



Observatoire du suivi du SCoT

Année 2021

AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

SOMMAIRE

Observatoire de suivi – année 2021	3
Démographie	4
Logement	17
Emploi	20
Suivi de la Surface Touristique Pondérée	24
Energie – GES – air – climat	36
ANNEXES	64

OBSERVATOIRE DE SUIVI – ANNEE 2021

AGATE est missionnée en 2021 par l'APTV pour mettre à jour certains outils spécifiques de suivi et effectuer des analyses spécifiques pour éclairer les dynamiques d'évolution récente du territoire :

- La démographie : mise à jour des indicateurs analysés en 2018 à partir des fichiers INSEE.
- Le logement : mise à jour des indicateurs analysés en 2018 et dernières tendances (y compris logements locatifs sociaux).
- L'emploi : mise à jour des indicateurs analysés en 2018 et dernières tendances à partir des fichiers ACOSS URSSAF.
- Recueil et analyse d'indicateurs énergie-climat : évaluation des consommations d'énergie et des émissions agrégées.
- Standardisation des modifications de l'Atlas du SCoT via QGIS et InDesign.

Le suivi annuel de la surface touristique pondérée est réalisé lui en interne par l'APTV.

Une démographie en perte de vitesse

Les chiffres clés :

- Environ 230 habitants de moins par an entre 2013 et 2018 alors que le SCoT vise 235 habitants supplémentaires par an
- - 0,45% par an : une tendance à l'opposé des objectifs du SCoT qui vise + 0,45% de croissance annuelle

En 2018, le territoire du SCoT Tarentaise Vanoise accueillait 50 783 habitants, soit près de 1 150 habitants de moins qu'en 2013. L'évolution annuelle démographique est donc sensiblement négative avec -0,45 % par an environ.

Pendant cette même période, le département de la Savoie a progressé de +0,5% en taux annuel moyen. La croissance démographique est essentiellement orientée vers les pôles urbains. Le territoire du SCoT de Métropole Savoie a ainsi vu sa population augmenter de +0,80% en moyenne.

Or le SCoT visait un rebond de la croissance à environ 0,45 % par an pour atteindre une population de 52 000 habitants en 2013 (puis 56 000 habitants en 2030 ; *source : PADD du SCoT page 32*). La croissance démographique connaissait déjà un ralentissement sur la période 2008-2013, avec un taux de croissance annuel moyen de la population faiblement positif, à +0,06 % par an.

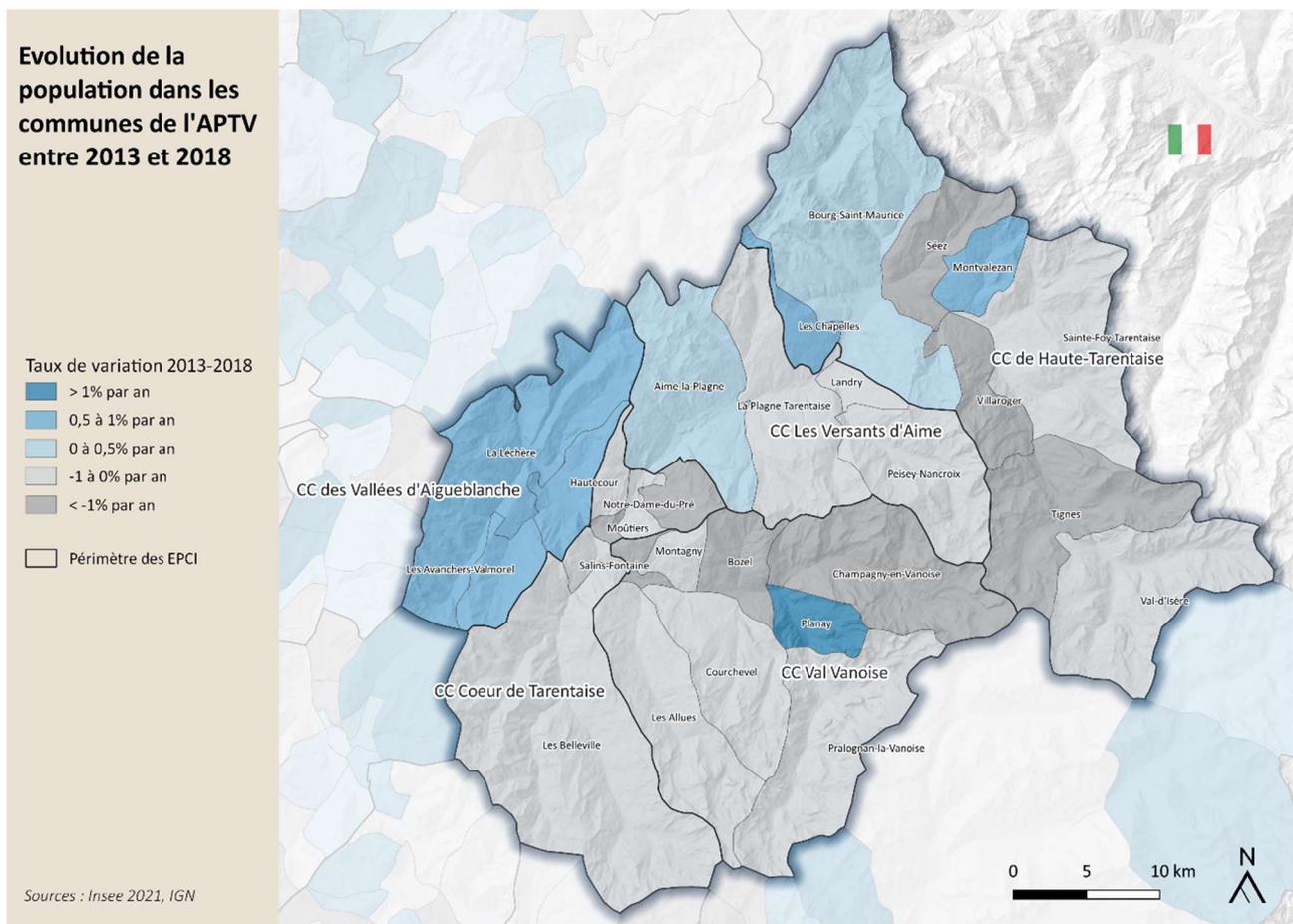
En comparaison, le territoire du SCoT de Maurienne a connu une déprise importante sur la période 2008-2013 (-0,47% par an), qui s'est légèrement ralentie sur la période plus récente 2013-2018, tout restant négative (-0,34% par an).

Des évolutions démographiques différenciées entre EPCI et communes au sein de l'APTV

Au sein du territoire de l'APTV, les évolutions sont très différenciées entre EPCI : les Vallées d'Aigueblanche sont les seules avec une évolution démographique récente positive, les Versants d'Aime voient leur population s'effriter légèrement, tandis que les évolutions les plus défavorables apparaissent sur les communautés de communes de Haute-Tarentaise, puis Cœur de Tarentaise et Val Vanoise.

EPCI	Population 2008	Population 2013	évolution annuelle 2008-2013	Population 2018	évolution annuelle 2013-2018	évolution annuelle 2008-2018
CC Cœur de Tarentaise	9 760	9 547	-0,44%	9 185	-0,77%	-0,61%
CC de Haute-Tarentaise	16 236	16 263	0,03%	15 576	-0,86%	-0,41%
CC des Vallées d'Aigueblanche	6 938	7 002	0,18%	7 233	0,65%	0,42%
CC Les Versants d'Aime	9 367	9 717	0,74%	9 655	-0,13%	0,30%
CC Val Vanoise	9 471	9 406	-0,14%	9 134	-0,59%	-0,36%
Total SCoT APTV	51 772	51 935	0,06%	50 783	-0,45%	-0,19%
Total Savoie	408 842	423 715	0,72%	433 724	0,47%	0,59%
Total Haute-Savoie	716 277	769 677	1,45%	816 699	1,19%	1,32%
Auvergne Rhône Alpes	7 459 092	7 757 595	0,79%	7 994 459	0,60%	0,70%
Total France	63 961 859	65 564 756	0,50%	66 732 538	0,35%	0,42%

Source : INSEE RGP



Les évolutions sont très contrastées selon les communes.

Les principaux pôles urbains en nette perte de vitesse

D'une façon générale, les pôles de rang 1 de l'armature urbaine perdent environ -0,5% de population annuellement, ce qui n'est pas en phase avec les objectifs du SCoT en matière de structuration du territoire.

Par rapport aux années antérieures, la situation de Bourg Saint-Maurice / Séez s'est améliorée, même si l'évolution de la population demeure négative entre 2013 et 2018 (-0,10% par an).

Le pôle Moûtiers / Salins-les-Thermes connaissait déjà une déprise démographique marquée entre 2008 et 2013 (-0,73 % par an), et celle-ci s'est aggravée sur la période récente 2013-2018 (-1,28 % par an).

Pôles de rang 1					
	Population 2008	Population 2013	Taux annuel d'évolution 2008 - 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013 - 2018
Moutiers / Salins - Fontaine	4 999	4 820	-0,73%	4 520	-1,28%
Bourg Saint Maurice / Séez	10 044	9 644	-0,81%	9 594	-0,10%
total pôles rang 1	15 043	14 464	-0,78%	14 114	-0,49%

Source : INSEE RGP

Pour les pôles de rang 2, Aime-La Plagne et surtout le Grand Aigueblanche affichent une croissance très positive (respectivement +0,41% et +0,59% annuel), alors que Bozel est en perte démographique prononcée (-1,58% par an). Globalement les pôles de rang 2 conservent tout juste leur population. Là aussi, la situation s'est dégradée par rapport aux périodes précédentes : en effet, les pôles de rang 2 ont connu une croissance de +0.53% par an entre 2008 et 2013 puis 0,09 % entre 2013 et 2018.

Pôles de rang 2					
	Population 2008	Population 2013	Taux annuel d'évolution 2008 - 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013 - 2018
Bozel	2 039	2 018	-0,21%	1 864	-1,58%
Aime-la-Plagne	4 234	4 395	0,75%	4 486	0,41%
Grand Aigueblanche	3 583	3 707	0,68%	3 818	0,59%
total pôles rang 2	9 856	10 120	0,53%	10 168	0,09%

Source : INSEE RGP

Les communes supports de grandes stations connaissent une évolution démographique en « dents de scie », avec des variations importantes par endroits. Globalement, leur évolution récente a été très négative (-1,02% par an sur la période 2013-2018), après avoir été largement positive sur la période précédente (+0,73% par an sur la période 2008-2013).

Toutes ces communes ont connu une évolution négative sur la période 2013-2018.

La commune de Tignes notamment se caractérise par des variations de population très brusques, passant d'une croissance soutenue entre 2008 et 2013 (+3,96 % par an) à une déprise forte entre 2013 et 2018 (-4,96%, ce qui constitue la 2^{ème} baisse relative la plus marquée de Savoie).

Communes supports de grandes stations					
	Population 2008	Population 2013	Taux annuel d'évolution 2008 - 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013 - 2018
Val-d'Isère	1 640	1 619	-0,26%	1 577	-0,52%
Tignes	2 160	2 623	3,96%	2 034	-4,96%
La Plagne Tarentaise	3 764	3 814	0,26%	3 705	-0,58%
Courchevel	2 357	2 376	0,16%	2 362	-0,12%
Les Belleville	3 481	3 520	0,22%	3 503	-0,10%
Les Allues	1 864	1 878	0,15%	1 857	-0,22%
total communes supports grandes stations	15 266	15 830	0,73%	15 038	-1,02%

Source : INSEE RGP

Entre 2013 et 2018, les **communes support de petites stations** ont mieux résisté que les grandes stations à maintenir leur population, mais se situent néanmoins globalement en baisse démographique.

Là aussi, les évolutions sont très diverses, entre Montvalezan et Les Avanchers-Valmorel qui restent dans une dynamique de croissance et toutes les autres communes qui perdent des habitants.

Il faut noter le cas particulier de Champagny en Vanoise et Villaroger, en baisse démographique assez marquée, à relativiser du faible du chiffre assez faible de population pour Villaroger.

Communes supports de petites stations					
	Population 2008	Population 2013	Taux annuel d'évolution 2008 - 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013 - 2018
Sainte-Foy-Tarentaise	805	784	-0,53%	750	-0,88%
Villaroger	409	380	-1,46%	356	-1,30%
Montvalezan	676	673	-0,09%	701	0,82%
Peisey-Nancroix	648	655	0,22%	643	-0,37%
Champagny-en-Vanoise	674	609	-2,01%	566	-1,45%
Les Avanchers-Valmorel	760	757	-0,08%	781	0,63%
Pralognan-la-Vanoise	732	744	0,33%	715	-0,79%
total communes supports petites stations	4 704	4 602	-0,44%	4 512	-0,39%

Source : INSEE RGP

Les **2 communes supports de stations thermales**, Brides Les Bains et La Léchère, connaissent des situations contrastées. Par rapport à la période précédente, alors que Brides-les-Bains reste en perte sensible d'habitants – sur un volume assez faible-, La Léchère a retrouvé une dynamique démographique intéressante.

Communes supports de stations thermales stations					
	Population 2008	Population 2013	Taux annuel d'évolution 2008 - 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013 - 2018
Brides-les-Bains	566	526	-1,46	500	-1,01
La Léchère	2 595	2 538	-0,44	2 634	0,75
total communes supports stations thermales	3 161	3 064	-0,62	3 134	0,45

Source : INSEE RGP

Les **communes rurales** voient leur population globale baisser, passant d'une croissance très positive entre 2008 et 2013 (+0,60% annuel) à une baisse de près de -0,20% par an entre 2013 et 2018.

Là encore, la moyenne cache de fortes disparités entre la commune de Planay en croissance forte (+1,80 % annuel) et celles de Feissons-sur-Salins et Notre-Dame du Pré, en décroissance forte. Les évolutions sont néanmoins à relativiser du fait des chiffres faibles de population en valeur absolue.

Communes rurales					
	Population 2008	Population 2013	Taux annuel d'évolution 2008 - 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013 - 2018
Landry	721	853	3,42	821	-0,76
Les Chapelles	502	540	1,47	564	0,87
Montagny	611	669	1,83	658	-0,33
Planay	430	397	-1,58	434	1,80
Hautecour	302	307	0,33	305	-0,13
Feissons-sur-Salins	198	189	-0,93	178	-1,19
Notre-Dame-du-Pré	278	268	-0,73	250	-1,38
Saint-Marcel	700	632	-2,02	607	-0,80
total communes rurales	3 742	3 855	0,60	3 817	-0,20

Source : INSEE RGP

Un solde migratoire très déficitaire révélateur d'une perte d'attractivité

L'évolution négative de la démographie du territoire de l'APTIV est due à un **solde migratoire très défavorable** (taux annuel moyen de -0,80% entre 2013 et 2018), qui s'est creusé par rapport à la période précédente (-0,47% entre 2008 et 2013). Pour mémoire, le solde migratoire était positif entre 1999 et 2007 (source : rapport de présentation du SCoT, page 129).

Le solde naturel du territoire a baissé entre les deux périodes, mais résiste relativement bien à +0,35% par an entre 2013 et 2018. Il y a donc une certaine natalité dans la population présente.

Cette évolution est révélatrice d'un problème d'attractivité du territoire pour de nouveaux habitants et de la difficulté à retenir les habitants actuels.

Par comparaison, le département de la Savoie est globalement attractif avec un solde migratoire de +0,22% annuel.

	2008-2013			2013-2018		
	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
SCoT APTV	0,06%	0,53%	-0,47%	-0,45%	0,35%	-0,80%
SAVOIE	0,72%	0,38%	0,34%	0,47%	0,25%	0,22%

Source : INSEE RGP

L'APTIV bien moins attractive que d'autres territoires touristiques de montagne

Si on compare la situation du territoire de l'APTIV avec d'autres territoires de montagne dans les Alpes du Nord, on constate que l'APTIV a un solde migratoire plus défavorable que les territoires de comparaison.

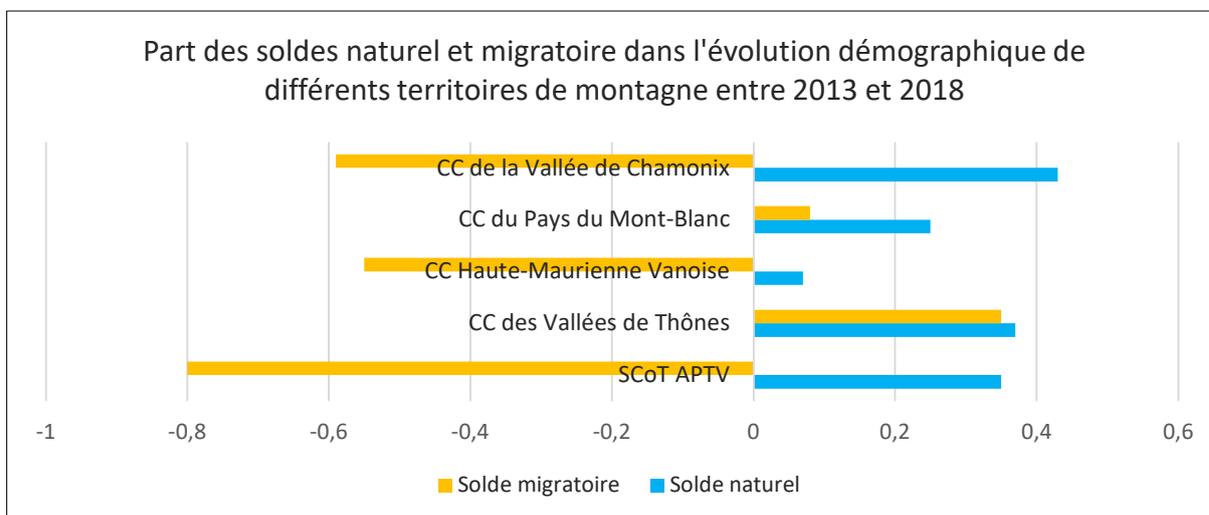
Le solde migratoire est largement positif dans la CC des Vallées de Thônes (qui bénéficie de la forte attractivité de la région annécienne et de la grande région genevoise) et très légèrement positif dans la CC du Pays du Mont-Blanc. Pour la CC de Haute-Maurienne Vanoise, le solde migratoire est largement négatif à -0,55% mais il s'est fortement amélioré malgré tout par rapport à la période précédente. Dans ce territoire, c'est le solde naturel tout juste positif qui est inquiétant.

Il est intéressant de constater que le solde migratoire s'est amélioré dans ces territoires, alors qu'il s'est encore largement détérioré sur l'APTIV entre 2008-2013 et 2013-2018.

Le solde naturel est positif sur tous les territoires de comparaison, et a connu la même tendance à un tassement entre 2008-2013 et 2013-2018.

	2008-2013			2013-2018		
	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	-0,45%	0,57%	-1,02%	-0,16%	0,43%	-0,59%
CC Pays du Mont-Blanc	-0,34%	0,46%	-0,80%	0,33%	0,25%	0,08%
CC Haute Maurienne Vanoise	-1,25%	0,31%	-1,56%	-0,48%	0,07%	-0,55%
CC des Vallées de Thônes	0,86%	0,61%	0,25%	0,72%	0,37%	0,35%
SCoT APTV	0,06%	0,53%	-0,47%	-0,45%	0,35%	-0,80%

Source : INSEE RGP



Source : INSEE RGP

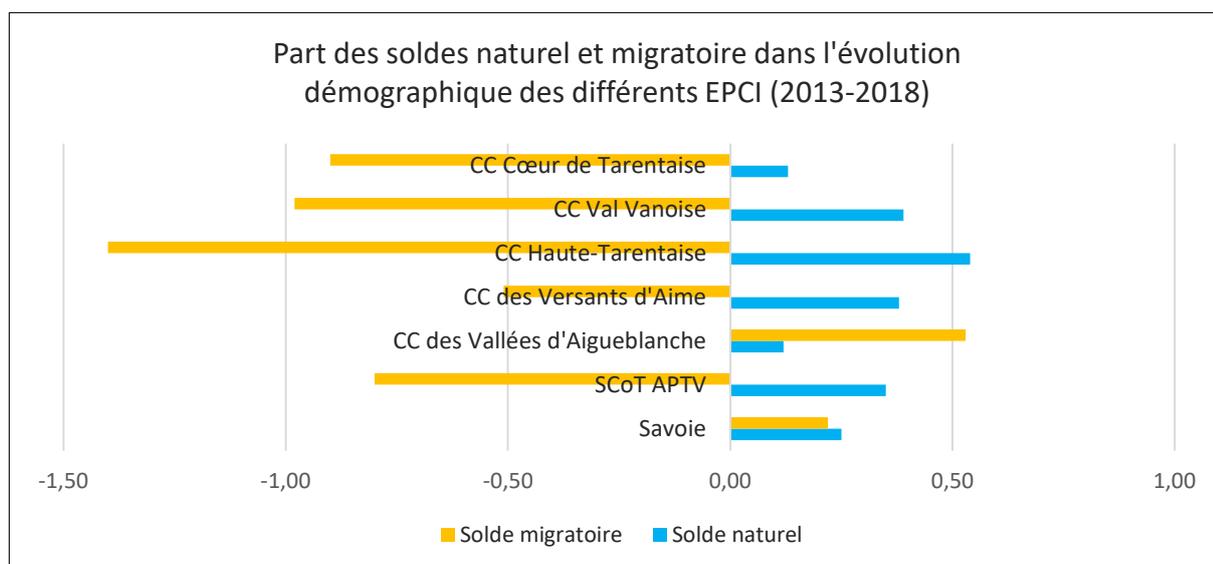
Des évolutions démographiques contrastées entre EPCI et communes au sein de l'APT.

	2008-2013			2013-2018		
	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
CC Cœur de Tarentaise	-0,44%	0,38%	-0,82%	-0,77%	0,13%	-0,90%
CC Val Vanoise	-0,14%	0,49%	-0,63%	-0,59%	0,39%	-0,98%
CC des Vallées d'Aigueblanche	0,18%	0,31%	-0,13%	0,65%	0,12%	0,53%
CC de Haute-Tarentaise	0,03%	0,73%	-0,70%	-0,86%	0,54%	-1,40%
CC Les Versants d'Aime	0,74%	0,54%	0,20%	-0,13%	0,38%	-0,51%
SCoT	0,06%	0,53%	-0,47%	-0,45%	0,35%	-0,80%
SAVOIE	0,72%	0,38%	0,34%	0,47%	0,25%	0,22%

Source : INSEE RGP

Sur la période 2013-2018, la CC des Vallées d'Aigueblanche se distingue des autres EPCI par le fait qu'il s'agit du seul territoire où le solde migratoire est supérieur au solde naturel.

Sur les quatre autres EPCI, le solde naturel est positif, alors que le solde migratoire est fortement négatif, ce qui fait chuter la dynamique démographique de ces territoires. Le solde migratoire est particulièrement négatif en Haute-Tarentaise (-1,40% par an) et dans une moindre mesure, en Val-Vanoise (-0,98% par an) et en Cœur de Tarentaise (-0,90%).



Source : INSEE RGP

A l'échelle des communes, les évolutions sont encore plus contrastées. Seulement 8 communes sur 30 présentent un **solde migratoire** positif. Les communes de Planay, Grand-Aigueblanche et Les Avanchers-Valmorel ont les soldes migratoires les plus élevés. La commune de Tignes se distingue par un solde migratoire particulièrement négatif, à -5,9% par an sur 2013-2018.

Inversement, les communes qui présentent un **solde naturel** négatif sont rares (seulement 6 sur 30).

Plusieurs communes connaissent à la fois un solde migratoire fortement déficitaire et un solde naturel largement positif (comme Tignes, Val d'Isère et Peisey-Nancroix), mais cela ne permet pas d'atteindre un équilibre démographique.

		2013-2018		
		Evolution annuelle moyenne	Dont solde naturel	Dont solde migratoire
Planay	CC Val Vanoise	1,80	0,84	0,96
Les Chapelles	CC de Haute-Tarentaise	0,87	0,59	0,28
Montvalezan	CC de Haute-Tarentaise	0,82	0,79	0,03
La Léchère	CC des Vallées d'Aigueblanche	0,75	0,41	0,34
Les Avanchers-Valmorel	CC des Vallées d'Aigueblanche	0,63	0,13	0,50
Grand-Aigueblanche	CC des Vallées d'Aigueblanche	0,59	-0,09	0,68
Aime-la-Plagne	CC Les Versants d'Aime	0,41	0,22	0,19
Bourg-Saint-Maurice	CC de Haute-Tarentaise	0,22	0,26	-0,04
Salins-Fontaine	CC Cœur de Tarentaise	-0,06	-0,20	0,14
Les Belleville	CC Cœur de Tarentaise	-0,10	0,76	-0,86
Courchevel	CC Val Vanoise	-0,12	0,51	-0,63
Hautecour	CC Cœur de Tarentaise	-0,13	-0,13	0,00
Les Allues	CC Val Vanoise	-0,22	0,65	-0,87
Montagny	CC Val Vanoise	-0,33	0,53	-0,86
Peisey-Nancroix	CC Les Versants d'Aime	-0,37	1,11	-1,48
Val-d'Isère	CC de Haute-Tarentaise	-0,52	1,09	-1,61
La Plagne Tarentaise	CC Les Versants d'Aime	-0,58	0,42	-1,00
Landry	CC Les Versants d'Aime	-0,76	0,53	-1,29
Pralognan-la-Vanoise	CC Val Vanoise	-0,79	0,45	-1,24
Saint-Marcel	CC Cœur de Tarentaise	-0,80	0,06	-0,86
Sainte-Foy-Tarentaise	CC de Haute-Tarentaise	-0,88	0,40	-1,28
Brides-les-Bains	CC Val Vanoise	-1,01	0,15	-1,16
Séiez	CC de Haute-Tarentaise	-1,06	0,65	-1,71
Feissons-sur-Salins	CC Val Vanoise	-1,19	0,63	-1,82
Villaroger	CC de Haute-Tarentaise	-1,30	-0,11	-1,19
Notre-Dame-du-Pré	CC Cœur de Tarentaise	-1,38	0,07	-1,45
Champagny-en-Vanoise	CC Val Vanoise	-1,45	0,29	-1,74
Bozel	CC Val Vanoise	-1,58	-0,07	-1,51
Moûtiers	CC Cœur de Tarentaise	-1,61	-0,33	-1,28
Tignes	CC de Haute-Tarentaise	-4,96	0,94	-5,90

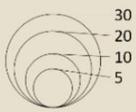
Source : INSEE RGP

Evolution du solde naturel dans les communes de l'APT entre 2013 et 2018

Solde naturel (taux)

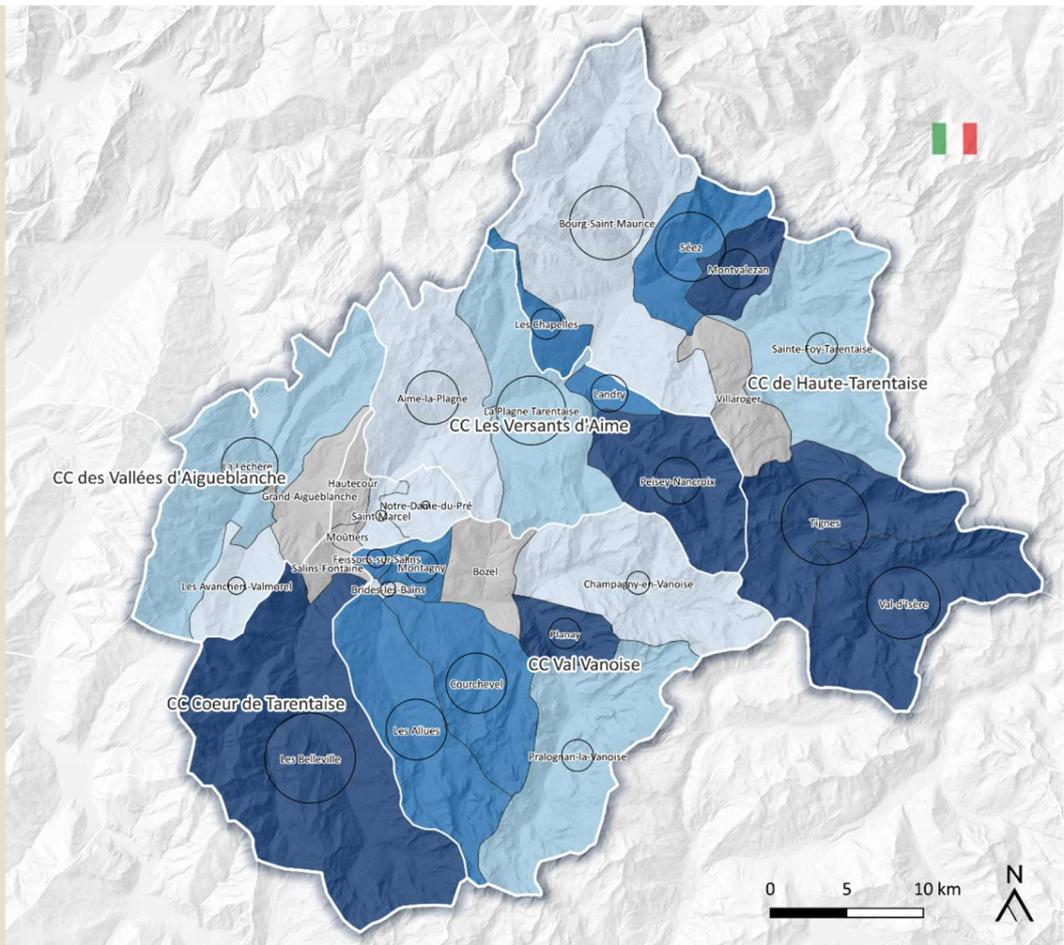
- < 0% par an
- 0 à 0,3% par an
- 0,3 à 0,5% par an
- 0,5 à 0,7% par an
- > 0,7% par an

Solde naturel (effectifs)



Périmètre des EPCI

Sources : Insee 2021 (pourcentage annuel moyen), IGN



Evolution du solde migratoire dans les communes de l'APT entre 2013 et 2018

Solde migratoire (taux)

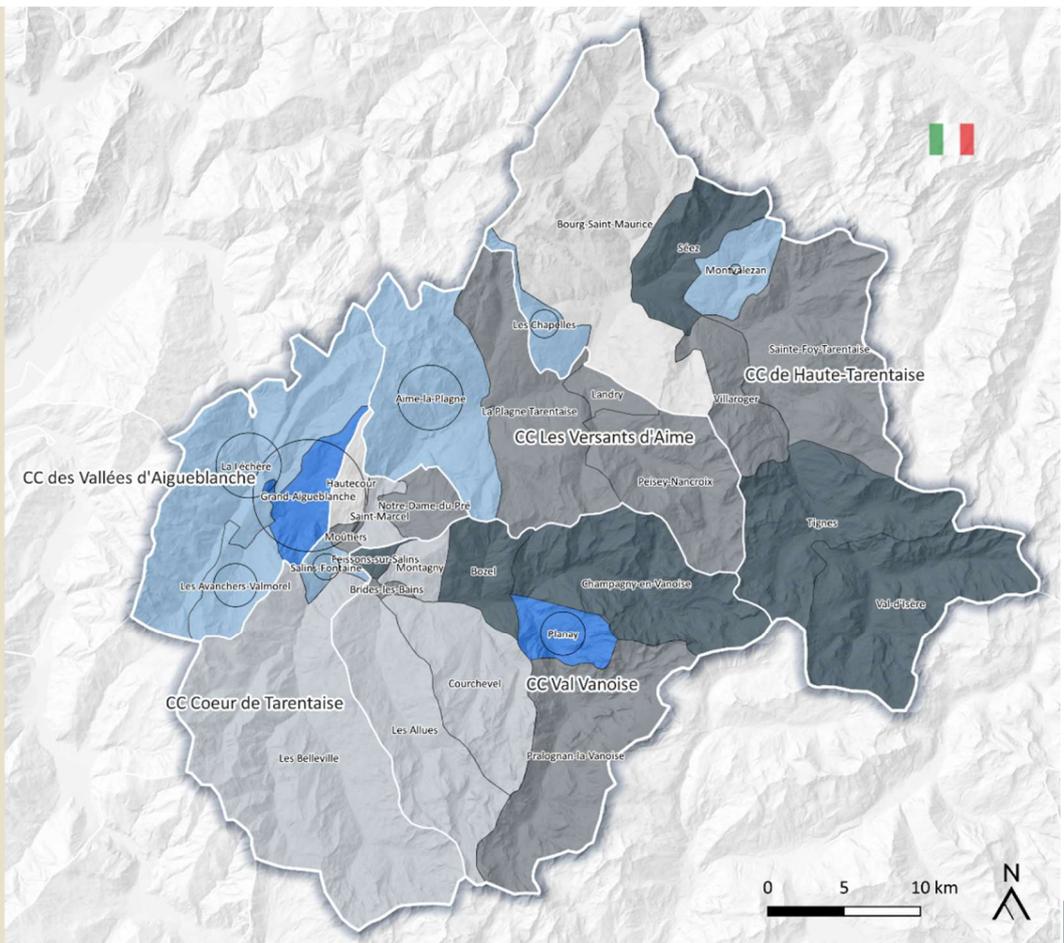
- < 1,5% par an
- 1,5 à -1% par an
- 1 à -0,5% par an
- 0,5 à 0% par an
- 0 à 0,5% par an
- > 0,5% par an

Solde migratoire (effectifs)



Périmètre des EPCI

Sources : Insee 2021 (pourcentage annuel moyen), IGN



Un vieillissement généralisé de la population, mais moins marqué que dans d'autres territoires des Alpes du Nord

Alors que la population tarine était un peu plus jeune que l'ensemble de la Savoie en 2006 avec notamment une part des moins de 14 ans et des 30-44 ans nettement supérieure à la moyenne départementale, ces proportions diminuent très sensiblement. Parallèlement, on note une augmentation substantielle de la part de tranche d'âge des 45-59 ans, qui dépasse désormais nettement la moyenne départementale.

Les classes d'âge 60-74 ans et > 75 ans ont fortement augmenté, mais leur proportion demeure inférieure à la moyenne départementale, qui a elle aussi très fortement augmenté sur la décennie 2008-2018.

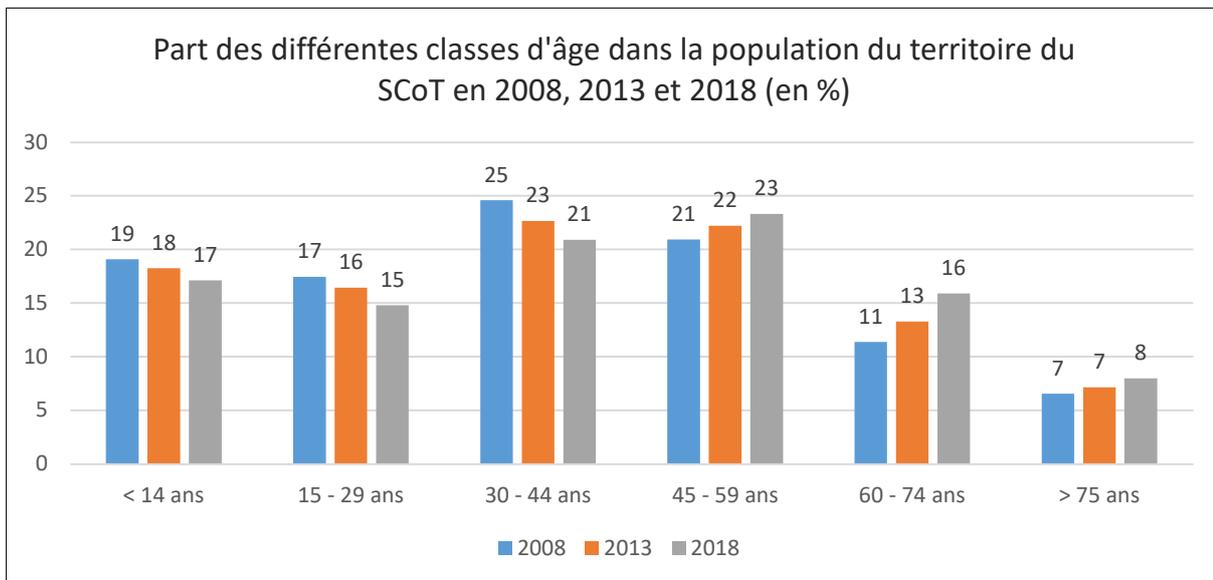
En résumé, le territoire de Tarentaise Vanoise se caractérise par une part des moins de 30 ans inférieure à la moyenne départementale, mais une part des plus de 60 ans également inférieure à la moyenne départementale. Ce sont les classes d'âge de 30 à 59 ans, classes en âge de travailler, qui connaissent une sur-représentation par rapport à la moyenne de la Savoie, ce qui laisse penser que le vieillissement amorcé du territoire est amené à se poursuivre dans les prochaines années.

	2008		2013		2018	
	SCoT APTV	SAVOIE	SCoT APTV	SAVOIE	SCoT APTV	SAVOIE
< 14 ans	19,1%	18,3%	18,3%	18,1%	17,1%	17,4%
15 - 29 ans	17,4%	17,8%	16,4%	16,9%	14,8%	16,2%
30 - 44 ans	24,6%	21,0%	22,7%	19,8%	20,9%	18,7%
45 - 59 ans	20,9%	20,8%	22,2%	20,7%	23,3%	20,9%
60 - 74 ans	11,4%	13,5%	13,3%	15,2%	15,9%	17,0%
75 - 89 ans	6,6%	8,5%	6,5%	8,2%	7,1%	8,4%
> 90 ans			0,6%	1,0%	0,9%	1,3%

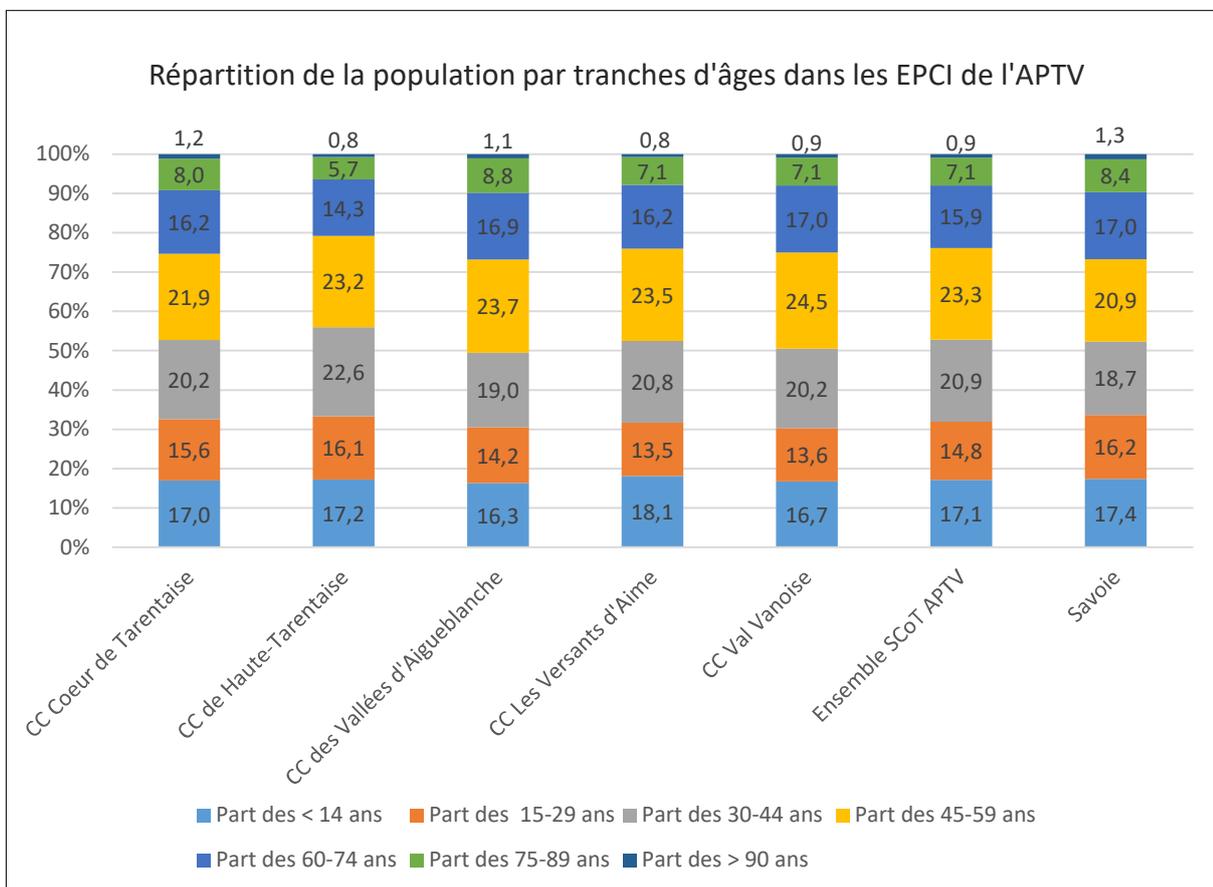
Source : INSEE RGP

	Population APTV 2013	Population APTV 2018	évolution annuelle moyenne
< 14 ans	9 482	8 702	-1,70 %
15 - 29 ans	8 538	7 513	-2,52 %
30 - 44 ans	11 768	10 610	-2,05 %
45 - 59 ans	11 538	11 844	0,52%
60 - 74 ans	6 892	8 068	3,20%
75 - 89 ans	3 399	3 585	1,07%
> 90 ans	314	460	7,95%

Source : INSEE RGP



Source : INSEE RGP



Source : INSEE RGP

La CC des Versants d'Aime est le territoire le plus jeune avec 18,1% de la population de sa population âgée de moins de 14 ans. C'est le seul au-dessus de la part constatée à l'échelle de la Savoie (18,4%).

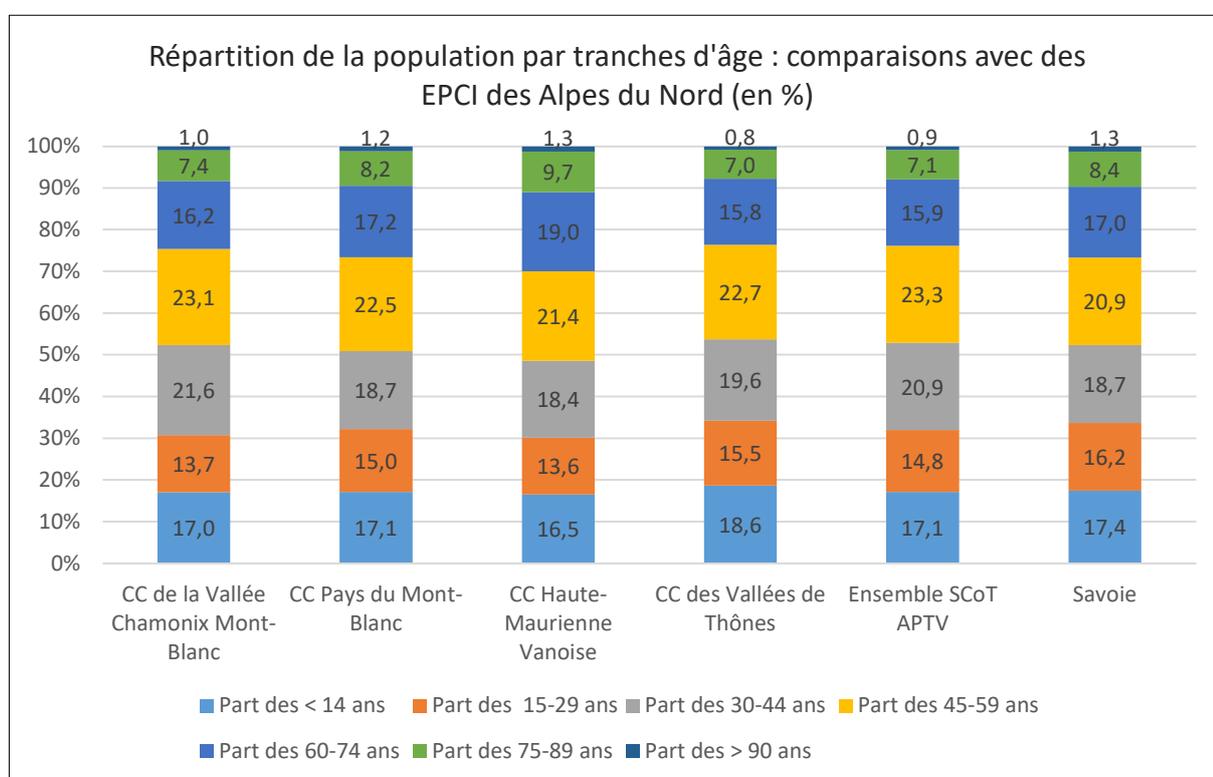
La CC de Haute-Tarentaise présente une structure de population équilibrée, avec des parts importantes des 15-29 ans et des 30-44 ans, et la part la plus faible des > 60 ans (20,8%), très inférieure à la moyenne départementale (26,7%).

A l'inverse, plus du quart de la population de La CC des Vallées d'Aigueblanche est âgée de plus de 60 ans (26,8%), ce qui s'inscrit dans la moyenne départementale (26,7%).

Dans tous les EPCI, la part cumulée des 30-44 ans et des 45-59 ans est supérieure voire très supérieure à celle constatée au niveau de la Savoie (39.6%). Le territoire de l'APTV accueille donc proportionnellement beaucoup plus de personnes actives en âge de travailler. Cette part culmine dans la CC de Haute-Tarentaise à 46%.

	Part des 30-60 ans dans la population
CC de Haute-Tarentaise	45,8%
CC Val Vanoise	44,7%
CC Les Versants d'Aime	44,3%
Ensemble SCoT APTV	44,2%
CC des Vallées d'Aigueblanche	42,7%
CC Cœur de Tarentaise	42,1%
Ensemble SAVOIE	39,6%

Source : INSEE RGP



Source : INSEE RGP

En comparaison par rapport à d'autres territoires de montagne, la population du territoire de l'APTV est plutôt équilibrée.

La CC des Vallées de Thônes accueille une particulièrement jeune, avec 18,6% de moins de 14 ans, 15,5% de 15-29 ans et seulement 23,6% de plus de 60 ans.

Le territoire de Haute-Maurienne Vanoise a 30% de sa population âgée de plus de 60 ans, ce qui est nettement supérieur au territoire du SCoT de l'APTV (23,9%)

Un parc de logements en augmentation sur le territoire surtout pour les résidences secondaires

Les chiffres clés :

Une population permanente en diminution (-230 habitants par an entre 2013 et 2018) qui se traduit par une stagnation des résidences principales. Le parc total de logements a toutefois connu une croissance de 0,55% par an, poussé par les résidences secondaires.

Le SCoT envisage 350 à 400 logements par an mais pour une croissance démographique de 235 habitants supplémentaires par an en moyenne.

Entre 2013 et 2018, le parc total de logements a augmenté en moyenne de 0,55 % par an sur le territoire de Tarentaise Vanoise.

	nombre total de logements 2013	nombre total de logements 2018	Evolution absolue 2013-2018	évolution 2013 - 2018
CC Cœur de Tarentaise	18 187	18 971	+784	0,85%
CC de Haute-Tarentaise	31 737	32 567	+830	0,52%
CC des Vallées d'Aigueblanche	7 668	7 955	+287	0,74%
CC Les Versants d'Aime	19 017	19 049	+32	0,03%
CC Val Vanoise	22 124	22 936	+812	0,72%
Total général	98 733	101 477	+2744	0,55%

Source : INSEE RGP

Les évolutions sont assez homogènes en valeurs relatives selon les EPCI, sauf pour la CC des Versants d'Aime, où le parc de logements a très peu augmenté.

Localement, les plus fortes croissances du parc de logement sont localisées à Les Belleville (+754), Courchevel (+383), Tignes (+299), Pralognan-la-Vanoise (+209), Montvalezan (+147), Val d'Isère (+128), Grand-Aigueblanche (+128) ou encore Peisey-Nancroix (+106). La croissance du parc est donc très fortement tirée par les communes de grandes stations. Les trois communes qui perdent des logements sont : La Plagne-Tarentaise (-155), Moûtiers (-45) et Les Chapelles (-18).

Ce chiffre global de +0,55% de croissance annuelle moyenne du parc à l'échelle de l'APTIV recouvre des évolutions très différenciées selon la nature des logements : ainsi les **logements pour résidences principales** ont été stables (+0,0% par an), ce qui est cohérent avec l'évolution démographique négative de population permanente pendant la même période de -0,45% par an. Cette stabilité couvre cependant des évolutions contrastées entre les EPCI de l'APTIV. En revanche, la **croissance des résidences secondaires** est à été assez soutenue, à +0,8% en moyenne par an (soit environ 3000 résidences secondaires supplémentaires en 5 ans).

	Nombre de résidences principales 2013	Nombre de résidences principales 2018	évolution RP 2013 - 2018	Nombre de résidences secondaire 2013	Nombre de résidences secondaire 2018	évolution RS 2013 - 2018
CC Cœur de Tarentaise	4 429	4 363	-0,3%	13 067	13 818	1,1%
CC de Haute-Tarentaise	7 565	7 421	-0,4%	23 212	24 553	1,1%
CC des Vallées d'Aigueblanche	3 155	3 338	1,1%	4 025	4 131	0,5%
CC Les Versants d'Aime	4 281	4 373	0,4%	14 289	14 258	0,0%
CC Val Vanoise	4 378	4 326	-0,2%	17 170	18 071	1,0%
Total général	23 808	23 821	0,0%	71 763	74 832	0,8%

Source : INSEE RGP

La part des résidences secondaires croit à l'échelle de l'APT, passant de 72,7% en 2013 à 73,7% en 2018.

	Part Résidences secondaires / total		Part Résidences principales / total	
	2013	2018	2013	2018
Ensemble APTV	72,7%	77,7%	24,1%	23,5%

Source : INSEE RGP

Les dynamiques des EPCI sont assez différenciées :

- Les CC Cœur de Tarentaise, Haute-Tarentaise et Val Vanoise ont toutes les trois connu une légère baisse du nombre de résidences principales, couplée à une hausse soutenue du nombre de résidences secondaires, de l'ordre de +1% par an. Sur ces territoires, l'écart se creuse entre résidences principales et résidences secondaires.
- La CC des Vallées d'Aigueblanche a connu une hausse marquée du nombre de résidences principales (+1,1% par an), ainsi qu'une hausse du nombre de résidences secondaires (+0,5% par an) ;
- La CC des Versants d'Aime est le seul territoire où le parc de résidences secondaires n'a pas augmenté (on constate une très légère baisse). Le parc de résidences principales a, quant à lui, connu une croissance modérée (+0,4% par an).

La vacance est en baisse sur le territoire. Déjà faible en 2013 à environ 3,2% du parc, elle tombe à environ 2,8% du parc en 2018. Un taux de vacance très faible comme celui-ci traduit généralement une forte tension sur le marché de l'immobilier.

Seul le territoire de la CC Cœur de Tarentaise a vu la vacance augmenter. La réduction de la vacance a été particulièrement marquée sur la CC de Haute-Tarentaise (-38% de vacance en 5 ans, soit environ 370 logements vacants en moins). On peut s'interroger sur les causes de cette diminution, certains logements précédemment vacants ont peut-être été transformés en résidence secondaire.

	Nombre de logements vacants en 2013	Nombre de logements vacants en 2018	Évolution 2013 - 2018
CC Cœur de Tarentaise	690	790	2,7%
CC de Haute-Tarentaise	961	592	-9,2%
CC des Vallées d'Aigueblanche	490	485	-0,2%
CC Les Versants d'Aime	447	419	-1,3%
CC Val Vanoise	575	538	-1,3%
Total général	3 163	2 825	-2,2%

Source : INSEE RGP

Une progression du nombre de logements locatifs sociaux supérieure à celle des résidences principales :

Le nombre de logements locatifs sociaux progresse sur le territoire de Tarentaise de +0,3% annuel entre 2013 et 2018, soit une progression supérieure à celle des résidences principales sur la même période (0,0% par an), ce qui mérite d'être souligné.

	2013	2018	évolution
CC Cœur de Tarentaise	1 041	1 050	0,2%
CC de Haute-Tarentaise	1 427	1 469	0,6%
CC des Vallées d'Aigueblanche	439	437	-0,1%
CC Les Versants d'Aime	562	566	0,1%
CC Val Vanoise	760	781	0,5%
Total général	4 229	4 303	0,3%

Source : RPLS

Il faut noter que ces chiffres de logements locatifs sociaux ne comprennent qu'une partie des logements des saisonniers, qui peuvent relever de statuts différents.

Dans le détail, on constate des évolutions différenciées par territoire :

	évolution RP 2013 - 2018	évolution LLS 2013 2018	taux LLS/RP 2013	taux LLS/RP 2018
CC Cœur de Tarentaise	-0,30%	0,20%	23,5%	24,1%
CC de Haute-Tarentaise	-0,40%	0,60%	18,9%	19,8%
CC des Vallées d'Aigueblanche	1,10%	-0,10%	13,9%	13,1%
CC Les Versants d'Aime	0,40%	0,10%	13,1%	12,9%
CC Val Vanoise	-0,20%	0,50%	17,4%	18,1%
Total général	0,00%	0,30%	17,8%	18,1%

Source : RPLS, INSEE

Sur Cœur de Tarentaise, Haute-Tarentaise et Val Vanoise, la production de logements locatifs sociaux est nettement supérieure à l'évolution des résidences principales. Il y a donc une dynamique de rattrapage, qui se traduit par une croissance du taux de LLS / résidences principales (attention, il ne s'agit pas du taux SRU calculé par l'Etat).

A l'inverse, sur les Vallées d'Aigueblanche, la production de logements sociaux est bien inférieure à celle des résidences principales.

Un territoire dynamique en termes de création d'emplois qui a subi de plein fouet la crise sanitaire

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ TOTAL

L'emploi salarié privé fourni par les URSSAF comptabilise tous les emplois salariés du secteur privé (hors agriculture). L'emploi public, les professions libérales, les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise ne sont pas pris en compte dans ces statistiques.

Les chiffres suivants sont relevés au 31 décembre de l'année. On peut donc considérer qu'ils comprennent l'ensemble des emplois saisonniers.

Jusqu'en 2019, l'emploi salarié privé a fortement augmenté en Tarentaise-Vanoise, avec une croissance annuelle de + 3,1% sur la décennie 2009-2019, à comparer à l'évolution de + 1,5% par an à l'échelle départementale sur la même période.

L'année 2020, marquée par la crise du Covid-19, présente un effondrement de l'emploi salarié privé, compte tenu de l'importance de l'emploi touristique saisonnier sur le territoire, durement frappé. Il est à ce stade trop tôt pour mesurer les impacts de cette crise sur l'emploi salarié dans la durée. L'ampleur du coup porté à l'économie locale pourra être mesurée plus précisément lorsque les mesures de soutien aux entreprises cesseront et avec la prochaine saison hivernale, qui devrait être à minima « normale ».

	2009	2017 (année approbation SCoT)	2019	2020	Evol. ann. 2009-2017	Evol. ann. 2017-2019	Evol. ann. 2019-2020
CC Cœur de Tarentaise	5 867	7 355	7 576	4 464	+2,9 %	+1,5%	-41,1%
CC Val Vanoise	6 667	8 939	9 411	4 194	+3,7%	+2,6%	-55,4%
CC des Vallées d'Aigueblanche	1 980	2 392	2 473	1 817	+2,4%	+1,7%	-26,5%
CC de Haute-Tarentaise	8 718	10 893	12 316	7 100	+2,8%	+6,3%	-42,4%
CC Les Versants d'Aime	4 187	5 013	5 393	3 391	+2,3%	+3,7%	-37,1%
SCoT APTV	27 419	34 592	37 169	20 966	+2,9%	+3,7%	-43,6%
SAVOIE	126 448	141 033	147 070	127 054	+1,4%	+2,1%	-13,6%

Source : ACOSS URSSAF

Les évolutions sont différenciées selon les territoires.

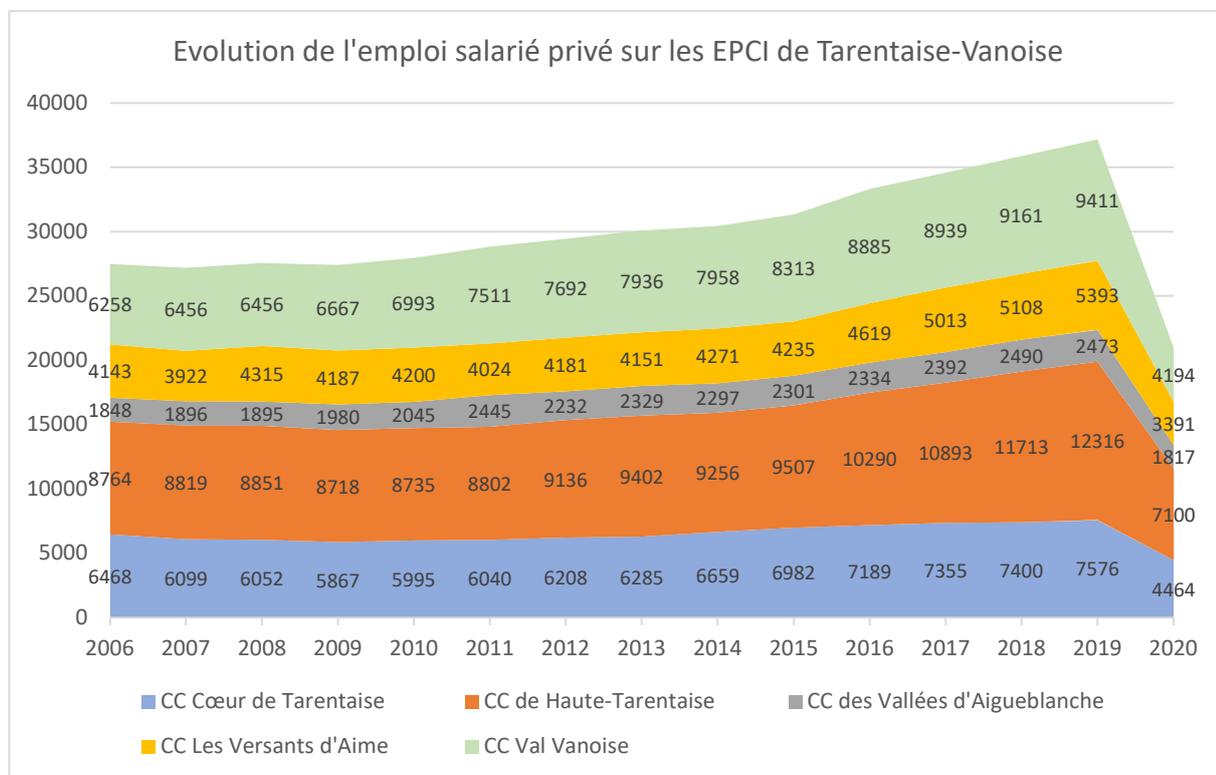
Jusqu'en 2019, la hausse a été particulièrement marquée en Haute-Tarentaise avec une croissance annuelle de +2,8% entre 2009 et 2017, augmentant même à +6,3% entre 2017 et 2019, ainsi que sur Val Vanoise (+3,7% entre 2009 et 2017) et les Versants d'Aime (+3,7% entre 2017 et 2019).

Entre 2017 et 2019, l'évolution de l'emploi salarié est restée très positive sur le Cœur de Tarentaise et Les Vallées d'Aigueblanche, mais passant néanmoins sous la moyenne départementale sur cette période.

A noter qu'entre 2017 et 2019, la CC de Haute-Tarentaise a gagné 1 423 emplois salariés privés, ce qui la place en valeur absolue au deuxième rang des EPCI les plus dynamiques de Savoie, juste derrière le territoire de Grand Chambéry (+1 566), alors que ce dernier est quatre fois plus peuplé (la nature des emplois n'étant probablement pas comparable).

Tous les EPCI de Tarentaise-Vanoise ont fortement souffert en 2020, et particulièrement Val Vanoise (-55,4% des emplois salariés privés). La CC des Vallées d'Aigueblanche, compte tenu de son profil économique plus diversifié, est l'EPCI où l'emploi salarié privé a le moins baissé, accusant toutefois une perte de -26,5%.

Ces pertes d'emplois sont très supérieures à la moyenne départementale, qui a connu une baisse de 13,6% des emplois salariés sur cette même année.

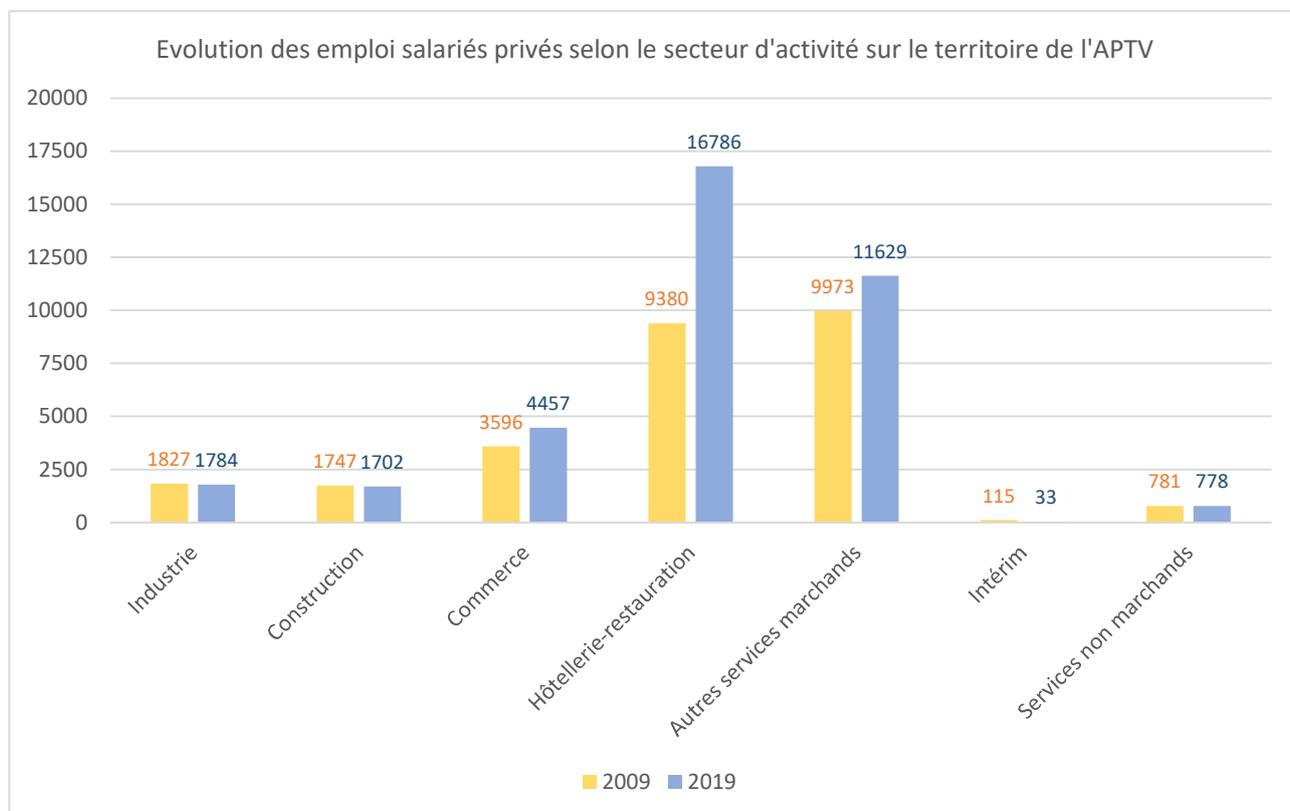


Source : ACOSS URSSAF

Nb : la donnée ACOSS-URSAFF est publiée en open-data de façon annuelle à l'échelle de la commune, correspondant à la situation au 31 décembre de chaque année. Elle est également publiée de façon trimestrielle, mais à l'échelle du « bassin d'emploi », au sens de l'Insee. Le bassin d'emploi « Tarentaise » englobe une soixantaine de communes, dont l'ensemble de l'APTIV mais aussi et des communes de la région d'Albertville (dont Albertville). Il n'est pas possible d'affiner les chiffres et en particulier d'estimer précisément les variations saisonnières de l'emploi salarié privé sur le territoire de l'APTIV uniquement.

Emploi salarié privé par domaine d'activité :

En 2019, presque 1 emploi salarié privé sur 2 est dans le secteur de l'hôtellerie-restauration (45%). C'est le domaine d'activité où l'emploi salarié privé a connu la plus forte progression sur la décennie 2009-2019, à +6% en moyenne chaque année. Il a baissé en revanche dans les secteurs de la construction et de l'industrie (secteurs qui représentent environ 5% chacun des emplois salariés privés en 2019).



Si on compare le territoire de Tarentaise Vanoise avec d'autres territoires de montagne, on constate que la croissance de l'emploi a été plus soutenue qu'ailleurs sur la période 2009-2017. Sur les deux dernières années « normales » (2017 à 2019), d'autres territoires de montagne ont connu des croissances encore plus soutenues que Tarentaise-Vanoise, en particulier les Vallées de Chamonix et le Haut-Chablais, à relativiser vu qu'il s'agit de volumes d'emplois moins importants.

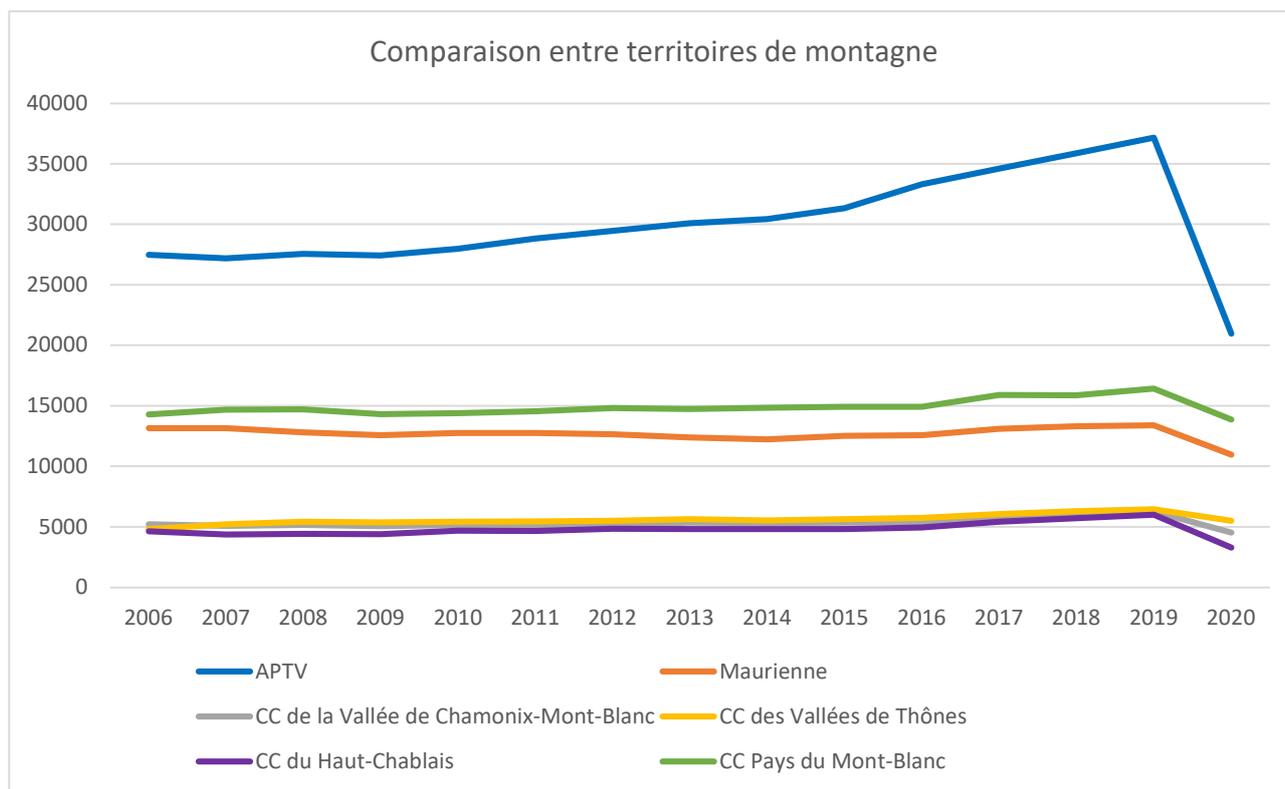
On notera que le territoire de Tarentaise-Vanoise s'est inscrit dans une dynamique d'emploi salarié privé très supérieure à ce qui a été observé sur le territoire du SCoT de Maurienne.

	2009	2017 (année approbation SCoT)	2019	2020	Evol. ann. 2009-2017	Evol. ann. 2017-2019	Evol. ann. 2019-2020
SCoT Tarentaise-Vanoise	27 419	34 592	37 169	20 966	+2,9%	+3,7%	-43,6%
SCoT Maurienne	12 563	13 091	13 407	10 959	+0,5%	+1,2%	-18,3%
CC Vallée de Chamonix	5 052	5 744	6 278	4 522	+1,6%	+4,5%	-28,0%
CC Pays du Mont-Blanc	14 312	15 881	16 422	13 884	+1,3%	+1,7%	-15,5%
CC des Vallées de Thônes	5 365	6 060	6 444	5 495	+1,5%	+3,1%	-14,7%
CC du Haut-Chablais	4 391	5 428	5 996	3 283	+2,7%	+5,1%	-45,2%

Source : ACOSS URSSAF

L'année 2020 a été difficile pour l'ensemble des territoires de montagne de comparaison.

On observe cependant que la baisse a été particulièrement marquée sur l'APTV, ainsi que sur Haut-Chablais. Les autres territoires analysés ont connu une perte d'emploi moins forte en proportion.



Source : ACOSS URSSAF

* * *

A l'échelle communale, en croisant les chiffres de l'emploi salarié privé et ceux de la population en 2013 et 2018, on constate **une décorrélation entre la dynamique démographique et la création d'emplois.**

Il est rappelé que les chiffres d'emplois au 31 décembre comprennent de facto la quasi-totalité de l'emploi saisonnier.

Dans les pôles de rang 1 et de rang 2, la dynamique démographique en berne n'empêche pas une création d'emplois salariés privés soutenue, avec notamment des dynamiques démographie/emploi très décorréliées à Bourg-Saint-Maurice-Séze et plus encore à Bozel.

Pôles de rang 1						
	Population 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018	Emploi salarié privé 2013	Emploi salarié privé 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018
Moutiers / Salins - Fontaine	4820	4520	-1,28%	2197	2154	-0,39%
Bourg Saint Maurice / Séze	9644	9594	-0,10%	4327	5236	3,89%
total pôles rang 1	14464	14114	-0,49%	6524	7390	2,52%
Pôles de rang 2						
Bozel	2018	1864	-1,58%	315	375	3,55%
Aime-la-Plagne	4395	4486	0,41%	1440	1822	4,82%
Grand Aigueblanche	3707	3818	0,59%	557	658	3,39%
total pôles rang 2	10120	10168	0,09%	2312	2855	4,31%

Toutes les communes supports de grandes stations ont vu leur population baisser la période 2013-2018, alors que l'emploi salarié privé a très fortement augmenté dans le même temps (aussi bien en valeurs absolues qu'en valeurs relatives).

La situation la plus marquante est celle de la commune de Tignes, où la population a chuté de 4,96% par an, pendant que l'emploi salarié privé a connu une croissance soutenue à 4,25% par an (soit -589 habitants mais +462 emplois salariés sur la période).

Communes supports de grandes stations						
	Population 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018	Emploi salarié privé 2013	Emploi salarié privé 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018
Val-d'Isère	1619	1577	-0,52%	2491	3109	4,53%
Tignes	2623	2034	-4,96%	1997	2459	4,25%
La Plagne Tarentaise	3814	3705	-0,58%	2224	2649	3,56%
Courchevel	2376	2362	-0,12%	4663	5369	2,86%
Les Belleville	3520	3503	-0,10%	3743	4868	5,40%
Les Allues	1878	1857	-0,22%	2213	2464	2,17%
total communes supports grandes stations	15830	15038	-1,02%	17331	20918	3,83%

Le constat est similaire dans les communes supports de petites stations, avec, là encore, des dynamiques absolument pas corrélées.

Communes supports de petites stations						
	Population 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018	Emploi salarié privé 2013	Emploi salarié privé 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018
Sainte-Foy-Tarentaise	784	750	-0,88%	174	283	10,22%
Villaroger	380	356	-1,30%	34	36	1,15%
Montvalezan	673	701	0,82%	374	585	9,36%
Peisey-Nancroix	655	643	-0,37%	363	413	2,61%
Champagny-en-Vanoise	609	566	-1,45%	150	182	3,94%
Les Avanchers-Valmorel	757	781	0,63%	787	880	2,26%
Pralognan-la-Vanoise	744	715	-0,79%	215	332	9,08%
total communes supports petites stations	4602	4512	-0,39%	2097	2711	5,27%

L'ensemble des communes supports de stations thermales présente une dynamiques démographie/emploi relativement proche, mais une analyse dans le détail montre qu'en réalité les dynamiques ne montrent pas cette corrélation aux échelles communales.

Communes supports de stations thermales stations						
	Population 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018	Emploi salarié privé 2013	Emploi salarié privé 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018
Brides-les-Bains	526	500	-1,01%	265	316	3,58%
La Léchère	2538	2634	0,75%	985	952	-0,68%
total communes supports stations thermales	3064	3134	0,45%	1250	1268	0,29%

Enfin, les communes rurales connaissent des situations contrastées. Dans leur ensemble, les communes rurales ont connu une croissance soutenue de l'emploi salarié privé alors que leur population a dans le même temps légèrement décliné. Mais à l'échelle locale, la plupart d'entre elles a toutefois de très faibles volumes d'emplois salariés privés, ce qui ne permet pas de dégager des tendances statistiques suffisamment fiables.

Communes rurales						
	Population 2013	Population 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018	Emploi salarié privé 2013	Emploi salarié privé 2018	Taux annuel d'évolution 2013-2018
Landry	853	821	-0,76%	124	224	12,56%
Les Chapelles	540	564	0,87%	5	5	0,00%
Montagny	669	658	-0,33%	40	26	-8,25%
Planay	397	434	1,80%	73	93	4,96%
Hautecour	307	305	-0,13%	9	9	0,00%
Feissons-sur-Salins	189	178	-1,19%	2	4	14,87%
Notre-Dame-du-Pré	268	250	-1,38%	6	18	24,57%
Saint-Marcel	632	607	-0,80%	330	351	1,24%
total communes rurales	3855	3817	-0,20%	589	730	4,39%

Source : INSEE RGP et ACOSS URSSAF

RAPPELS METHODOLOGIQUES

Le SCOT a mis en place un mécanisme spécifique avec la notion de Surface Touristique Pondérée (STP), qui consiste en la surface de plancher des hébergements touristiques créés, pondérée en fonction du type de constructions, les lits marchands bénéficiant d'un coefficient d'abattement d'autant plus important que le caractère marchand est durable.

L'objectif est de réduire la production de lits neufs par rapport à la tendance passée de 5 000 lits touristiques par an, dans une proportion significative de l'ordre de - 40 %, pour ne pas dépasser environ 3000 lits neufs / an.

L'outil de régulation concerne les 20 communes touristiques suivantes :

Courchevel (Courchevel ou La Perrière ou Saint Bon chef-lieu), Bourg Saint Maurice (Bourg Saint Maurice ou Les Arcs), Les Belleville (Les Ménuires/Val Thorens ou Saint Martin Village), Tignes, Val d'Isère, Les Allues, Aime La Plagne (Aime 2000 ou Montalbert ou Aime), La Plagne Tarentaise (Mâcot-La-Plagne ou Mâcot ou Montchavin les Coches), Montvalezan, Les Avanchers Valmorel, Pralognan, Sainte Foy Tarentaise, Landry, Peisey-Nancroix, Champagny en Vanoise, Villaroger, La Léchère (La Léchère ou Doucy), Bozel, Séez, Brides-les Bains

Pôle touristique		STP allouée
GRANDE STATION	Courchevel	45 000 m ²
	Les Arcs	45 000 m ²
	Les Ménuires, Val Thorens	45 000 m ²
	Tignes	45 000 m ²
	Val d'Isère	45 000 m ²
	Vallée de Méribel	45 000 m ²
	Aime 2000	35 000 m ²
	Macôt-La-Plagne	30 000 m ²
STATION PETITE, MOYENNE ou SATELLITE	Montvalezan	32 000 m ²
	Les Avanchers	25 000 m ²
	Pralognan	22 500 m ²
	St Martin Village	18 000 m ²
	Sainte-Foy	15 000 m ²
	Landry	14 000 m ²
	La Perrière	14 000 m ²
	Peisey-Nancroix	14 000 m ²
	Montalbert	14 000 m ²
	Montchavin les Coches	14 000 m ²
	Champagny	12 500 m ²
	Villaroger	12 000 m ²
	Doucy	8 000 m ²
St-Bon Chef-lieu	5 000 m ²	
PÔLE DE VALLEE ou PÔLE THERMAL	Bourg-St-Maurice	27 000 m ²
	Bozel	25 000 m ²
	Séez	18 000 m ²
	Aime	12 000 m ²
	Mâcot	10 000 m ²
	Brides-les-Bains	8 000 m ²
	La Léchère	5 000 m ²

Le suivi annuel de cette STP nécessite de disposer de la liste exhaustive des permis de construire délivrés dans les 20 communes concernées afin de déterminer la STP correspondant à la surface de plancher, selon le type d'hébergement touristique concerné.

Une convention d'échanges de données a été signée par le Préfet de la Savoie et le Président de l'APTV en juillet 2018.

L'APTV transmet à chaque commune concernée le fichier des PC.

Chaque commune doit renseigner, de façon déclarative, différentes informations pour les permis de construire comprenant des surfaces touristiques uniquement, un ensemble de données :

- suppression des PC non touristiques
- information sur la suite donnée au PC accordé : annulé / caduc / sursis / ouverture de chantier / réalisé / modificatif
- précision du site particulier concerné (pour les communes supports de plusieurs sites)
- nature des surfaces touristiques créées
- renseignements et transmission d'éléments permettant de compléter le tableau et justifiant soit de l'exemption soit de l'application d'un coefficient pondérateur inférieur au coefficient pondérateur « de base » de 1.40.

A partir des données fournies par les communes, et reprécisées en tant que de besoin, l'APTV calcule la détermination des surfaces touristiques pondérées STP correspondant aux surfaces de plancher des constructions après application d'un coefficient pondérateur, tel que précisé dans le SCoT (entre 0.25 et 1.40 selon le type d'hébergement touristique).

En 2021, le calcul a été effectué pour les PC de l'année 2020. La mise à jour du suivi 2018 et 2019 a été également effectué en supprimant les PC non suivis de réalisation (annulés, retirés etc.) ou des PC modificatifs notamment, pour un recalage éventuel du coefficient pondérateur applicable pour le calcul de la STP ou de la STP elle-même.

La Surface Touristique Pondérée est calculée selon les éléments fournis avec les coefficients pondérateurs du SCoT

Catégories du SCoT	Coefficient pondérateur pour calculer la STP
Hôtel classé	0.25
Clubs et villages de vacances, les villages résidentiels de tourisme, les maisons familiales, les Parcs Résidentiels de Loisirs (PRL) sous gestion hôtelière, les gîtes d'étape, les auberges de jeunesse et les résidences de tourisme sous bail emphytéotique ou sous bail à construction garantissant une gestion durable	0.40
Résidences de tourisme avec convention de gestion durée > 18 ans	0.70
Chambre d'hôtes, meublés de tourisme, gîte rural	0.70
Résidences de tourisme sans convention de gestion ou durée < à 18 ans	1.40
Résidences secondaires, hébergements non marchands	1.40

Sans éléments justificatifs, le coefficient pondérateur « de base » appliqué est 1.40.

Le calcul du nb de lits touristiques ou saisonniers créés en appliquant les ratios du SCoT à partir de la décomposition de la surface de plancher selon les différentes catégories.

Type de lit	Surface de plancher par lit (SDP/lit)
1 lit hôtel	45 m ² SDP
1 lit Club	30 m ² SDP
1 lit résidence touristique	20 m ² SDP
1 lit résidence secondaire	15 m ² SDP
1 lit saisonnier	10 m ² SDP

Il est prévu par le SCoT d'imputer sur les quantités disponibles de STP, des projets ci-dessous (même si les permis de construire ont été délivrés préalablement à l'approbation du SCoT, ils sont donc identifiés et intégrés dans le décompte) :

- *Aime-la-Plagne : UTN Aime 2000 (53 000 m² de surface de plancher touristique)*
- *Bourg-Saint-Maurice : UTN de la ZAC des Alpains au chef-lieu et UTN du Club Méditerranée à Arcs 1600*
- *La Perrière : extension de la Tania prévue au PLU (environ 11 950 m² de SDP) ;*
- *La Plagne -Tarentaise : UTN du Hameau des Moutons*
- *Saint-Bon-Tarentaise : UTN de l'hôtel le Hameau et UTN de l'hôtel Courcheneige*
- *Tignes : UTN du Rocher Blanc, UTN de Pramecou et UTN du Club Méditerranée à Val Claret*
- *Val d'Isère : UTN du Coin*

Rappel :

Toute création de logement en résidence secondaire par transformation d'usage est comptabilisée.

Observations :

- La Commune des Allues n'ayant n'a pas encore transmis ses analyses permettant le calcul des pondérations pour les années 2019 et 2020. Il n'y a pas de suivi pour cette commune sur ces deux années-là
- La Commune de Courchevel n'ayant n'a pas encore transmis ses analyses permettant le calcul des pondérations pour l'année 2020. Il n'y a pas de suivi pour cette commune sur cette année 2020.

RESULTATS DU SUIVI DE LA CONSOMMATION DE STP SURFACE TOURISTIQUE PONDEREE

Les chiffres clés :

Au total : une évaluation de près de 200 000m² de STP consommés entre 2018 et 2020, soit un rythme encore trop rapide par rapport à la consommation théorique de 122 000 m² allouée (sur un total de 660 000 m² alloués pour 15 ans).

Plusieurs stations ont consommé en 3 années plus de la moitié de la STP totale allouée pour 15 ans.

Les grandes stations ont beaucoup plus consommé de STP que les stations, petites, moyennes ou satellites. Toutefois certaines stations moyennes ont pris le rythme des grandes stations.

Le rééquilibrage envisagé vers les pôles de vallée ou pôle thermal n'est pas encore amorcé, souvent lié à la construction d'un ascenseur valléen.

Nota : la consommation théorique linéaire cumulée de STP de 3 années (en retirant Courchevel et Les Allues pour les années sans donnée) devrait avoisiner 18% du total de STP allouée pour 15 ans par le SCoT, soit environ 122 000 m² alloués (sur un total de 660 000 m² alloués pour 15 ans).

Détail de la consommation entre 2018 et 2020

Grandes stations

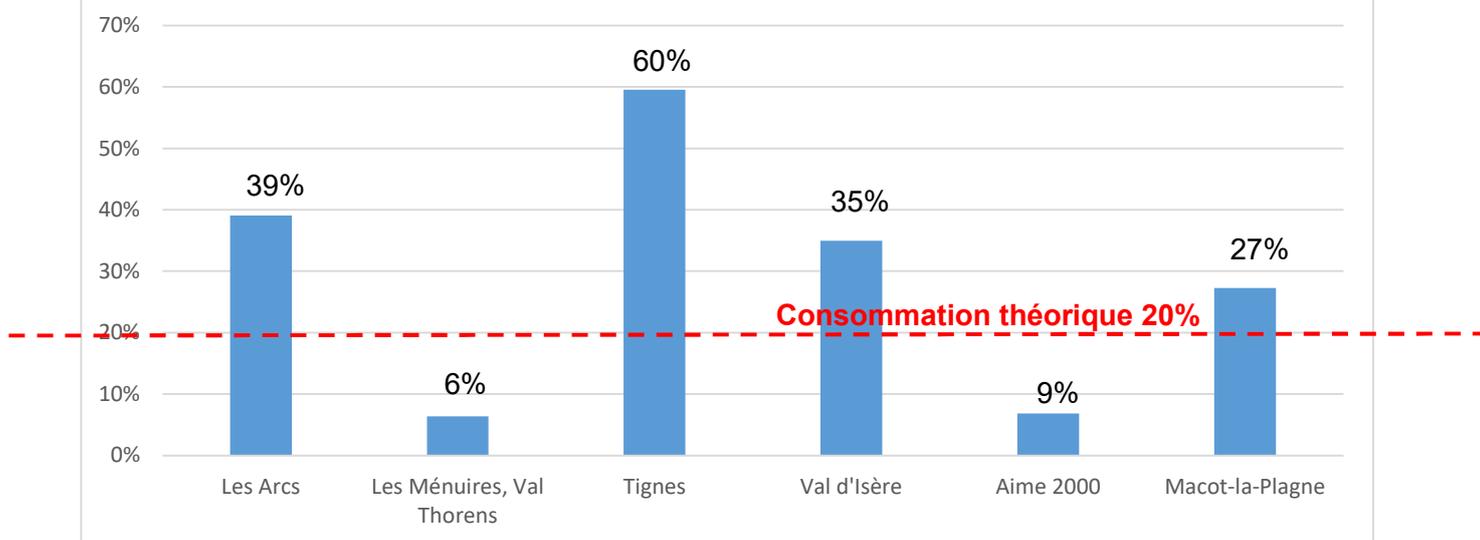
	STP allouée par le SCoT pour 15 ans	Consommation théorique moyenne SCoT pour 3 ans	STP consommée en 2018	STP consommée en 2019	STP consommée en 2020	Total STP 2018 à 2020	Solde STP pour 12 ans à venir
Les Arcs	45 000	9000	13 496	273	3 816	17 585	27 415
Les Ménuires, Val Thorens	45 000	9000	1 269	0	1 608	2 877	42 123
Tignes	45 000	9000	13 609	2 752	10 442	26 803	18 197
Val d'Isère	45 000	9000	6 872	4 580	4 274	15 726	29 274
Aime 2000	35 000	7000	3 246	0	0	3 246	31 754
Macot-la-Plagne	30 000	6000	4 010	395	3 777	8 182	21 818
TOTAL	245 000	49 000	42 502	8 000	23 073	74 419	170 581

STATIONS NON ANALYSEES

Courchevel	45 000	9 000	14 820	18 497		33 317	11 683
Vallée de Méribel	45 000	9 000	21 575			21 575	23 425

Les grandes stations ont déjà consommé environ 30% de la STP allouée pour 15 ans par le SCoT, soit un rythme 1,5 fois trop élevé.

Part de STP consommée entre 2018 et 2020 par rapport au total alloué pour 15 ans

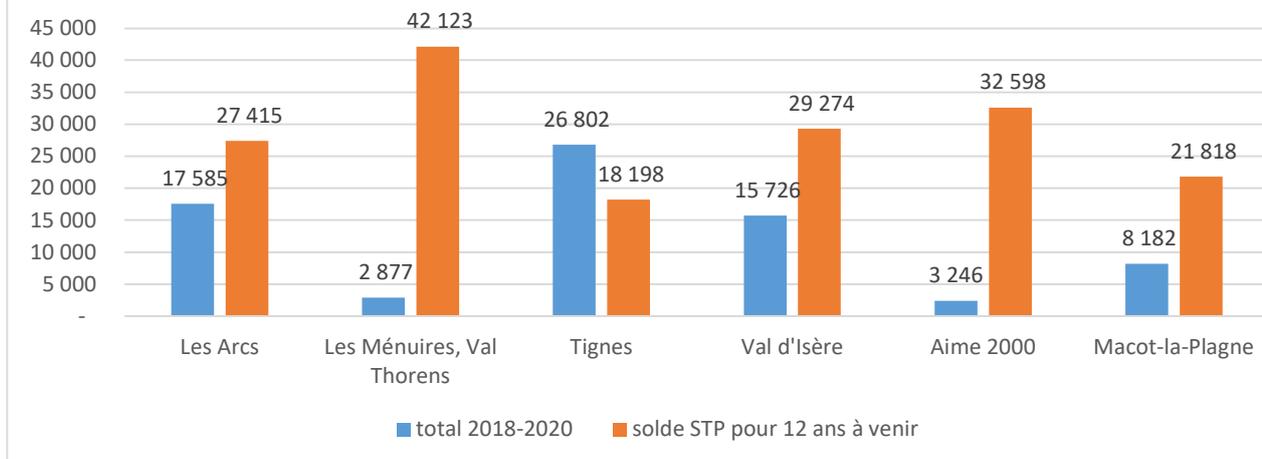


Trait en pointillé rouge : niveau théorique annuel de consommation de STP pour 3 ans, par rapport au total alloué pour 15 ans ($3/15=20\%$)

On constate qu'une majorité des grandes stations se situent nettement au-dessus du niveau de passage très théorique de 1/15ème par an, soit 20% environ pour 3 ans.

Le graphique ci-dessous fait apparaître le solde de STP restant pour les 12 prochaines années, par rapport à la STP consommée entre 2018 et 2020.

STP consommée entre 2018 et 2020 et solde par rapport à la STP totale allouée pour 15 ans

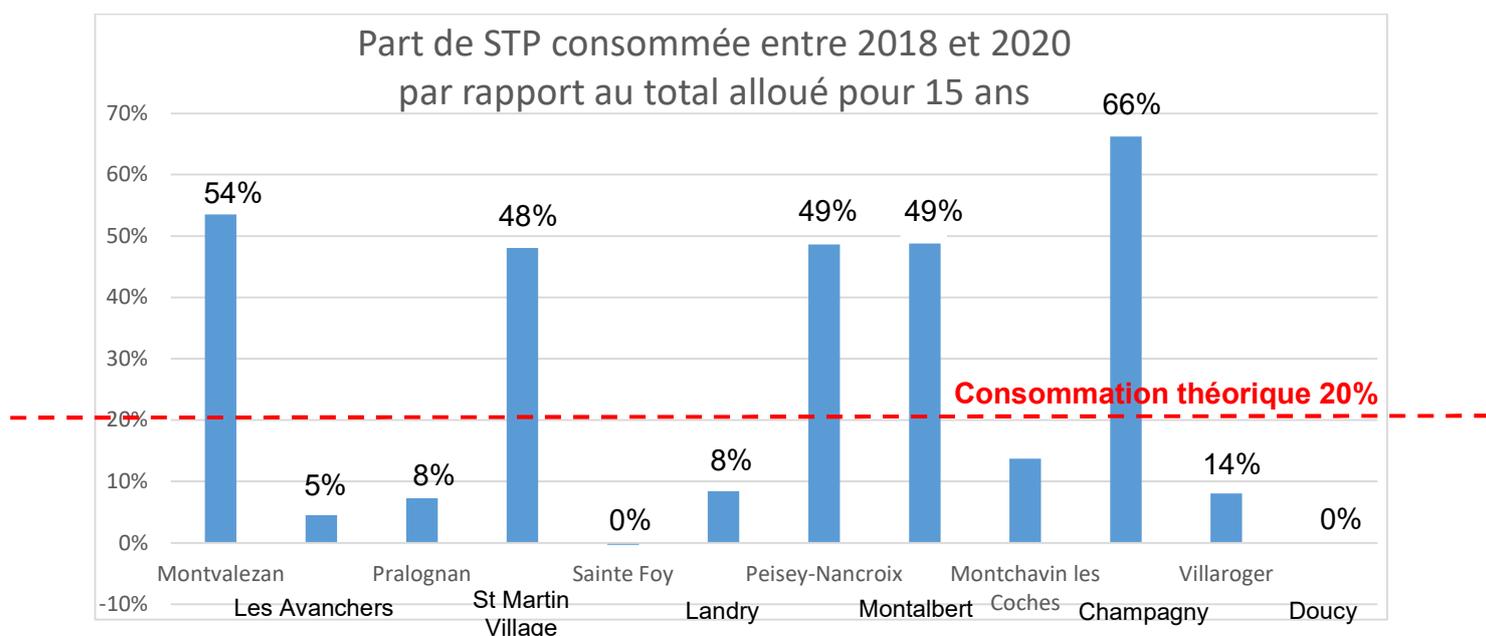


Stations petites, moyennes ou satellites

	STP allouée par le SCoT pour 15 ans	Consommation théorique moyenne SCoT pour 3 ans	STP consommée en 2018	STP consommée en 2019	STP consommée en 2020	Total STP 2018 à 2020	Solde STP pour 12 ans à venir
Montvalezan	32 000	6400	1 019	16 201	-99	17 121	14 879
Les Avanchers	25 000	5000	0	846	280	1 126	23 874
Pralognan	22 500	4500	0	383	1 397	1 780	20 720
Saint Martin Village	18 000	3600	1 148	3 746	3 752	8 646	9 354
Sainte Foy	15 000	3000	0	-50	0	-50	15 050
Landry	14 000	2800	0	333	840	1 173	12 827
Peisey-Nancroix	14 000	2800	120	925	5 764	6 809	7 191
Montalbert	14 000	2800	4 012	-206	2 987	6 792	7 208
Montchavin les Coches	14 000	2800	18	1 253	648	1 919	12 081
Champagny	12 500	2500	2 199	775	5 301	8 275	4 225
Villaroger	12 000	2400	361	393	209	963	11 037
Doucy	8 000	1600	0	0	0	0	8 000
TOTAL	201 000	40 200	8 877	24 599	21 933	54 554	146 446

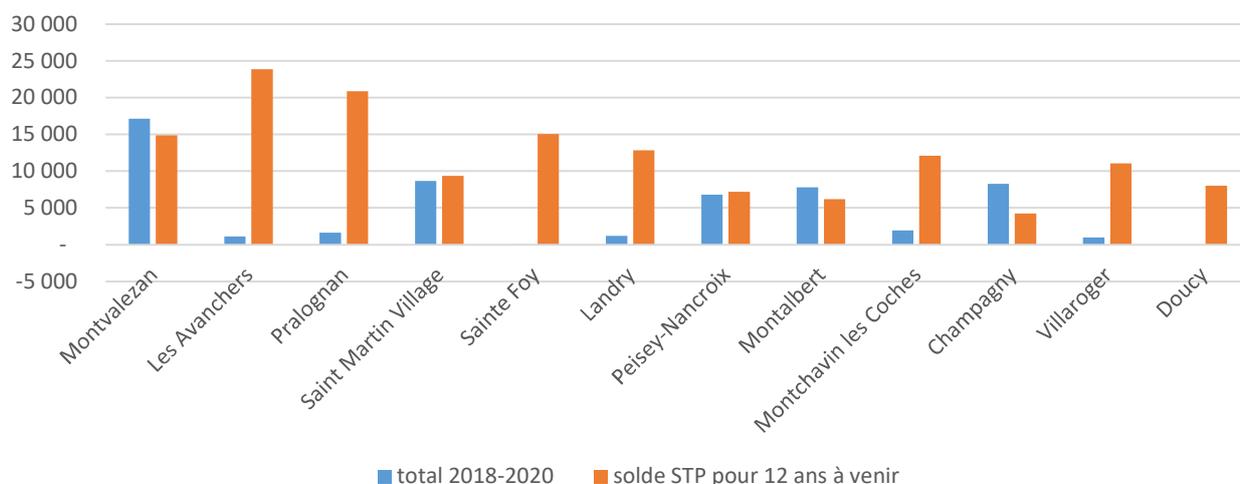
STATIONS NON ANALYSEES							
Saint Bon Chef-lieu	5 000	1000	550	91		641	4 359
La Perrière	14 000	2800	12 253	0		12 253	1 747

Les stations petites, moyennes ou satellites ont déjà consommé près de 28% de la STP allouée pour 15 ans par le SCoT, à comparer aux 20% de la moyenne théorique à 3 ans.



Consommation de 27% de la STP allouée : un rythme environ 1,4 fois trop rapide

Part de STP consommée entre 2018 et 2020 par rapport au total alloué pour 15 ans



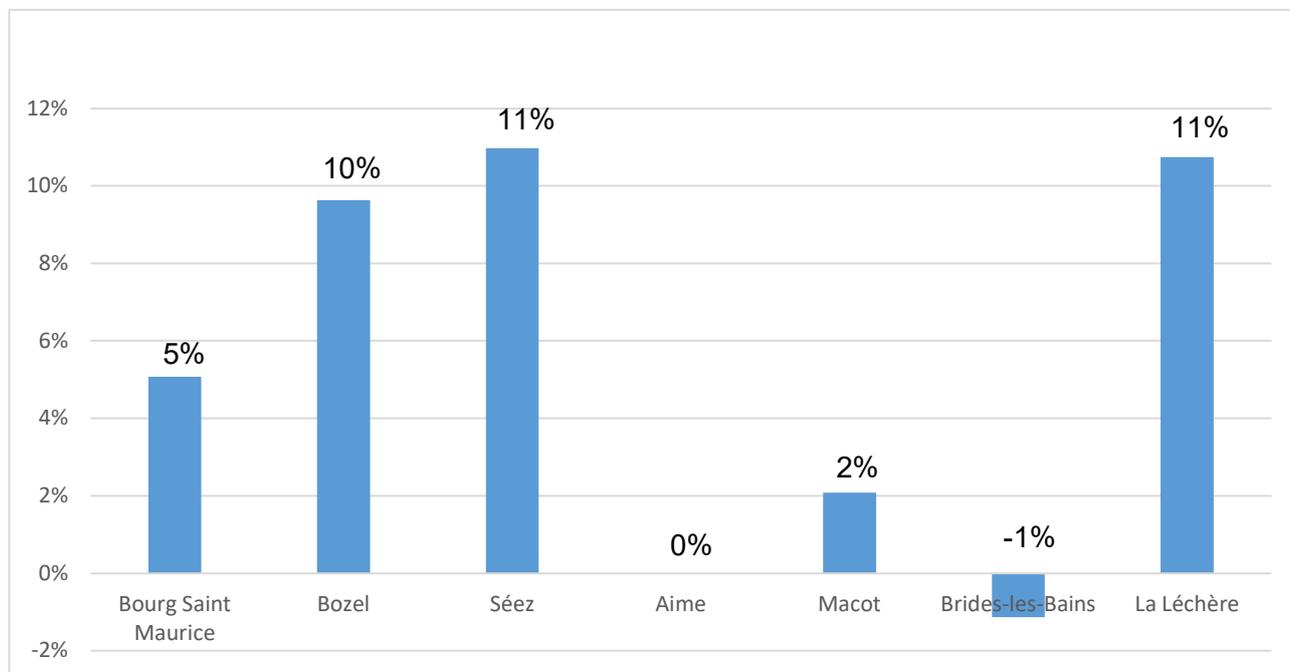
Pôles de vallée ou pôle thermal

	STP allouée par le SCoT pour 15 ans	Consommation théorique moyenne SCoT pour 3 ans	STP consommée en 2018	STP consommée en 2019	STP consommée en 2020	Total STP 2018 à 2020	Solde STP pour 12 ans à venir
Bourg Saint Maurice	27 000	1 800	1 369	0	0	1 369	25 631
Bozel	25 000	1 667	0	0	2 406	2 406	22 594
Séaz	18 000	1 200	0	367	1 608	1 975	16 025
Aime	12 000	800	0	0	0	0	12 000
Macot	10 000	667	134	0	74	208	9 792
Brides-les-Bains	8 000	533	-2 489	158	2 240	-91	8 091
La Léchère	5 000	333	116	288	133	537	4 463
TOTAL	105 000	21 000	-870	813	6 461	6 404	98 596

Les pôles de vallée ou pôle thermal ont consommé environ 6% de l'enveloppe de STP allouée pour 15 ans par le SCoT, à comparer aux 20% de la moyenne théorique à 3 ans.

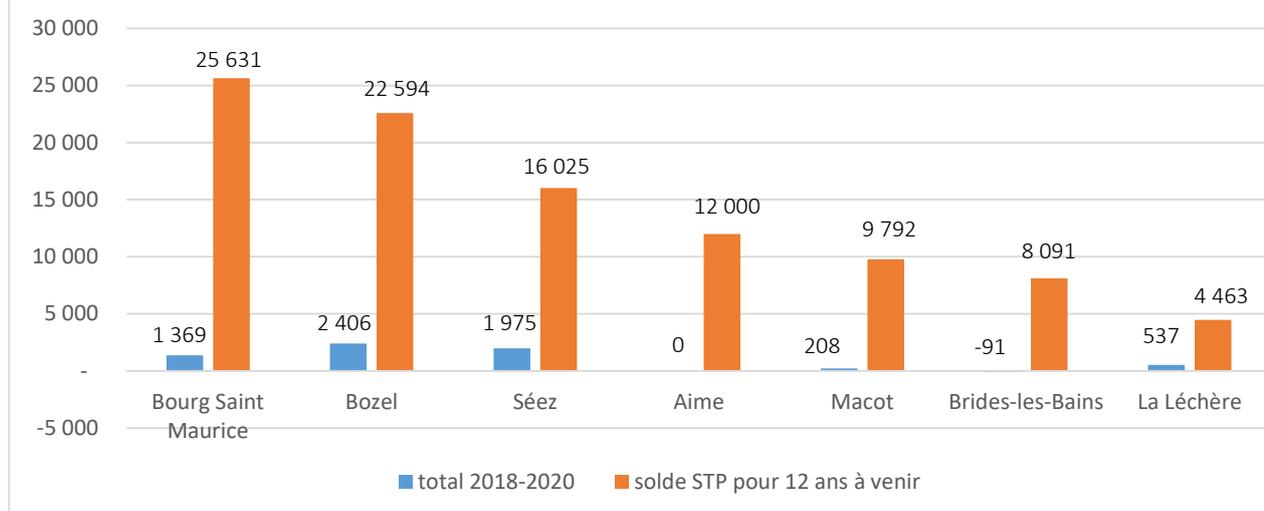
Part de STP consommée entre 2018 et 2020 par rapport au total alloué pour 15 ans

Consommation théorique 20%



Le rééquilibrage souhaité par le SCoT vers les pôles de vallée n'est pas encore engagé, principalement en raison du fait qu'il est conditionné à la réalisation des ascenseurs de vallée, dont seul celui de Bozel-Courchevel est en phase pré-opérationnelle.

Part de STP consommée entre 2018 et 2020 par rapport au total alloué pour 15 ans



Récapitulatif général

	STP allouée par le SCoT pour 15 ans	Consommation théorique moyenne SCoT pour 3 ans	STP consommée en 2018	STP consommée en 2019	STP consommée en 2020	Total STP 2018 à 2020	Solde STP pour 12 ans à venir
Grandes stations	245 000	49 000	42 502	8 000	23 073	73 575	171 425
Stations petites, moyennes ou satellites	201 000	40 200	8 877	24 599	21 933	55 409	145 591
Pôles de vallée ou pôle thermal	105 000	21 000	-870	813	6 461	6 404	98 596
TOTAL	551 000	110 200	50 509	33 412	51 467	135 388	415 612

Les certaines **grandes stations** et stations moyennes ont particulièrement consommé le quota de Surface Touristique Pondérée alloué pour 15 ans : pour Tignes, Montalbert, Montvalezan-La Rosière ou Champagny, la consommation cumulée entre 2018 et 2020 représente **plus de la moitié de la STP** totale allouée respectivement, Saint Martin de Belleville et Peisey atteignent presque la moitié de consommation.

Il s'agit là d'un signal d'alerte sur les volumes d'hébergement construits, qui restent très importants. Si les opérations importantes (plus de 5000m² ou les UTN) sont plutôt bien maîtrisées (conventionnement, lits professionnels marchands), il se développe encore en diffus trop d'opérations entre 1000 et 3000m² qui échappent à l'encadrement des communes.

Pour ce qui concerne les **pôles de vallée ou pôle thermal**, le rééquilibrage envisagé vers les pôles de vallée ou pôle thermal reste à engager.

Evaluation des lits touristiques produits à partir des ratios du SCoT

Une évaluation des lits touristiques construits a été effectuée à partir des ratios du SCoT.

Pour mémoire, le SCoT retient les équivalences suivantes :

	SURFACE DE PLANCHER PAR LIT (SDP / lit)	SURFACE TOURISTIQUE PONDÉRÉE PAR LIT (STP / lit)
1 lit hôtel	45 m ² SDP	11,25 m ² STP
1 lit Club	30 m ² SDP	12 m ² STP
1 lit Résidence touristique	20 m ² SDP	14 m ² STP
1 lit Résidence secondaire	15 m ² SDP	21 m ² STP

Le SCoT souhaite limiter la production à **3 000 lits touristiques neufs par an**, pour permettre aux stations de préserver le nombre de lits marchands dont elles disposent aujourd'hui et de développer de manière équilibrée l'accueil des touristes en vallée.

Restructurer l'immobilier touristique : le SCoT donne la priorité à la réhabilitation, à la diversification et au renforcement de l'offre de lits marchands dans l'enveloppe urbaine existante.

Pour favoriser la réhabilitation des hébergements existants, lors de la révision générale des Plans locaux d'urbanisme, les secteurs nécessitant des dispositions particulières pour favoriser la réhabilitation des constructions existantes seront identifiés et des règles incitatives seront prévues dans ces secteurs.

Le rythme de construction de lits neufs est significativement diminué, passant d'environ 5000 lits nouveaux par an à environ 3000, soit environ 2000 lits supplémentaires par an compte tenu de la disparition de lits existants dans le cadre des restructurations des hébergements ou leur réaffectation au logement des saisonniers. La régulation des hébergements touristiques nouveaux dans les stations touristiques de Tarentaise est indispensable pour optimiser la gestion des ressources, réduire l'empreinte écologique et ne pas augmenter les flux sur les accès déjà saturés les samedis de pointe. Le seuil de 3000 lits neufs a été déterminé de façon à permettre aux stations de Tarentaise de préserver le nombre de lits marchands dont elles disposent aujourd'hui, et de développer de manière équilibrée l'accueil des touristes en vallée. La notion de lit touristique étant difficilement opposable, et le critère de la surface de plancher tendant à pénaliser les hébergements marchands, la création des nouvelles surfaces est régulée par le mécanisme de la Surface Touristique Pondérée (STP) qui module la surface de plancher par un coefficient favorisant les hébergements marchands et pénalisant les résidences secondaires. Pour maîtriser les flux, des conditions d'étalement des arrivées et départ hors samedi ont été introduites.

En l'absence de données sur les communes de Courchevel et des Allues, l'analyse est réalisée sur la Tarentaise sans prendre en compte ces 2 communes. Ainsi, le rythme de construction annuel de nouveaux lits s'élèvent pour le reste de la Tarentaise à environ 2600 lits selon la répartition géographique et la trame territoriale du SCoT.

Les premiers éléments de bilan effectués, à partir des fichiers de calcul de STP par commune indiquent les résultats suivants.

De façon cohérente avec les chiffres de STP annuels, supérieurs à la moyenne théorique envisagée par le SCoT, il apparaît que la production de lits neufs, calculée à partir des ratios du SCoT et déduisant les éventuels lits touristiques détruits par opération de requalification / démolition, sont supérieurs aux 2 600 lits envisagés.

Dans le tableau ci-dessous, les années 2019-2020 s'approchent des 2 600 nouveaux lits annuels. Le rythme, même s'il apparaît moins fort de construction de nouveaux lits (plus d'opérations de démolitions-reconstruction constatées), reste encore élevé. Cette moyenne cache des disparités territoriales fortes entre certaines grandes stations (les Arcs, Tignes) et des stations moyennes (Saint Martin de Belleville, Montvalezan, Champagny, Peisey-Nancroix, Montalbert) qui construisent plus vite que les autres et notamment que les pôles de vallée.

Il est aussi important de rappeler que ces premières années subissent un effet de rattrapage avec la réintégration de PC éventuellement délivrés avant la date d'opposabilité du SCoT mais devant être pris en compte dans les enveloppes et ratios déterminés au SCoT (cela concerne 7 UTN structurantes délivrées avant le SCoT). Également, le décompte intègre la réalisation d'importantes opérations telles que les club med (Les Arcs, La Rosière, Tignes) qui ne se réalisent qu'une fois. C'est bien la tendance d'évolution qui est à regarder.

	En équivalent nb de lits pour 15 ans	En équivalent nb de lits pour 3 ans	Nb de lits théoriques 2018	Nb de lits théoriques 2019	Nb de lits théoriques 2020	Nb de lits théoriques 2018-2020	% réalisé sur enveloppe totale
Courchevel	3 200	640	851	954	-	-	-
Les Arcs	3 200	640	1 179	13	182	1 374	43%
Les Mén., Val Thorens	3 200	640	107	0	17	124	4%
Tignes	3 200	640	1 138	244	764	2 146	67%
Val d'Isère	3 200	640	460	273	232	965	30%
Vallée de Méribel	3 200	640	1 138	-	-	-	-
Aime 2000	3 600	720	287	0	0	287	8%
Macot-la-Plagne	2 100	420	277	19	291	587	28%
Montvalezan	2 300	460	134	1 300	-50	1 384	60%
Les Avanchers	1 800	360	0	40	13	53	3%
Pralognan	1 600	320	0	18	67	85	5%
Saint Martin Village	1 300	260	163	201	99	463	36%
Sainte Foy	1 100	220	0	-4	0	- 4	0%
Landry	1 000	200	0	14	60	74	7%
La Perrière	1 000	200	628	0	-	-	-
Peisey-Nancroix	1 000	200	6	59	315	380	38%
Montalbert	1 000	200	287	-18	160	429	43%
Montchav. les Coches	1 000	200	1	60	31	92	9%
Champagny	890	178	122	51	311	484	54%
Villaroger	850	170	17	19	10	46	5%
Doucy	550	110	0	0	0	-	0%
Saint Bon Chef-lieu	350	70	37	4	-	-	-
Bourg Saint Maurice	1 900	380	126	0	0	126	7%
Bozel	1 800	360	0	0	115	115	6%
Séez	1 300	260	0	17	77	94	7%
Aime	850	170	0	0	0	-	0%
Macot	700	140	6	0	4	10	1%
Brides-les-Bains	550	110	-99	8	107	16	3%
La Léchère	350	70	6	15	6	27	8%
TOTAL sans les Allues et Courchevel	40 340	8 068	4217	2329	2811	9 357	23%

Densification de l'urbanisation touristique et gestion économe de l'espace

Le SCoT vise également à donner la priorité à la densification dans l'enveloppe existante, pour économiser les artificialisations d'espaces agricoles et naturels.

Il prévoit les objectifs de densifications suivants pour les nouvelles opérations touristiques :

- Grandes stations : au moins 250 lits / ha
- Stations moyennes ou satellites : au moins 175 lits / ha
- Pôles touristiques de vallée et thermaux : au moins 150 lits / ha

Une approche de la densité en nombre de lits touristiques (calculé à partir des ratios SCoT) / ha de surface de terrain d'assiette a été effectuée pour les principales opérations touristiques de plus de 1 000 m² de surface de plancher réalisées en 2018, 2019 et 2020 (Les Allues pour la seule année de 2018 et Courchevel 2 ans 2018 et 2019).

Il en ressort les résultats suivants :

Station	Nombre moyen de lits / ha	(Nombre d'opérations utilisée pour les calculs)
Bourg Saint Maurice	363	2
Brides les Bains	486	2
Courchevel	431	11
Méribel Les Allues	474	5
Val d'Isère	411	3
Les Belleville	617	4
Champagny	438	2
Tignes	439	10
Aime La Plagne	389	1

Quel que soit le type de station, on constate que la densité est très largement supérieure aux minima prévus par le SCoT

Nota : certaines stations ou opérations n'ont pu être investiguées, soit par manque d'élément disponible concernant la surface de terrain utilisé pour les nouvelles opérations touristiques soit en raison des caractéristiques des opérations (extension de l'existant ou opérations mixtes (habitat/économie et tourisme)).

Rappel des objectifs du SCoT sur la réduction des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que le développement des ENR

- atteindre 29 % de production d'énergie renouvelable en 2020,
- réduire d'ici 2020 de 34 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au seuil de 2005
- réduire les consommations d'énergie primaire et d'émissions de polluants atmosphériques (pas d'objectif chiffré)

Le SCoT mentionne aussi les objectifs TEPOS :

- Diminution de 42% d'énergie consommée en 2050 par rapport à 2014
- 50% de l'énergie consommée provient des ENR en 2050

Rappel des objectifs nationaux et européens

- Plan climat (2012) : règles des 3x20 (-20% / 1990)
- Objectif loi climat-énergie (2019) : -40% en 2030 / 1990 pour les GES ; 32% d'ENR en 2030.
- Europe (cop 26 - accords de Paris) : pour la France -37% GES par à 2005 en 2030

Précisions sur les données utilisées sur la thématique ENERGIE-GES-AIR-CLIMAT

Source des données : Observatoire Régional climat, Air et Energie (ORCAE, ATMO), EDF, Météo-France, AGATE, APTV. Les données énergétiques sont proposées à climat normal (corrigé des effets de la température) en GWh, et les consommations de la branche énergie ne sont pas prises en compte. La dernière actualisation concerne l'année 2018, 2019 pour les ENR, 2020 pour les indicateurs climatiques.

Précaution d'usage

Les indicateurs proposés par l'ORCAE sont issus d'un travail de modélisation dont l'objectif principal est de permettre la comparaison entre communes et EPCI et de répondre aux besoins des outils de planification comme les PCAET. C'est pour cette raison que la modélisation a été préférée aux mesures in situ (et aussi pour gagner en temps de travail et en répliquabilité), mais cela joue négativement sur la précision des données. Bien sûr, les sorties de modèles sont confrontées à un grand nombre de mesure de terrain remontées par des opérateurs locaux, ce qui permet de les ajuster pour que les résultats soient les plus proches de la réalité. Mais il restera toujours des marges d'erreur : il faut donc garder à l'esprit que l'interprétation des évolutions ou des différences entre indicateurs ou EPCI est hasardeuse si on s'intéresse aux détails.

Les indicateurs annuels et l'évolution sur le long terme de grandes quantités sont utiles pour établir des diagnostics et comprendre les enjeux et les marges de manœuvre du territoire. Mais en aucun cas ils ne peuvent servir comme des indicateurs des effets d'une politique locale (en mode suivi-évaluation). Dans ce cas, il faut privilégier la mise en place d'indicateurs locaux dont les mesures proviennent directement du territoire, si cela est évidemment possible.

Ces recommandations s'appliquent à la consommation d'énergie, aux émissions de gaz à effet de serre, aux émissions de polluants (en dehors des mesures issues des stations ATMO). Pour les ENR, l'incertitude réside surtout dans le comptage des installations et les potentiels ENR. Enfin, les données et analyse de vulnérabilité des effets du changement climatique ne sont pas soumis à la modélisation, ce sont des observations locales. »

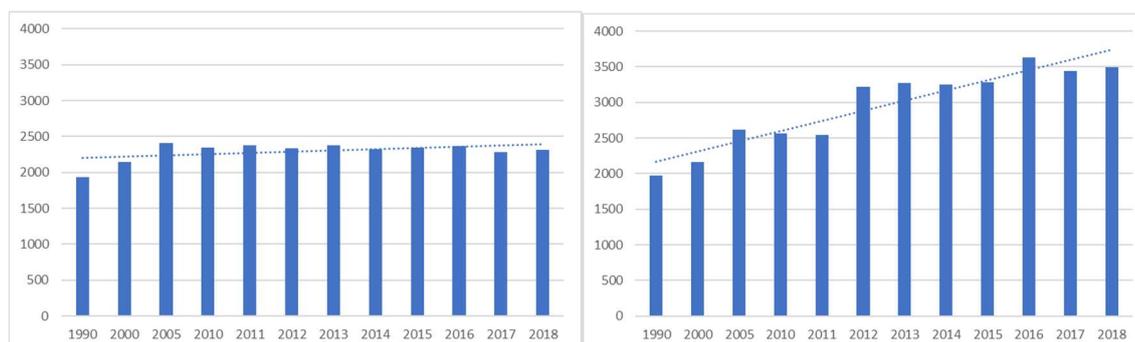
Consommation d'énergie

Les chiffres clés : 30% de la consommation globale d'énergie sur le territoire est imputable au secteur tertiaire (contre 15% à l'échelle départementale). Ce secteur consomme massivement de l'électricité. Le secteur industriel est aussi un gros consommateur.

La consommation globale d'énergie finale totale en 2018 du territoire du SCoT s'élève à 3493 GWh (gigawatt-heure) tous secteurs confondus, c'est-à-dire avec l'industrie (hors branche énergie), le tertiaire, le résidentiel, le transport routier (ces 4 secteurs représentent 99% de la consommation finale), l'agriculture, la gestion des déchets.

L'industrie est un cas particulier qui totalise 34% de la consommation finale en 2018.

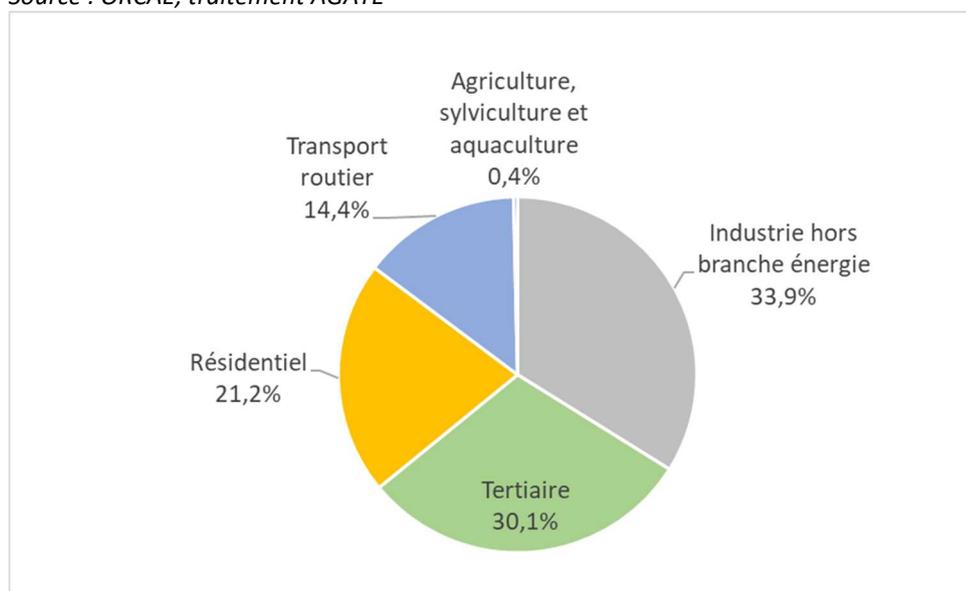
Avec +40% depuis 2005, c'est le seul secteur qui a vu sa consommation énergétique augmenter.



Evolution de la consommation totale depuis 1990.

A gauche, sans le secteur Industrie, à droite, avec le secteur Industrie.

Source : ORCAE, traitement AGATE

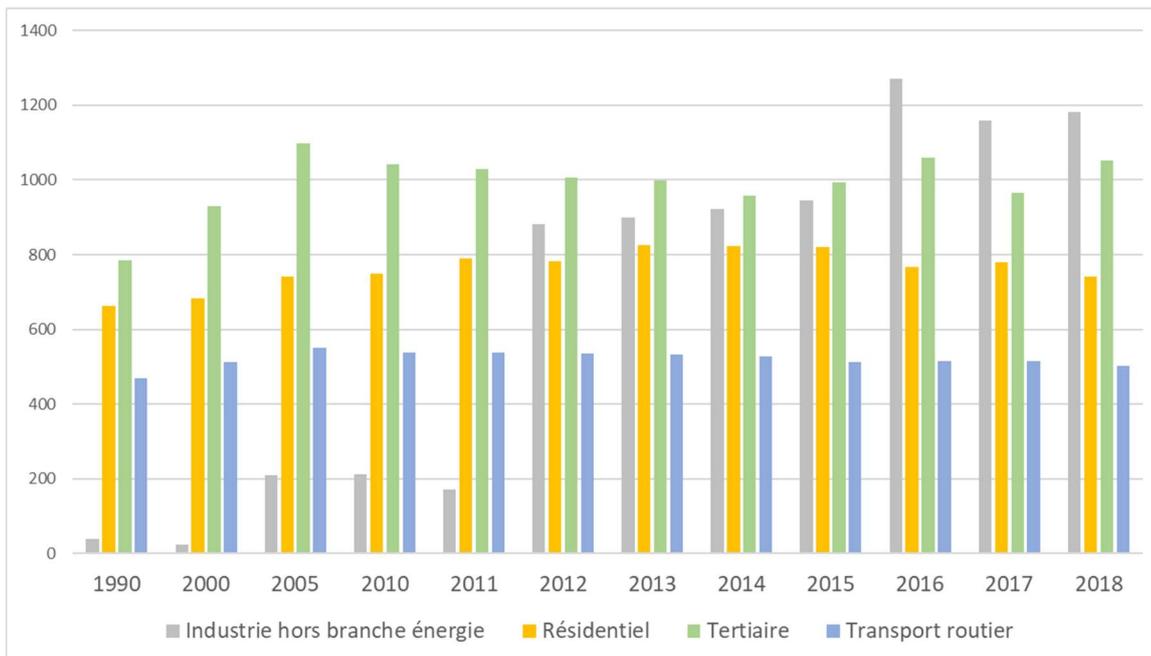


Part de chaque secteur dans la consommation énergétique totale en 2018.

Source : ORCAE, traitement AGATE

Le secteur industriel est un grand consommateur d'énergie électrique sur le territoire, du même ordre de grandeurs qu'un territoire comme le SCoT de Métropole Savoie.

Idem pour le **secteur tertiaire**, équivalent, toujours dans l'électrique, à une agglomération de plus de 100 000 habitants.

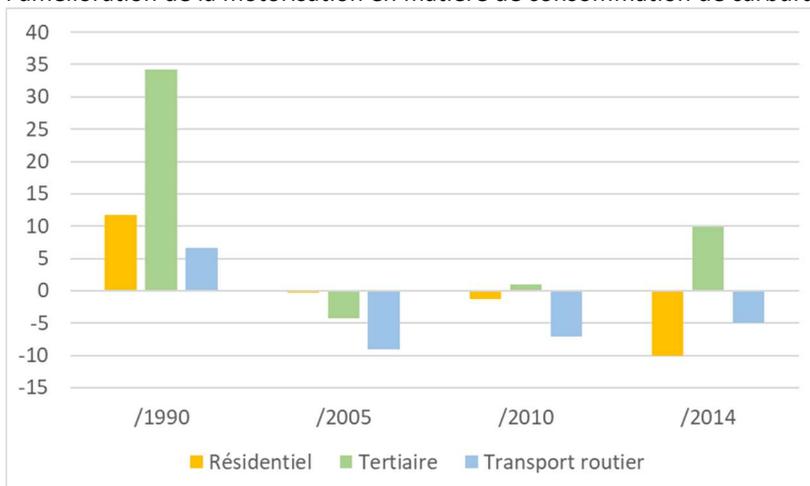


Evolution de la consommation d'énergie par secteur depuis 1990 en GWh.

Source : ORCAE, traitement AGATE

L'évolution de la consommation d'énergie est semblable sur le long terme à ceux d'autres territoires alpins ou de piémont, avec un pic en 2005 lié à une activité économique nationale et mondiale très dynamique, puis une baisse avec la crise de 2008, suivi d'une stagnation et d'une reprise à partir de 2015-2016.

On observe par ailleurs une baisse de la consommation d'énergie pour le résidentiel depuis 2015 (-10%), et une stagnation pour le secteur des transports routiers (mais qui tend plus à la baisse qu'à la hausse). Ces deux tendances s'expliquent en partie par le remplacement des chaudières fioul et l'isolation dans le résidentiel, et l'amélioration de la motorisation en matière de consommation de carburant dans le transport.



% d'évolution de la consommation par secteur entre 2018, et les références 1990, 2005, 2010 et 2014.

Source : ORCAE, traitement AGATE

Les objectifs de réduction de la consommation par rapport à 1990 (-20%) ne sont pas atteints, le territoire s'étant fortement développé autour du secteur touristique.

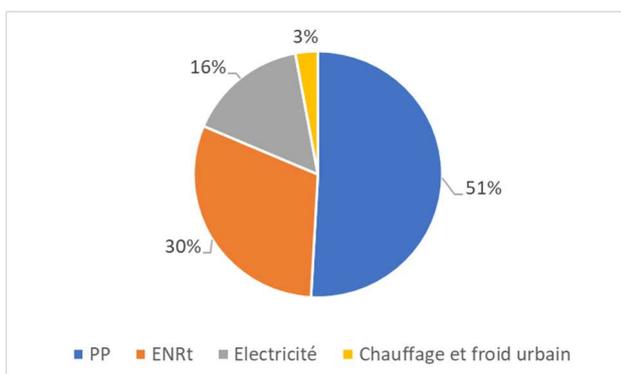
Mais l'électricité, énergie massivement utilisée sur le territoire, permet d'atteindre des résultats de réduction des émissions de gaz à effet de serre (voir chapitre GES).



Part de chaque type d'énergie dans la consommation du secteur tertiaire (à gauche) et résidentiel (à droite) en 2018.

Source : ORCAE, traitement AGATE

PP : produits pétroliers ; ENRt : Energie renouvelable thermique

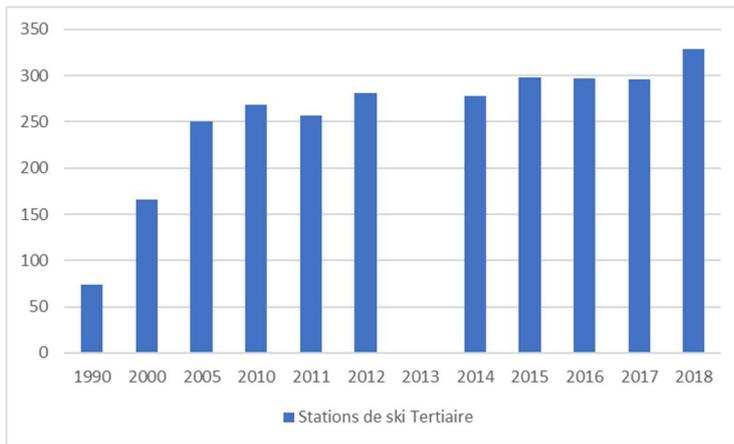


Part de chaque type d'énergie dans la consommation du chauffage dans le secteur résidentiel en 2018.

Source : ORCAE, traitement AGATE

Quelques chiffres :

- ⇒ **Le résidentiel** : la part importante de l'utilisation de produits pétroliers dans le chauffage du secteur résidentiel est une particularité du territoire. D'ailleurs, la baisse de -14% de consommation d'énergie du secteur résidentiel entre 2010 et 2018 provient principalement de la diminution de la consommation d'électricité pour le chauffage, et non des installations fioul qui restent en place. Ce secteur consomme 30% du pétrole utilisé chaque année sur le territoire. **C'est un enjeu fort en termes de transition énergétique afin de diminuer les émissions de GES.**
- ⇒ **Les stations de ski** : 40% de la consommation d'électricité du secteur tertiaire est provoqué par le fonctionnement des remontées mécaniques y compris la neige de culture. Le reste concerne la branche bâtiment (voir le zoom sur la composition de ces catégories ci-dessous).



Evolution de la consommation d'électricité dans le secteur tertiaire, branche « stations de ski »

Source : ORCAE, traitement AGATE

⇒ **Les transports** : 64% de la consommation de produits pétroliers provient de l'utilisation de véhicules légers, le reste par des utilitaires.

Détails des catégories du secteur Tertiaire pour les calculs de consommation (ORCAE) :

Des huit branches « Bâtiments » définies par le CEREN, ayant recours au chauffage et aux autres usages (eau chaude sanitaire, cuisson, usages spécifiques de l'électricité) : Bureaux ; Cafés Hôtels Restaurants ; Commerces ; Enseignement/Recherche ; Santé ; Habitat communautaire ; Sport, culture et loisirs ; Activités liées aux transports (logistique, transports en commun)

D'autres branches consommatrices d'électricité : Eclairage public ; Consommations générales d'immeubles ; Entrepôts frigorifiques ; Grands centres de recherche publics ou privés ; Locaux de la défense nationale ; Secteur des télécommunications ; Secteur de l'eau ; Secteur de l'édition ; Datacenters ; Remontées mécaniques des stations de ski

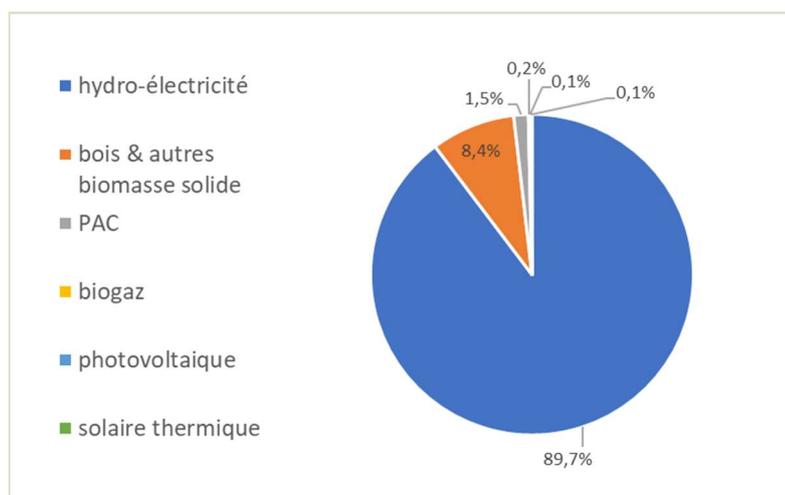
Production d'énergie

Les chiffres clés : Hydroélectricité (90%) et bois (8%) se partagent la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Objectifs relevés en matière de développement des ENR sont : voir introduction

Au 14/09/2021, certaines données de production d'énergie de l'ORCAE sont erronées sur le secteur hydroélectrique et pas encore corrigées. Elles ont été complétées par des données EDF et DDT.

En 2018, le territoire a consommé 3 509 GWh d'énergie finale (2 310 GWh sans le secteur industriel) et a produit au total 2 146 GWh d'énergie (220 GWh sans l'hydroélectricité).



Part de chaque types d'ENR dans la production d'énergie.

Source : ORCAE, traitement AGATE

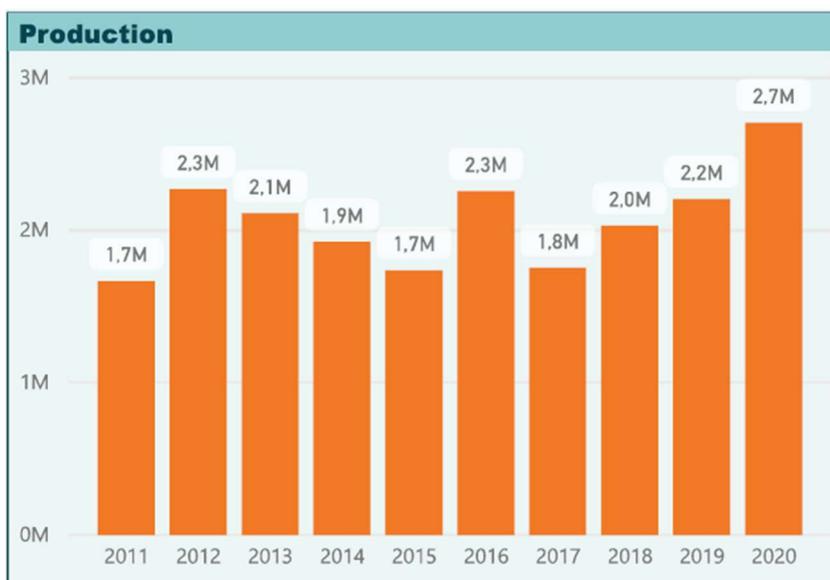
L'hydroélectricité représente 90% de la production totale. Le bois et autres biomasse solides représentent 8% ; les 2% restant concernent les pompes à chaleur, le photovoltaïque et le solaire thermique.

En multipliant par 2 leur production d'énergie, ce sont les pompes à chaleur qui affichent la seule évolution remarquable sur les 9 dernières années.

L'ORCAE propose des évaluations du **potentiel de production renouvelable** par type d'énergie.

Selon ses calculs, **le solaire thermique et le photovoltaïque** sont largement sous exploités et bénéficient d'une forte marge de progression (estimation fournie dans les chapitres ci-dessous). Pour le reste, c'est plus compliqué.

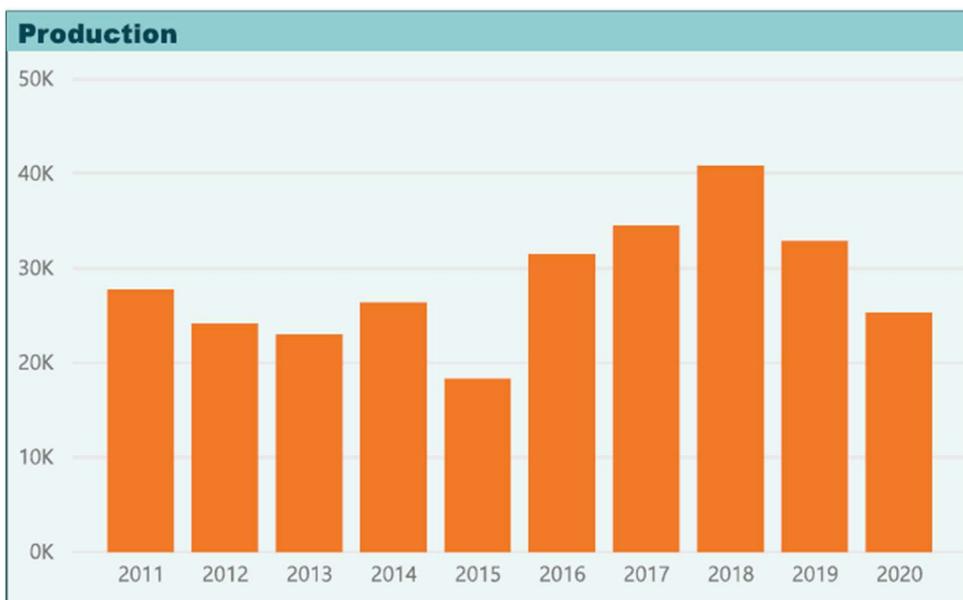
Hydroélectricité (électricité renouvelable électrique)



Production hydroélectrique > 4.5 MW de 2011 à 2020.

Source : EDF

2.7M = 2.7 millions de MWh

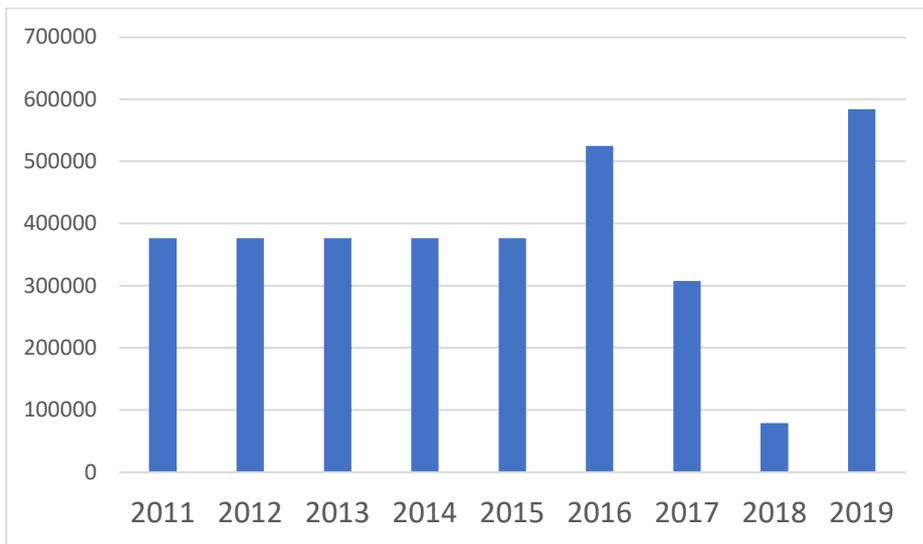


Production hydroélectrique < 4.5MW de 2011 à 2020.

Source : EDF

40K : 40000 MWh

Les graphiques permettent d'apprécier l'évolution de la production globale d'énergie sur le territoire de la production hydroélectrique (> 4.5 MW et <4.5 MW). Les variations de la production sont principalement causées par les variations de la pluviométrie.



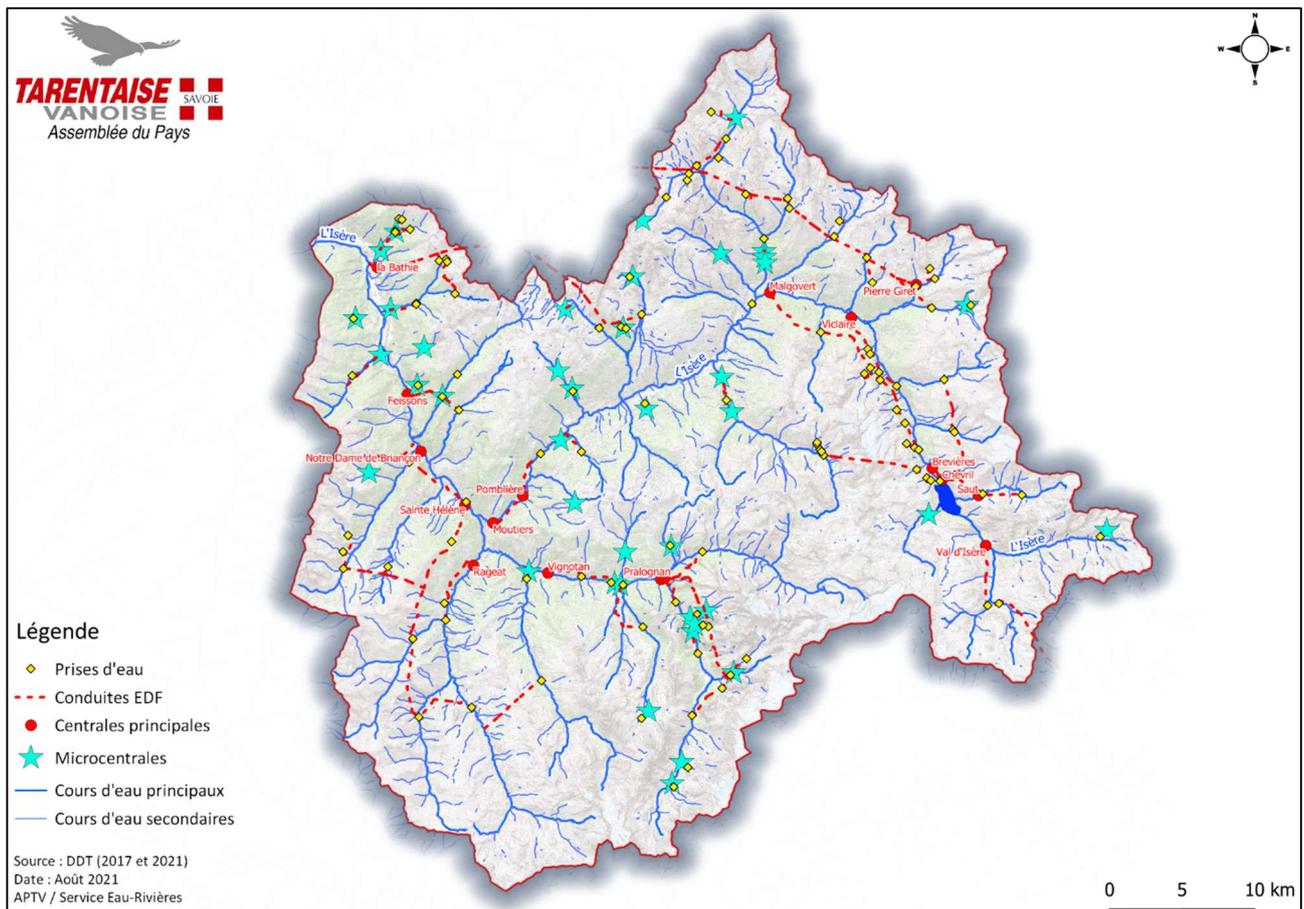
Production pompage de 2011 à 2020.

Source : ORCAE

Le pompage est une technique de stockage de l'énergie électrique qui consiste à remonter de l'eau d'un cours d'eau ou d'un bassin, pour la stocker dans des bassins d'accumulation, lorsque la production d'électricité est supérieure à la demande.

Nota : la chute de la production en 2017 et 2018 est probablement entraînée par les travaux de changement de la turbine Pelton de la centrale EDF de La Coche, seule "grosse" STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) du territoire.

Carte des microcentrales hydroélectriques



Comparaison des données disponibles.

Hydroélectricité	EDF (2020)	ORCAE (2019)	DDT (2021)
NB installations <4.5 MW	5	18	42
NB installations >4.5 MW	18	15	18
Production des installations <4.5 MW	32870 MWh	131883 MWh	58716 MW - <i>Puissance Maximale Brute</i>
Production des installations >4.5 MW	2704996 MWh (~2700 GWh)	1925367 MWh dont pompage (~1900 GWh)	1814578 MW (~1800 GWh) - <i>Puissance Maximale Brute</i>

Source EDF, ORCAE, DDT73. Traitement AGATE

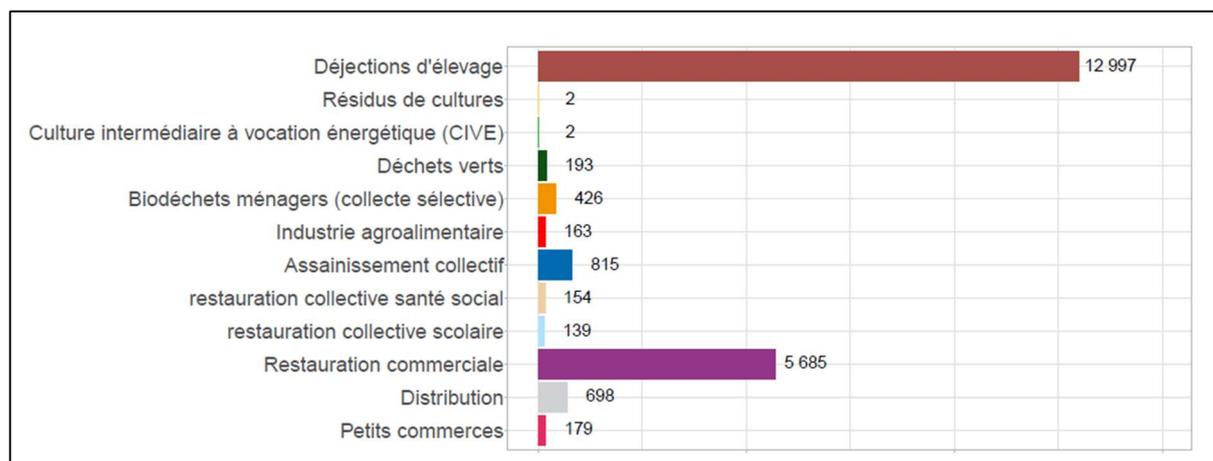
Les données DDT n'indique pas la production en 2021 mais la puissance max de l'installation.

Comme indiqué en début de chapitre, il est difficile d'estimer correctement la production électrique et de formaliser un indicateur fiable à suivre. Il serait nécessaire de comparer les années entre elles mais nous ne disposons pas de données sur des années similaires. La production hydroélectrique peut par ailleurs varier fortement d'une année sur l'autre.

Biogaz (électricité et chaleur renouvelable)

L'ORCAE recense une station biogaz à Courchevel produisant en 2019 2302 MWh et 1036 MWh en valorisation thermique. Elle est active depuis 2016 mais n'a pas fonctionné en 2018.

⇒ **Potentiel annuel de méthanisation du biogaz : 21 452 MWh**

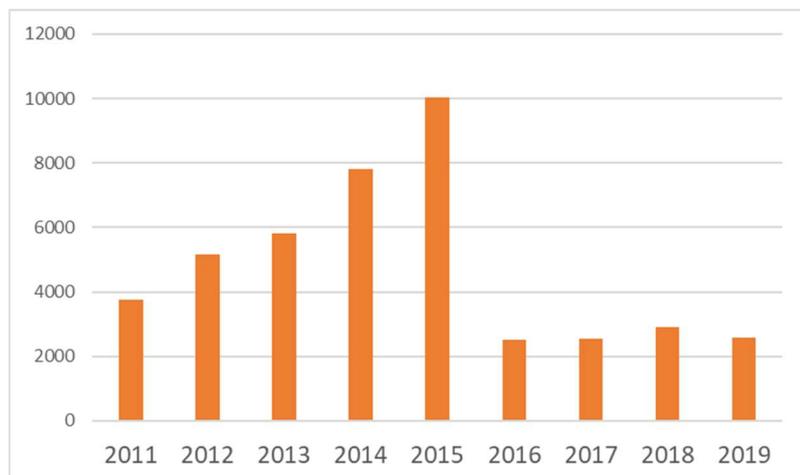


Potentiel de méthanisation sur le territoire en MWh par type d'intrants

Source : ORCAE

Le potentiel semble important mais la mise en place de méthaniseur utilisant les déjections animales et la restauration commerciale demande un gros effort d'investissement, l'implication des parties prenantes et une acceptabilité sociale non garantie (lien avec TEPOS, LEADER...).

Photovoltaïque (électricité renouvelable électrique)

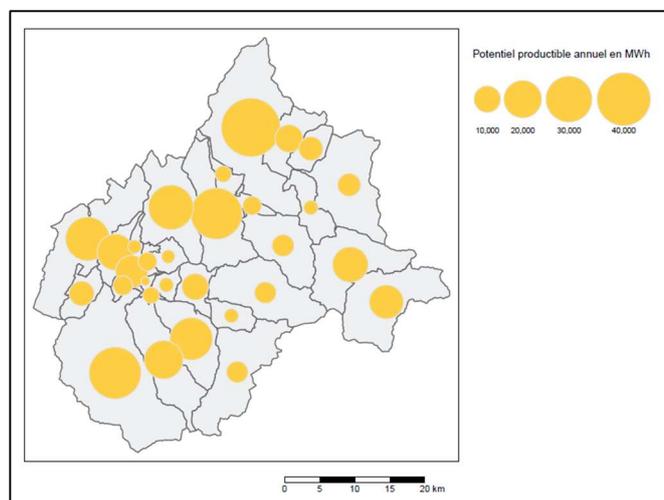


Production en MWh des installations photovoltaïques. Valeurs estimées.

Source : ORCAE

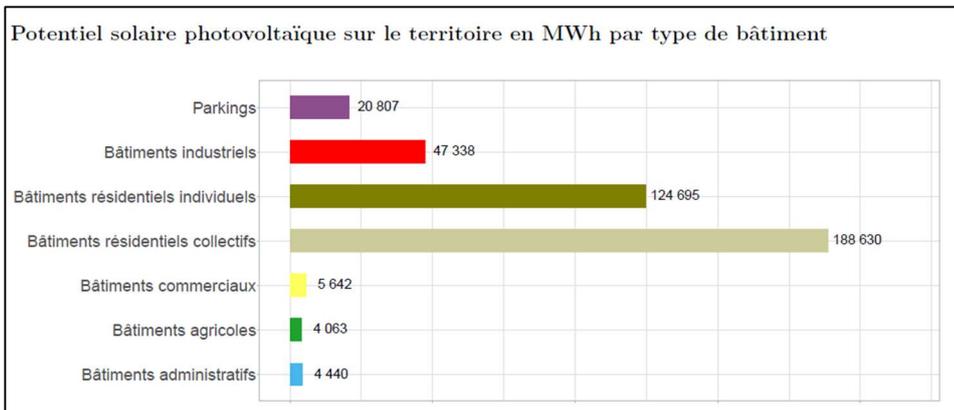
Le nombre d'installations est passé de 427 en 2011 à 597 en 2017 pour retomber à 533 en 2019. La chute brutale en 2016 est probablement due à une différence de méthodologie dans l'estimation de la production... Il s'agit des installations photovoltaïques d'une puissance inférieure à 36kVA qui ne seraient plus prises en compte (majorité des installations domestiques). La production des installations photovoltaïques d'une puissance supérieure à 36kVA a plus que doublé entre 2011 et 2019 (pas de chute inexplicable entre 2015 et 2016). Il est probable que pour les installations photovoltaïques $P < 36\text{kVA}$ l'évolution de la production suivent en réalité la même dynamique

⇒ **Potentiel productible annuel total du photovoltaïque : 395 615 MWh**



Cartographie du potentiel productible par commune

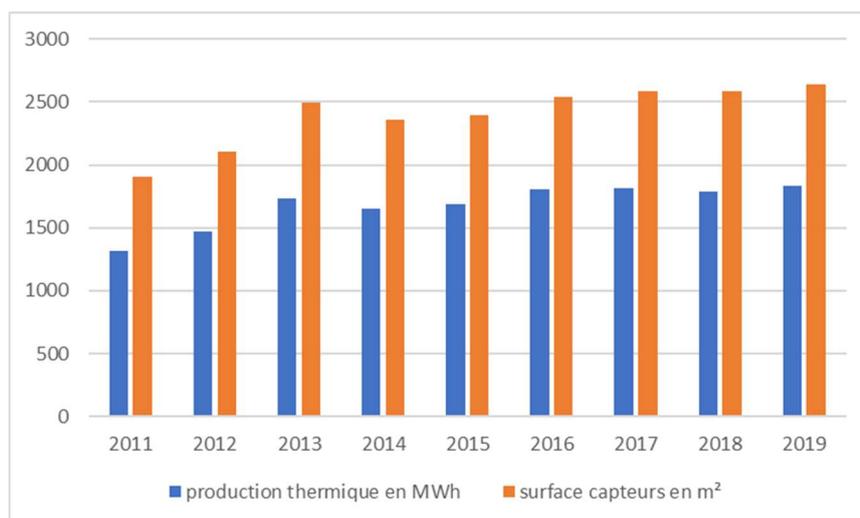
Source : ORCAE



Potentiel solaire photovoltaïque sur le territoire en MWh par type de bâtiment

Source : ORCAE

Solaire thermique (chaleur renouvelable)



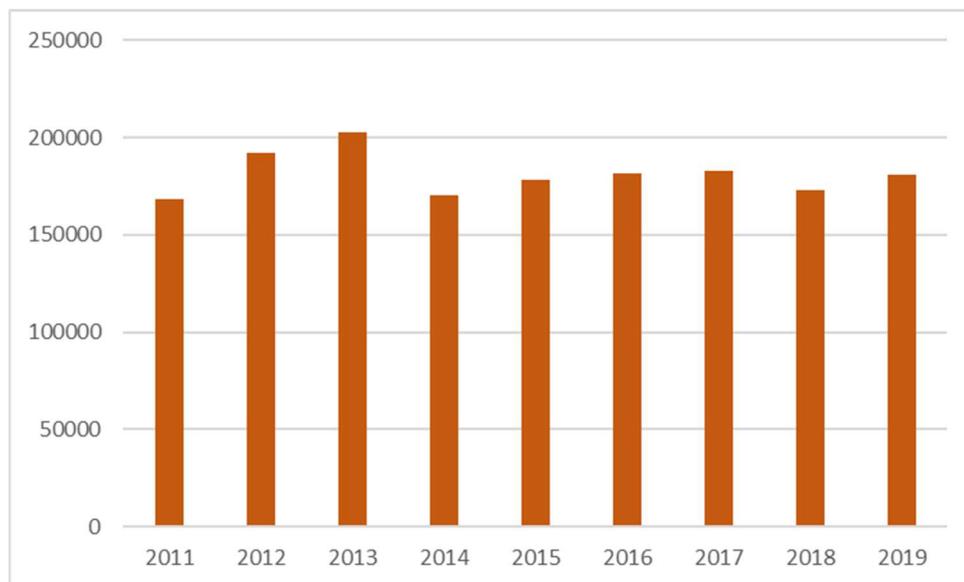
Production (valorisation thermique) et surface du solaire thermique

Valeurs estimées. Source : ORCAE

⇒ **Potentiel productible annuel total du solaire thermique : 451 800 MWh**

Un potentiel important comme pour le photovoltaïque.

Bois énergie et autres biomasses solides (chaleur renouvelable)



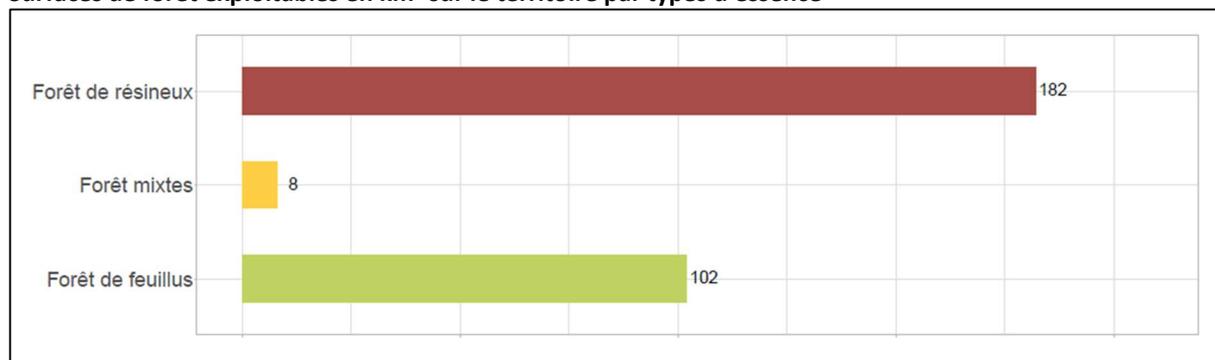
Production en MWh des installations bois énergie (valorisation thermique)

Source : ORCAE

⇒ Surface de forêt exploitable sur le territoire : 291km²

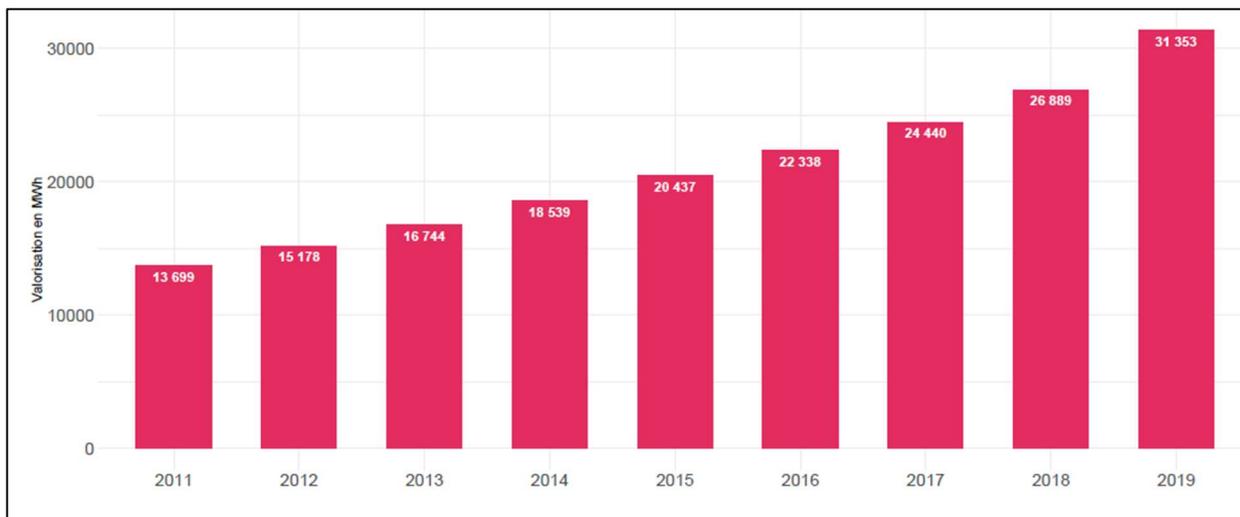
Pour information :

Surfaces de forêt exploitables en km² sur le territoire par types d'essence



Source : ORCAE

Pompe à chaleur (PAC, chaleur renouvelable)



Production estimée des installations PAC

Source : ORCAE

Le nombre de PAC est passé de 634 en 2011 à 1435 en 2019.

Emissions de GES et séquestration carbone

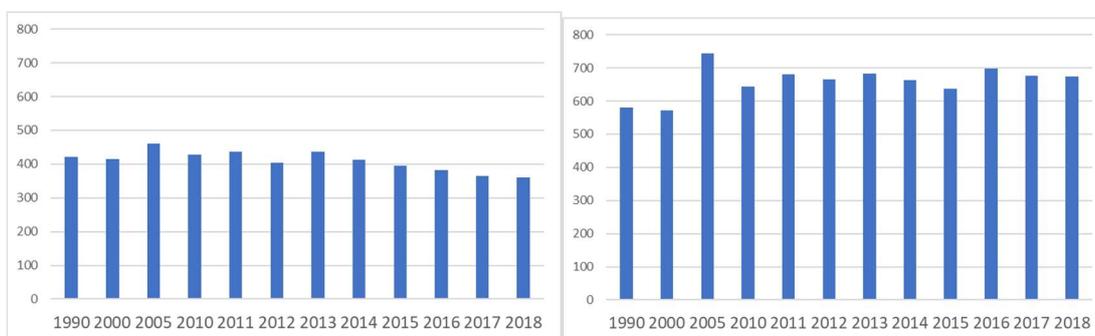
Les chiffres clés : on constate une baisse de 15 % des émissions de GES du territoire depuis 1990 ans, hors secteur industriel. Mais avec ce secteur, on observe une augmentation de +16%. Les objectifs Plan Climat était de réduire de 20% les émissions en 2020 par rapport à 1990. 79% des émissions de GES sont produites par le chauffage et le transport.

Les données énergétiques sont proposées à climat normal (corrigé des effets de la température) en kteqCO₂, et les consommations de la branche énergie ne sont pas prises en compte.

Les émissions de gaz à effet de serre

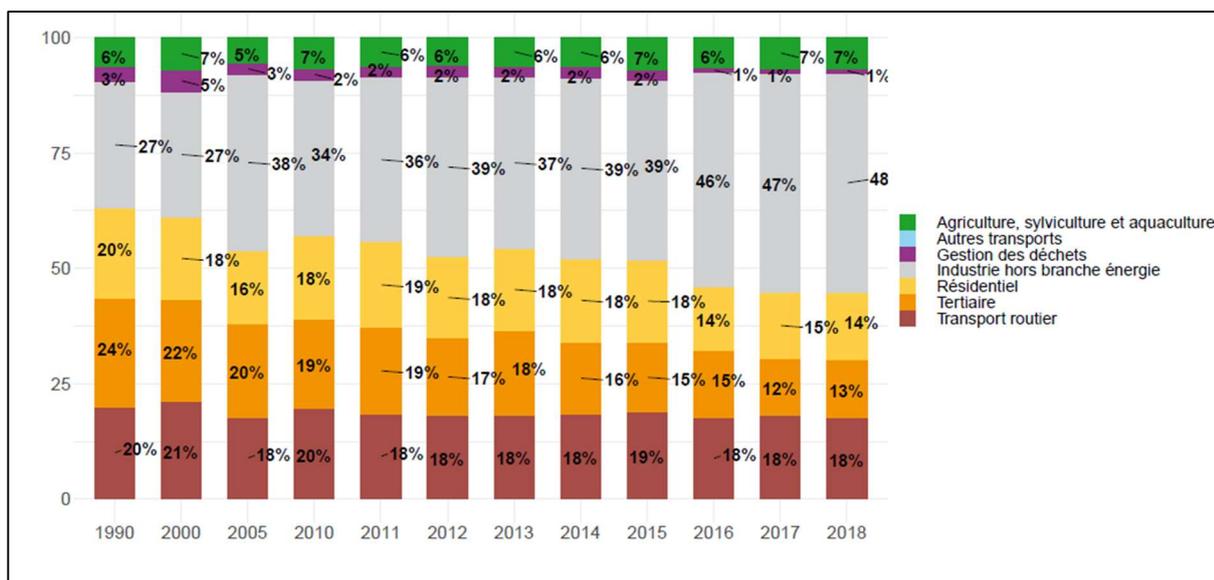
Objectifs relevés en matière de réduction des émissions de GES : voir introduction

Evolution des émissions totales de GES depuis 1990



A gauche, sans le secteur Industrie, à droite, avec le secteur Industrie

Source : ORCAE, traitement AGATE



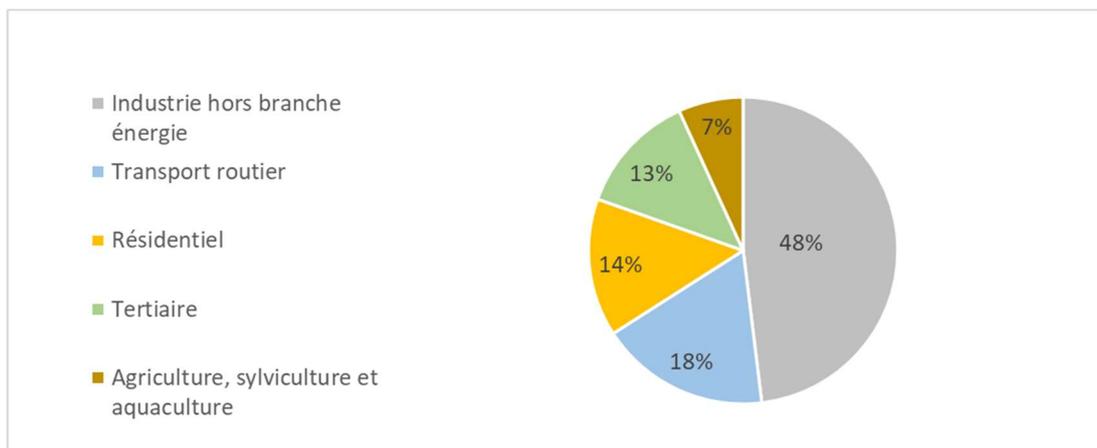
Evolution de la part de chaque secteur dans les émissions totales de GES

Source : ORCAE

En 2018, les émissions de GES, hors industrie, sont produites :

- en premier lieu par les transports,
- puis par le secteur résidentiel avec la part importante d'utilisation de produits pétroliers dans le chauffage,

- et enfin, malgré l'utilisation massive d'électricité, par le secteur tertiaire, qui consomme une grande quantité d'énergie.



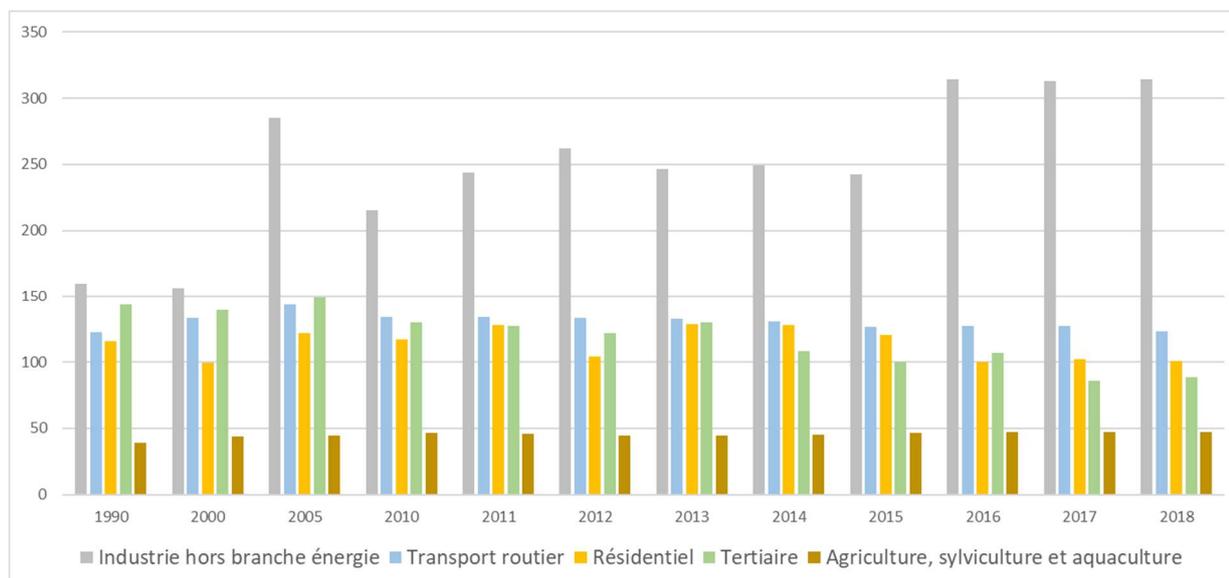
Part de chaque secteur dans les émissions totales de GES

Source : ORCAE, traitement AGATE

Les émissions de GES en Tarentaise Vanoise sont à apprécier suivant deux regards : AVEC ou SANS le secteur industriel. En effet, celui-ci, du fait du développement de sa production, a augmenté ses émissions de 96% depuis 1990 et même +45% depuis 2010.

En parallèle, **les émissions du secteur tertiaire ont diminué de 40% depuis 2005** grâce à l'utilisation massive d'électricité (+35%), et le résidentiel de 17% (changement d'installation de chauffage par des installations moins émettrices de GES (chaudière fioul vs bois / granulé).

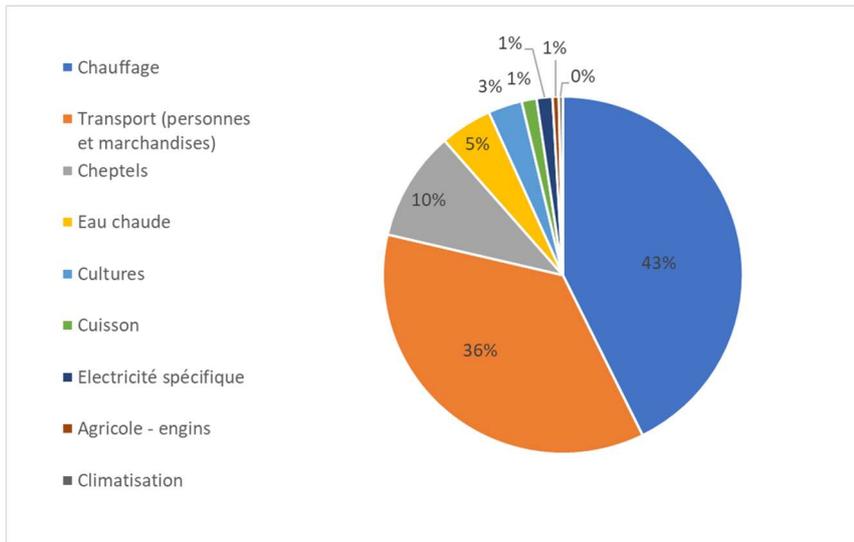
Les émissions du transport ont, quant à elles, stagné voire légèrement baissé depuis 2005.



Evolution des émissions de GES par secteur

Source : ORCAE, traitement AGATE

En termes d'usage, **la part du chauffage** est évidemment prépondérante sur le territoire pour des raisons géographiques (altitude), mais **la forte consommation de pétrole dans ce secteur peut permettre d'envisager d'importants potentiels de réduction de GES. Des marges de manœuvres se situent aussi en matière de mobilité.**



Part de chaque usage (<1kteqCO₂) dans les émissions de GES, hors secteur industriel

Source : ORCAE, traitement AGATE

Le secteur de l'agriculture : il ne représente que 1% des consommations énergétiques, mais prend part à hauteur de 7% des émissions de gaz à effet de serre.

Sont en cause, les émissions justement non énergétiques, liées à l'élevage (cheptels) et les processus de fermentation entérique, déjections (73%), et les engrais pour les cultures (22%).

Enfin, 5% des émissions concernent l'utilisation de produits pétroliers pour les engins agricoles.

La séquestration carbone

Les chiffres clés : +0.85 kteq d'émissions de CO₂ supplémentaires entre 2012 et 2018 dû à l'imperméabilisation de 2ha/an de forêts et de culture.

Une tendance à l'artificialisation plutôt qu'à la préservation ou la réaffectation.

En Tarentaise-Vanoise, le stock de carbone est de 31 592 kteqCO₂, principalement sur prairie et forêt, pour une surface de totale de 1 099km². C'est un stock considérable (pour rappel, le territoire émet 700 kteqCO₂ par an).

Il est toutefois important de regarder la quantité de carbone absorbé annuellement, qui s'élève à 589 ktquCO₂, et ce grâce aux forêts.

L'objectif de la séquestration carbone est de maintenir ce stock et d'améliorer l'absorption. Cela n'est possible que par, a minima, le maintien des zones boisées et des prairies.

Un indicateur permet de mesurer le flux annuel de carbone dû aux changements d'affectation des sols.

La valeur fournie par l'ORCAE, qui représente une moyenne de 2012 à 2018, indique un changement d'affectation de 2ha/an, de forêts et de culture passant en surface imperméable, ayant engendré l'émission de 0.85kteqCO₂.

Les chiffres en valeur absolue sont à prendre avec beaucoup de précaution car les incertitudes sont importantes dans les calculs. Cependant, la tendance (en flux de carbone) bénéficie d'une meilleure fiabilité.

Qualité de l'air

Objectifs relevés en matière de réduction des émissions de polluants atmosphérique : voir page 44.

Les chiffres clés : 40% des émissions de polluants sur le territoire sont provoquées par les activités industrielles, et 33% par le secteur résidentiel.

Rappels : Ne pas confondre pollution de l'air (PA) et gaz à effet de serre (GES)

- Les polluants de l'air, composés de gaz toxiques ou de particules nocives, ont un effet direct sur la santé et les écosystèmes ;
- Les GES sont responsables du changement climatique. Ils restent très longtemps dans l'atmosphère mais ont peu d'effets directs sur la santé. Les principaux GES sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), protoxyde d'azote (NO) et les gaz fluorés.

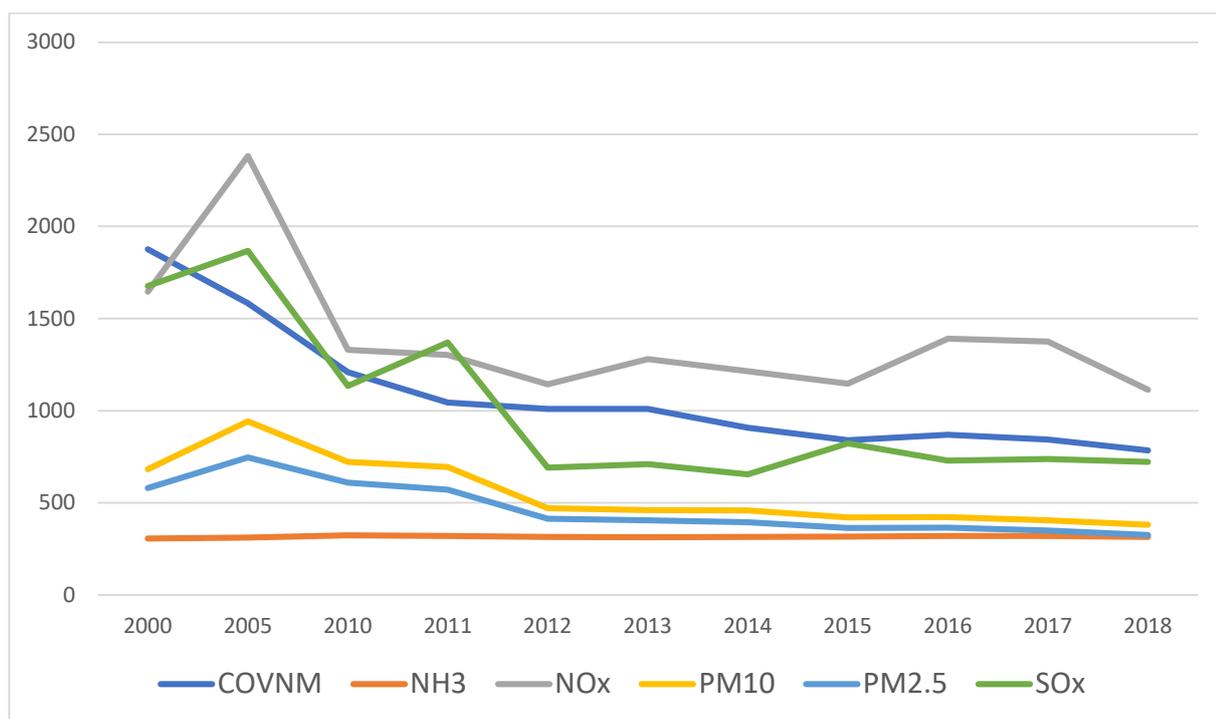
Les principaux polluants de l'air : définition

- *Les particules fines, PM10 (de diamètre inférieur à 10 µm), PM2.5 (de diamètre inférieur à 2,5 µm. Ces particules en suspension, communément appelées « poussières », proviennent en majorité de la combustion à des fins énergétiques de différents matériaux (bois, charbon, pétrole) notamment pour le chauffage, du transport routier (imbrûlés à l'échappement, usure des pièces mécaniques par frottement, des pneumatiques...) et d'activités industrielles très diverses (sidérurgie, incinération, photo, chauffage, chaufferie). La surveillance réglementaire porte sur les particules PM10 (de diamètre inférieur à 10 µm) mais également sur les PM2.5 (de diamètre inférieur à 2,5 µm).*
- *Le dioxyde d'azote (NO₂) est émis lors des phénomènes de combustion, principalement par combinaison de l'azote et de l'oxygène de l'air. Les sources principales sont les véhicules et les installations de combustion.*
- *Le dioxyde de soufre (SO₂) est un polluant essentiellement industriel. Les sources principales sont les centrales thermiques, les grosses installations de combustion industrielles, l'automobile et les unités de chauffage individuel et collectif.*
- *Les COVHM pour composés organiques volatils non méthaniques, c'est-à-dire des solvants, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP : benzène, toluène, xylène...), les alcools, les esters, les composés chlorés, azotés et soufrés, ou d'autres composants qui sont ajoutés pour améliorer l'efficacité de l'agent nettoyant. La source principale d'émissions de COVNM est l'utilisation de solvants par les ménages et par l'industrie. Viennent ensuite comme source moins importantes les peintures (décoratives, dans l'industrie et les carrosseries), certains procédés dans les imprimeries. Le transport routier et des processus de combustion (chauffage des bâtiments) complète la liste l'origine des émissions.*
- *L'ammoniac NH₃, est émis par les déjections des animaux et les engrais azotés utilisés pour la fertilisation des cultures.*
- *L'ozone (O₃) n'est pas directement rejeté par une source de pollution, il n'est donc pas présent dans les gaz d'échappement des véhicules ou les fumées d'usine. Il se forme par une réaction chimique initiée par les rayons UV (Ultra-Violet) du soleil, à partir de polluants dits « précurseurs de l'ozone », dont les principaux sont les oxydes d'azote (NOx) et les composés organiques volatils (COV).*

Evolution à la baisse puis stagnation de la pollution atmosphérique en région AURA

- A l'échelle de la région, la pollution atmosphérique a fortement baissé depuis les années 1990 et début des années 2000, de pratiquement 50%, sauf sur l'ozone. Mais depuis la fin des années 2000, seuls les COVNM, SOx ont continué leur baisse, les NOx et les PM n'ont que légèrement baissé voir stagné.

Les principaux leviers d'amélioration de la qualité de l'air sont toujours le chauffage au bois individuel non performant, les transports routiers, et dans une moindre mesure le secteur industriel et agricole.



Evolution des différents types de polluants (en tonne) émis sur le territoire SCoT Tarentaise-Vanoise. Source : ORCAE, traitement AGATE

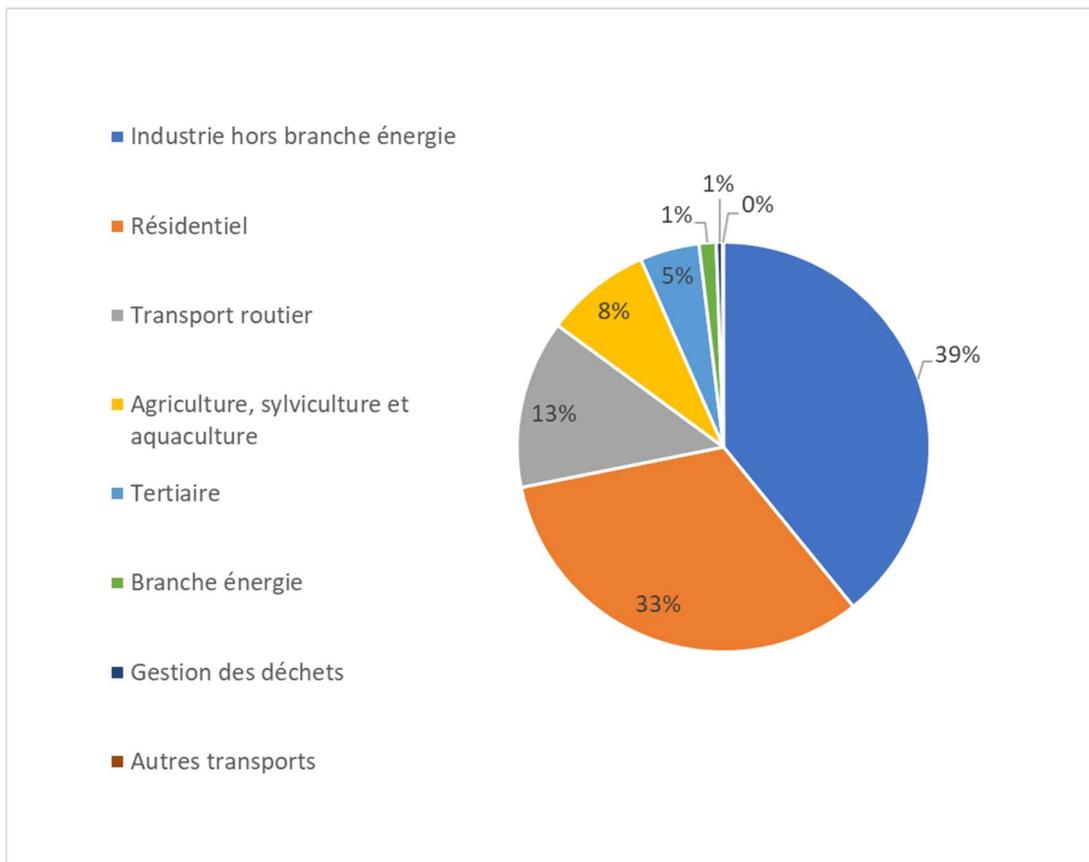
- A l'échelle du territoire de Tarentaise Vanoise, la chute de la pollution (hors ozone) a été spectaculaire entre les 2000 et 2010. Depuis, on mesure une certaine stagnation, notamment sur les Nox, les COVNM et les SOx. Les particules fines diminuent quant à elles doucement.

	SCOT Tarentaise-Vanoise	Département Savoie	% SCOT/D73
COVNM	786	4705	17
NH3	315	2033	15
NOx	1115	6626	17
PM10	381	2003	19
PM2.5	326	1637	20
SOx	723	3264	22

Quantité par types de polluants (en tonnes) émis sur le territoire du SCoT de Tarentaise-Vanoise par rapport au département de la Savoie.

Source : ORCAE, traitement AGATE

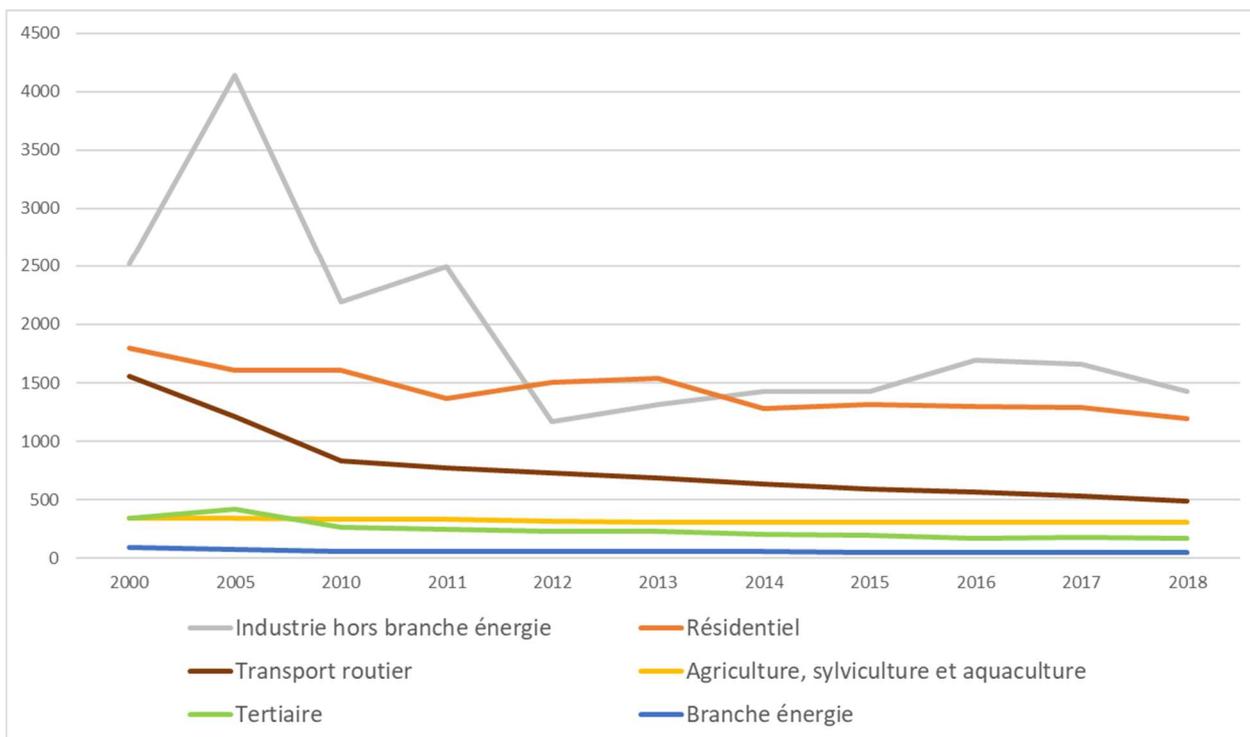
Globalement, le territoire participe à hauteur de 20% de la pollution globale émise sur le département. Un peu moins sur le NH3 (agriculture) et un peu plus sur le SOx (industrie).



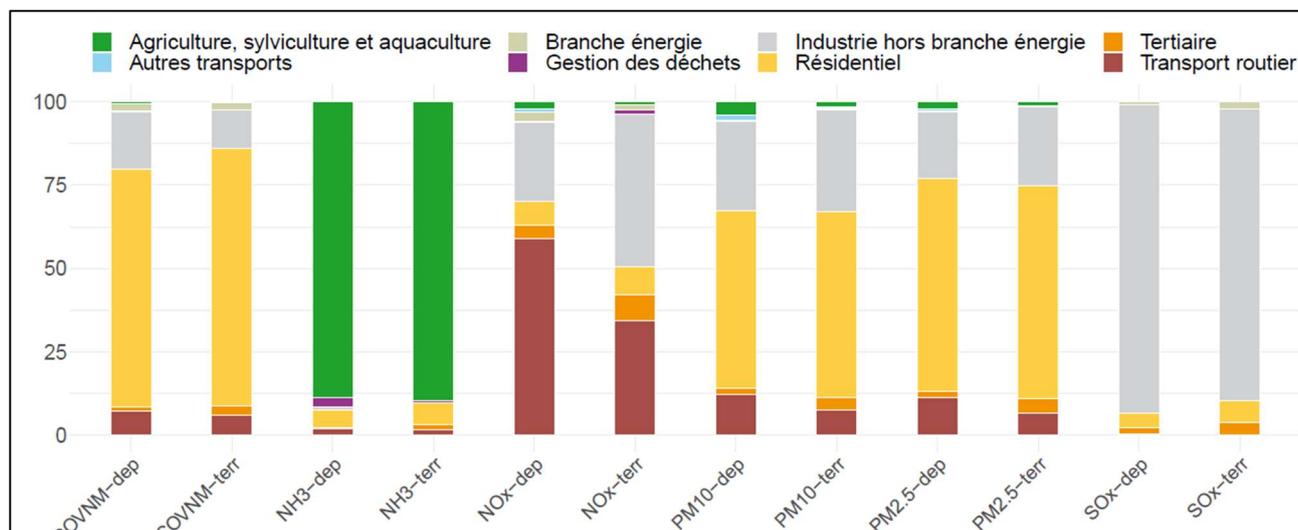
Part de chaque secteur dans les émissions totales de polluants atmosphériques.

Source : ORCAE, traitement AGATE

La part du résidentiel dans la pollution de l'air est prépondérante par rapport au transport routier. Mais c'est l'industrie (hors branche énergie) qui demeure le plus gros émetteur.



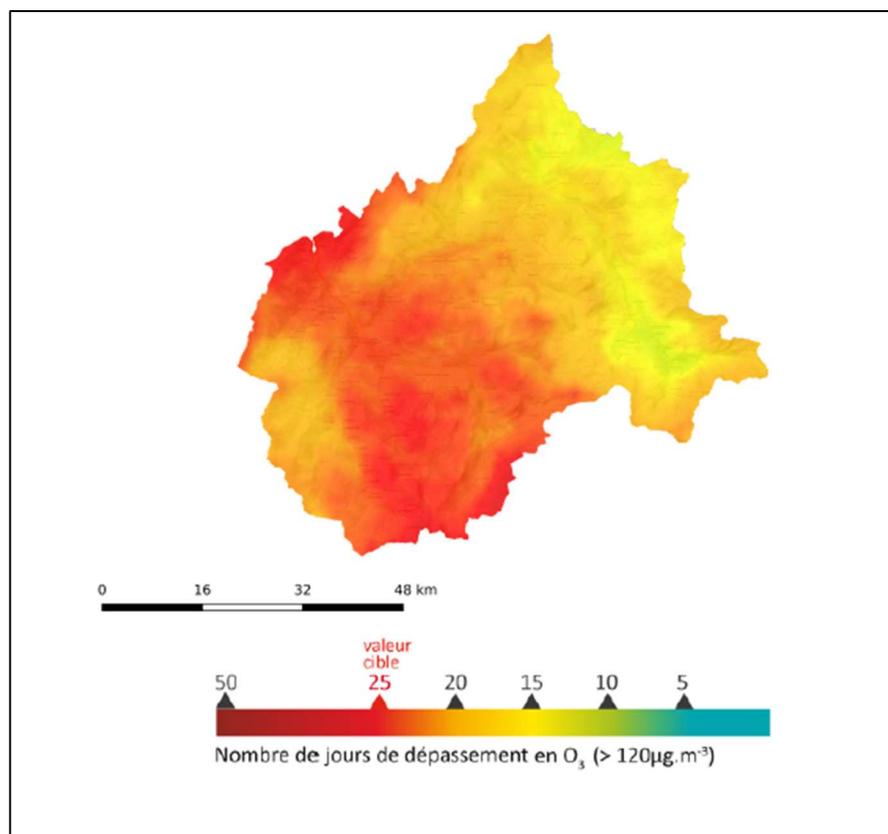
La baisse de la pollution a néanmoins été permise durant les années 2000 grâce au secteur industriel, et dans une moindre mesure, grâce aux deux autres secteurs que sont le résidentiel et le transport.



Contributions des secteurs d'activité dans les émissions de polluants (en tonnes) en 2018
 Pour chaque polluant, indication à droite pour le territoire et à gauche sur l'ensemble du département.

Source : ORCAE

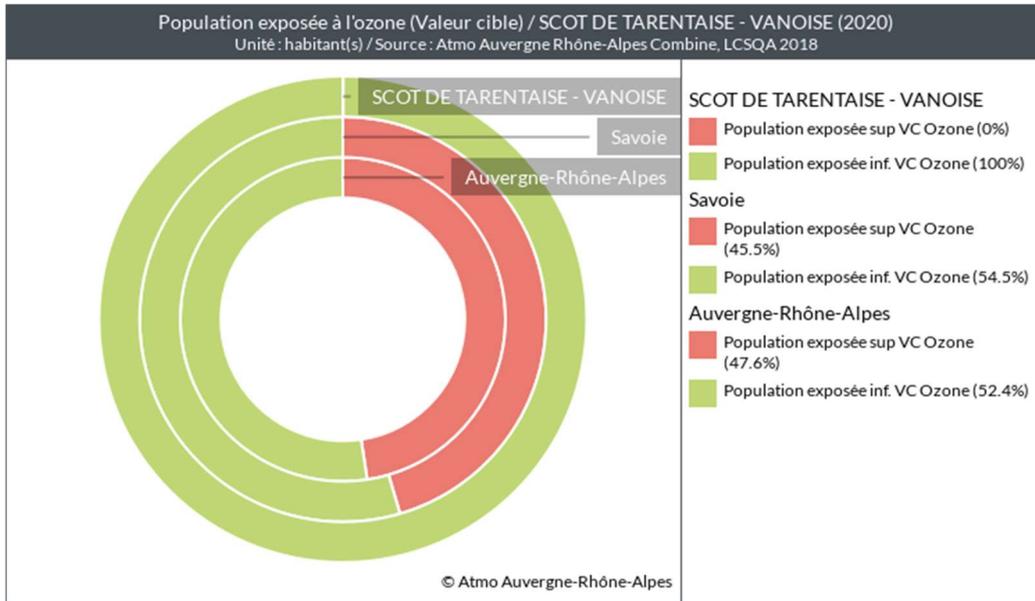
Il y a peu de différences entre l'échelle du territoire et le département, mis à part sur les NOx avec une part plus prépondérante de l'industrie. Le résidentiel reste le principal secteur émetteur après l'industrie.



Ozone : Nombre de jour en 2020 de dépassement de 120 µg/m³ sur 8h.

Source : ORCAE

En 2020, avec le confinement, la pollution par les secteurs industriels et du transport est restée limitée, c'est une année qui n'a pas connu de dépassements de seuil sur les NO₂, PM₁₀ et PM_{2.5}, et O₃



Source : ATMO.

Un enjeu à ne pas négliger est la pollution de fond produite par le résidentiel et l'industrie sur les COVNM, et l'agriculture sur les NH₃.

La pollution par NH₃ ne concerne pas que l'air mais aussi beaucoup les sols, les milieux naturels, l'eau.

Objectifs de réduction de la pollution

Au niveau européen, la directive (EU) 2016/2284 du 16 décembre 2016 fixe des objectifs de réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques par rapport aux émissions de 2005 pour les horizons 2020, 2025 et 2030, en intégrant les objectifs du Protocole de Göteborg.

Ces textes réglementaires se traduisent par l'obligation de mettre en place un système d'inventaires nationaux d'émissions de polluants atmosphériques et un Plan d'action national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques dénommé "PREPA" (source : ATMO) :

	2020	2025	2030
% par rapport à 2005			
SO₂	-55%	-66%	-77%
NOx	-50%	-60%	-69%
COVNM	-43%	-47%	-52%
NH₃	-4%	-8%	-13%
PM_{2,5}	-27%	-42%	-57%

		SCoT DE TARENDAISE VANOISE	Département de la Savoie	Auvergne-Rhône- Alpes
Evolution des émissions totales de SO2 (%)	2005/2018	-61,3	-47,7	-64,2
Evolution des émissions totales de Nox (%)	2005/2018	-53,2	-47,0	-48,4
Evolution des émissions totales de COVNM (%)	2005/2018	-50,4	-49,0	-45,5
Evolution des émissions totales d'ammoniac (%)	2005/2018	0,8	-3,6	0,2
Evolution des émissions totales de PM2.5 (%)	2005/2018	-56,3	-39,4	-36,7

Source : AMTO ; Inventaire ESPACE V2020

Changement climatique

Les chiffres clés :

Le réchauffement annuel des températures atteint +2.2°C à Bourg-Saint-Maurice depuis le début des mesures en 1959. Ce réchauffement est plus prononcé en été (+3.5°C), et au printemps (+2.8°C), qu'en automne et en hiver (+2°C). Les cumuls annuels de précipitation n'ont pas varié jusqu'à présent, bien qu'on constate une légère augmentation sur le cœur de l'hiver.

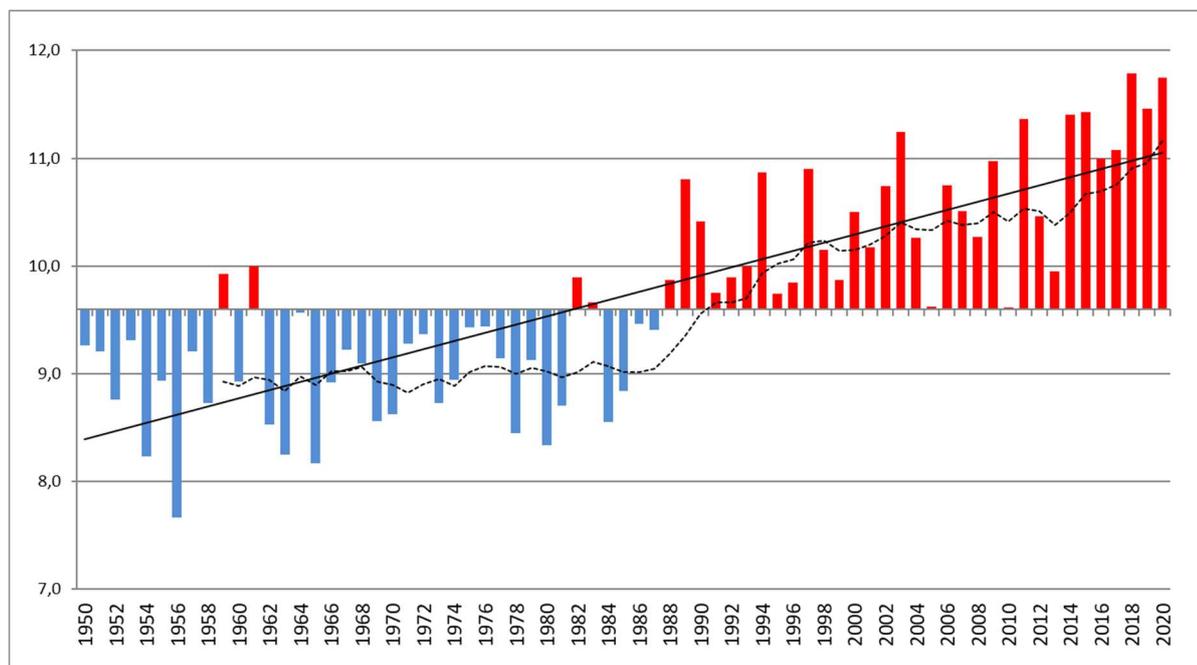
L'enneigement a baissé de 22% en 30 ans en moyenne montagne (au-dessous de 1800m). Au-dessus de 2000m, pas d'évolution significative.

Le changement climatique a pour principales conséquences sur le territoire :

- une augmentation de l'intensité et de la fréquence des vagues de chaleur, journées chaudes...
- une diminution du nombre de jour de gel
- la fonte des glaciers et du permafrost
- l'augmentation des risques naturels (éboulements, crues...)
- une diminution de l'enneigement sous 2000 m
- une tension sur la ressource en eau, avec l'augmentation de l'évapotranspiration et vagues de chaleur, notamment sur la période végétative (avril-septembre)
- la baisse des débits des rivières en été
- un départ plus précoce de la végétation au printemps
- une augmentation du stress hydrique et des attaques de ravageurs (scolyte...) sur la forêt, un dépérissement des surfaces boisées.
- le développement de nouvelles maladies et de nouveaux vecteurs sur l'agriculture ; les diminutions ponctuelles de la quantité et de la qualité de la ressource fourragère ; des conflits d'usage de l'eau et des espaces possibles.
- une fragilisation de la biodiversité et des écosystèmes, en parallèle de l'augmentation des pressions anthropiques.

Les indicateurs du changement climatique sur le territoire

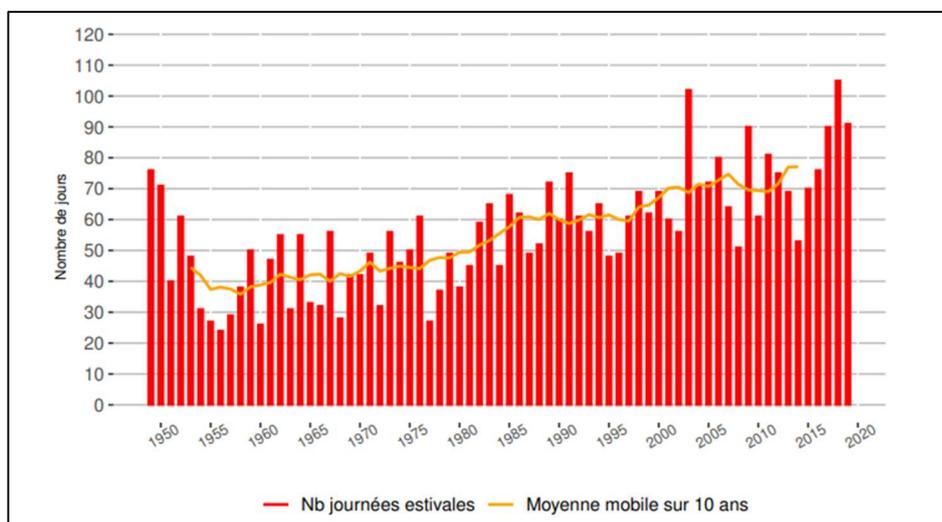
Températures, vagues de chaleur, gel



Evolution des moyennes de températures annuelles (en °C) à Bourg-Saint-Maurice de 1950 à 2020 par rapport à la normale 1961-1990.

Source : Météo-France, traitement AGATE

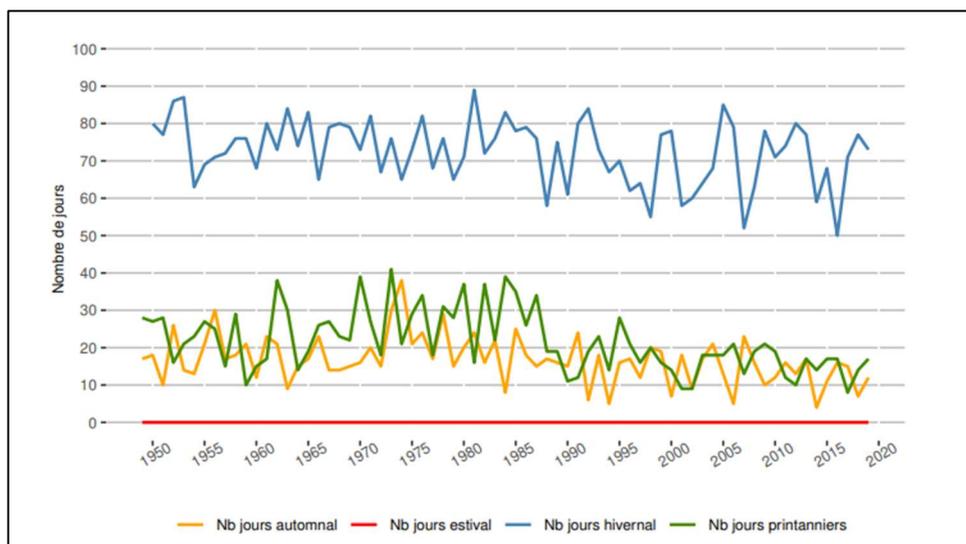
Le réchauffement annuel des températures atteint +2.2°C à Bourg-Saint-Maurice depuis le début des mesures en 1959. Ce réchauffement est plus prononcé en été (+3.5°C), et au printemps (+2.8°C), qu'en automne et en hiver (+2°C).



Évolution du nombre de journées estivales à Bourg-Saint-Maurice (°C).

Source : ORCAE

On observe une augmentation des journées estivales (T°Cmax dépassent les 25°C) entre avant et après 1988, puis après 2003, et enfin 2015, et qui atteint presque 40% entre les années 1950-1980 et la dernière décennie.



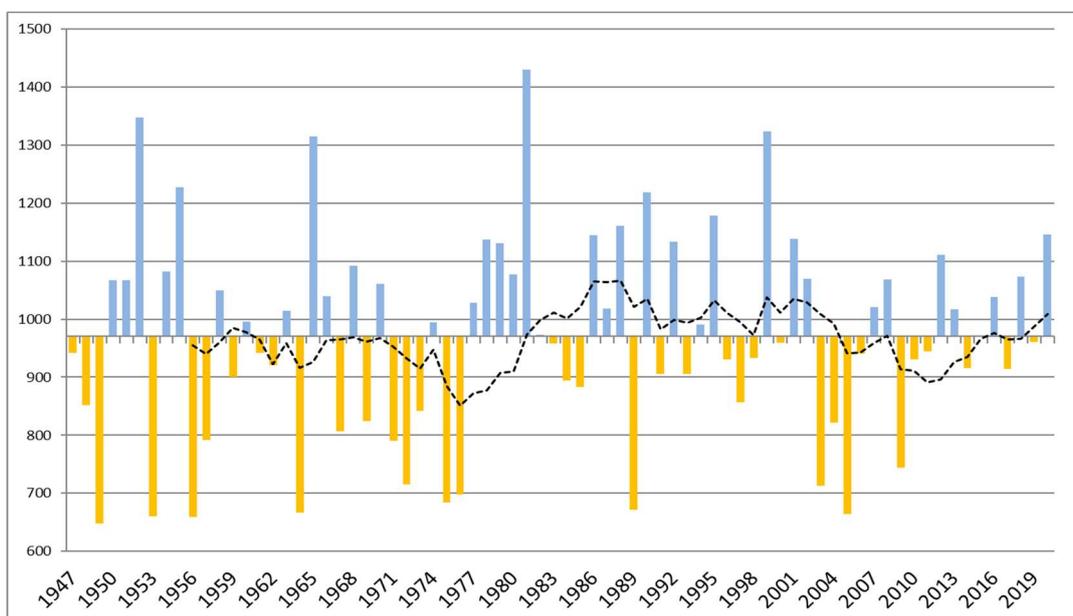
Évolution du nombre de jours de gel saisonnier à Bourg-Saint-Maurice

Source : ORCAE

Il y a une diminution d'environ 20% de jours de gel sur l'année entre avant et après 1988, mais bien plus sur les mois de mai, avril et novembre (50% environ).

Le nombre de jours de gel hivernal n'a que peu évolué mais c'est sa variabilité d'une année sur l'autre qui augmente, avec notamment l'apparition d'extrême bas depuis 20 ans qui n'apparaissait jamais avant (de 65 jours à 50 jours, voir graphique).

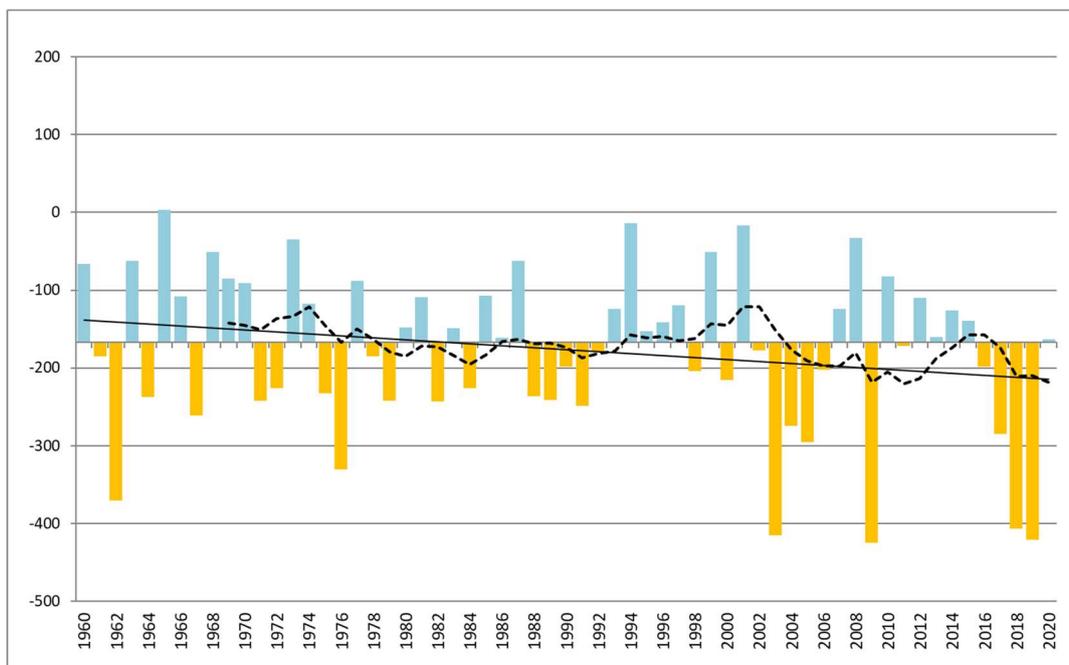
Précipitations, bilan hydrique, enneigement



Écart des cumuls de précipitation par rapport à la moyenne 1981 – 2010 à entre 1947 et 2020 à Bourg-Saint-Maurice.

Source : Météo-France, traitement AGATE

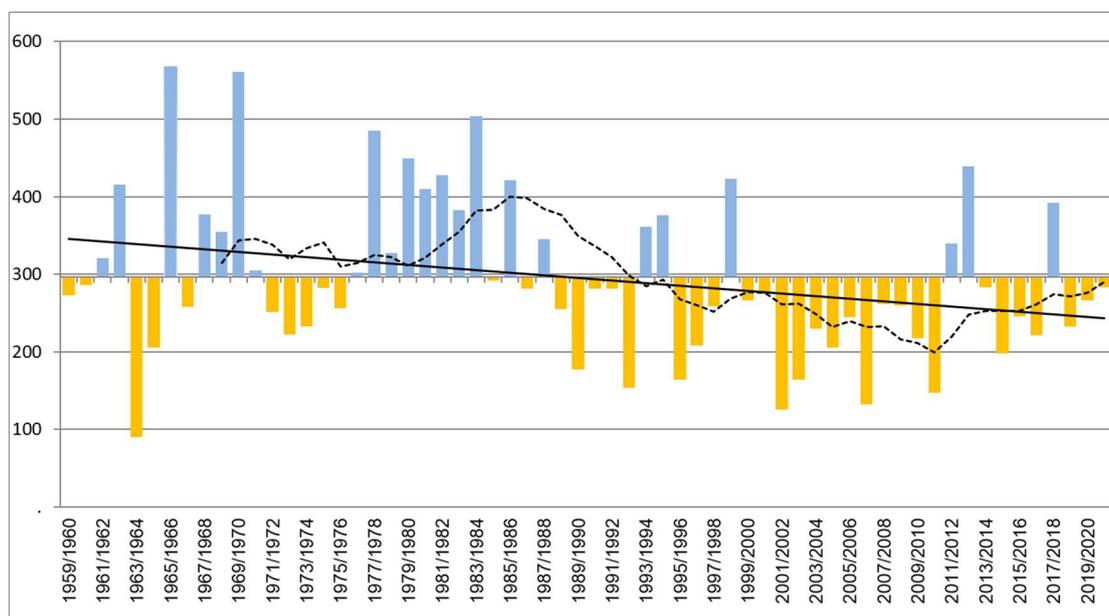
Les cumuls de pluie n'ont pas évolué sur le long terme, que ce soit annuellement et saisonnièrement. On observe cependant sur la dernière décennie une hausse de 30% des cumuls hivernaux.



Bilan hydrique (précipitation moins évapotranspiration) de la saison végétative (avril-septembre) à Bourg-Saint-Maurice entre 1960 et 2020.

Source : Météo-France, traitement AGATE

La disponibilité de la ressource eau dépend certes des précipitations, mais aussi des températures avec le bilan hydrique. Les printemps et les étés étant plus chauds, l'évapotranspiration augmente (évaporation et respiration des plantes) ce qui réduit la quantité d'eau disponible en surface (rivières, sols, sources). Cet effet a été particulièrement marqué vers 2003 et sur ces dernières années, surtout sur la période « végétative », ce qui a pu faire baisser les rendements agricoles.

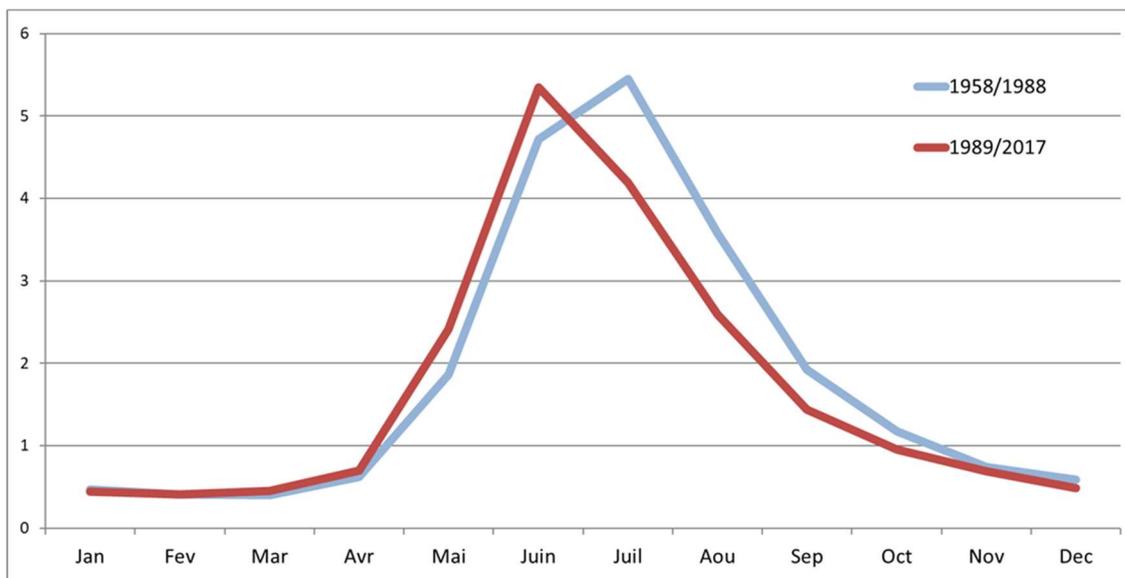


Écarts des cumuls de neige de la saison hivernale (nov-avril, en cm) de 1959/1960 à 2020/2021 par rapport à la moyenne 1959-2020 à Bourg-Saint-Maurice.

Source : Météo-France, traitement AGATE

Les cumuls de neige ont diminué sous 2000m à cause de la remontée de la limite pluie-neige. Toutefois, la baisse s'est stabilisée depuis 2010 grâce à l'augmentation de la pluviométrie du cœur de l'hiver. Les ailes de saisons et notamment l'arrière-saison ne bénéficient pas de périodes de froids suffisantes. L'exposition aux effets du réchauffement concerne donc pour l'instant la fin de saison et les altitudes basses et moyennes.

Débits des rivières, envol du scolyte, stades phénologiques

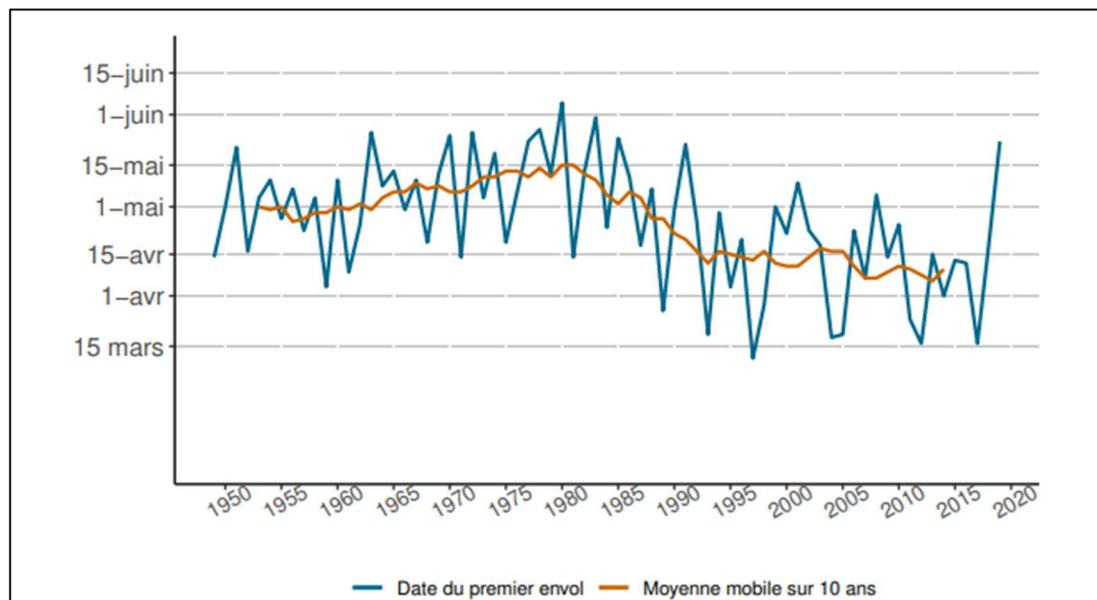


Evolution des débits mensuels de l'Isère mesurés à Val d'Isère entre 1958 et 2017.

Source : EDF, traitement AGATE

Le décalage du pic de crue de juillet à juin est bien visible, probablement provoqué par la hausse des températures au mois de juin, mois qui s'est le plus réchauffé sur la période.

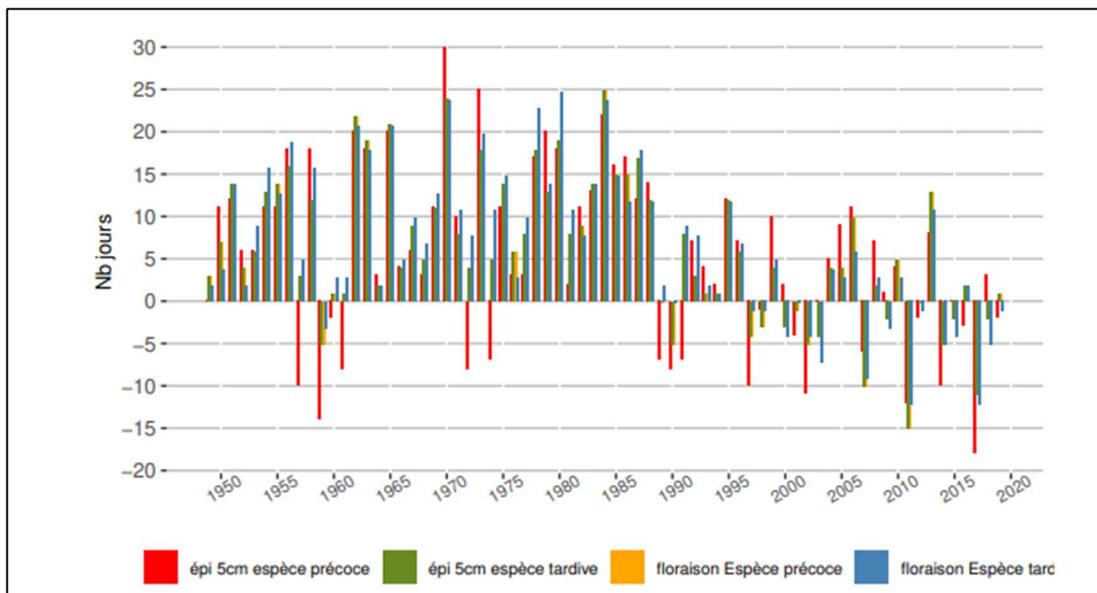
La hauteur du pic est passée de 6m³/s entre 2012 et 2017. La baisse estivale ne s'est pas accentuée ces dernières années (eau de fonte glaciaire en fonction des chaleurs estivales / orages ?).



Date de premier envol du scolyte de l'épicéa à la station de Bourg-Saint-Maurice. Source : ORCAE

Après la période d'hibernation, le scolyte de l'épicéa s'envole pour se reproduire. Il existe en général deux envols, avec la possibilité d'un troisième vol en fin d'été ou début d'automne pour les zones les plus chaudes et un seul envol pour les zones les plus froides ou les plus en altitude.

Or, plus les vols interviennent tôt dans l'année, plus le risque de pullulation est important via une potentielle hausse du nombre de génération chaque année. A Bourg-Saint-Maurice, on observe une avancée égale à 23 jours pour le premier envol et à 19 jours pour le deuxième envol (source : ORCAE).



Ecart à la moyenne 1949 - 2019 des dates d'apparition des stades phénologiques des prairies à la station de Bourg-Saint-Maurice. Source : ORCAE

Chez les végétaux, la phénologie est l'étude de leurs phases de développements saisonniers : feuillaison, floraison, fructification, jaunissement automnal. Ces développements sont liés à certains paramètres climatiques.

On observe une avancée en précocité des stades d'épiaison et de floraison des prairies. Cette avancée varie entre 10 jours et 13 jours entre la période 1960-1989 et la période 1990-2019, à Bourg-Saint-Maurice, selon les stades phénologiques et les variétés de prairies étudiées.

L'avancée en précocité des stades d'épiaison et de floraison des prairies est un marqueur pour l'évolution de la phénologie de toutes les cultures et productions agricoles.

Pour les prairies, les rendements et la qualité, surtout liés à la date de fauche, ne sont pas impactés par ces évolutions de long terme mais dépendent essentiellement des variations annuelles très fortes (source : ORCAE).

Détail du parc de logements par commune

	<i>résidences principales</i>		<i>résidences secondaires</i>		<i>logements vacants</i>		<i>ensemble du parc</i>	
	2013	2018	2013	2018	2013	2018	2013	2018
CC Cœur de Tarentaise	4 429	4 363	13 067	13 818	690	790	18 187	18 971
Hautecour	138	143	72	73	20	27	231	243
Les Belleville	1 575	1 612	12 564	13 253	153	180	14 291	15 045
Moûtiers	1 778	1 656	134	167	382	426	2 294	2 249
Notre-Dame-du-Pré	135	134	138	151	32	38	306	322
Saint-Marcel	292	291	71	67	40	55	402	412
Salins-Fontaine	511	527	88	108	63	64	663	699
CC de Haute-Tarentaise	7 565	7 421	23 212	24 553	961	592	31 737	32 567
Bourg-Saint-Maurice	3 254	3 435	8 449	8 744	575	192	12 277	12 371
Les Chapelles	229	240	72	46	37	34	338	320
Montvalezan	323	333	2 073	2 206	30	34	2 426	2 573
Sainte-Foy-Tarentaise	348	353	1 105	1 174	98	113	1 550	1 641
Séiez	1 059	1 079	239	301	113	96	1 411	1 476
Tignes	1 401	1 029	5 381	6 052	85	85	6 867	7 166
Val-d'Isère	775	787	5 729	5 840	19	25	6 524	6 652
Villaroger	176	164	164	191	4	13	344	368
CC des Vallées d'Aigueblanche	3 155	3 338	4 025	4 131	490	485	7 668	7 955
Grand-Aigueblanche	1 642	1 746	309	283	193	242	2 144	2 272
La Léchère	1 153	1 208	1 084	1 130	227	202	2 463	2 541
Les Avanchers-Valmorel	360	384	2 632	2 718	70	41	3 061	3 143
CC Les Versants d'Aime	4 281	4 373	14 289	14 258	447	419	19 017	19 049
Aime-la-Plagne	1 926	2 020	2 426	2 388	226	250	4 577	4 658
La Plagne Tarentaise	1 682	1 678	9 847	9 730	184	149	11 713	11 558
Landry	368	369	1 042	1 037	13	19	1 424	1 425
Peisey-Nancroix	305	305	974	1 103	24	1	1 303	1 409
CC Val Vanoise	4 378	4 326	17 170	18 071	575	538	22 124	22 936
Bozel	901	838	460	473	82	170	1 442	1 481
Brides-les-Bains	262	272	967	971	39	30	1 268	1 273
Champagny-en-Vanoise	286	279	1 086	1 141	40	56	1 412	1 476
Courchevel	1 128	1 173	6 112	6 602	215	63	7 455	7 838
Feissons-sur-Salins	79	78	42	43	8	16	129	137
Les Allues	871	834	6 855	6 917	67	90	7 793	7 841
Montagny	309	316	197	224	47	35	554	575
Planay	195	195	153	193	48	43	397	431
Pralognan-la-Vanoise	347	341	1 298	1 508	29	34	1 674	1 883
Total SCoT APTV	23 808	23 821	71 763	74 832	3 163	2 825	98 733	101 477
Tendance SCoT APTV								

Source : INSEE RGP

	<i>Part Résidences secondaires / total</i>		<i>Part Résidences principales / total</i>	
	2013	2018	2013	2018
CC Cœur de Tarentaise	71,8%	72,8%	24,4%	23,0%
Hautecour	31%	30%	60%	59%
Les Belleville	88%	88%	11%	11%
Moûtiers	6%	7%	78%	74%
Notre-Dame-du-Pré	45%	47%	44%	42%
Saint-Marcel	18%	16%	73%	71%
Salins-Fontaine	13%	15%	77%	75%
CC de Haute-Tarentaise	73,1%	75,4%	23,8%	22,8%
Bourg-Saint-Maurice	69%	71%	27%	28%
Les Chapelles	21%	14%	68%	75%
Montvalezan	85%	86%	13%	13%
Sainte-Foy-Tarentaise	71%	72%	22%	22%
Séiez	17%	20%	75%	73%
Tignes	78%	84%	20%	14%
Val-d'Isère	88%	88%	12%	12%
Villaroger	48%	52%	51%	45%
CC des Vallées d'Aigueblanche	52,5%	51,9%	41,1%	42,0%
Grand-Aigueblanche	14%	12%	77%	77%
La Léchère	44%	44%	47%	48%
Les Avanchers-Valmorel	86%	86%	12%	12%
CC Les Versants d'Aime	75,1%	74,8%	22,5%	23,0%
Aime-la-Plagne	53%	51%	42%	43%
La Plagne Tarentaise	84%	84%	14%	15%
Landry	73%	73%	26%	26%
Peisey-Nancroix	75%	78%	23%	22%
CC Val Vanoise	77,6%	78,8%	19,8%	18,9%
Bozel	32%	32%	62%	57%
Brides-les-Bains	76%	76%	21%	21%
Champagny-en-Vanoise	77%	77%	20%	19%
Courchevel	82%	84%	15%	15%
Feissons-sur-Salins	33%	31%	61%	57%
Les Allues	88%	88%	11%	11%
Montagny	36%	39%	56%	55%
Planay	39%	45%	49%	45%
Pralognan-la-Vanoise	78%	80%	21%	18%
Total SCoT APTV	72,7%	73,7%	24,1%	23,5%
Tendance SCoT APTV				

Source : INSEE RGP